

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
GUADELOUPE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA REGION
GUADELOUPE
DE SAINT-BARTHELEMY
ET DE SAINT-MARTIN**

2010

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

28, rue Perrinon
97100 Basse-Terre
Tel. : 05 90 41 14 80
Fax : 05 90 41 14 70

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration, doit être informé
des opérations réalisées en régions (au plan
scientifique et administratif), qu'aux membres des
instances chargées du contrôle scientifique des
opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux
aménageurs et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans sa région.*

*Les textes publiés dans la partie
« travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Toute reproduction ou utilisation des textes et plans devra
être précédée de leur accord. Les avis exprimés
n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou de
condenser tout texte jugé trop long.*

*Photo de couverture :
BASSE-TERRE, Saint-François,
fouille préventive EHPAD, couvent des Capucins,
phase 4 (cliché Benoît GARROS)*

Coordination : Anne-Marie FOURTEAU

Secrétariat d'édition : Elodie ESTHER

*Relecture : Elise COUSIN, Anne-Marie FOURTEAU,
Jocelyne PETIT, Christian STOUVENOT, Tristan YVON*

*Illustrations, mise au net : Christian STOUVENOT,
Elise COUSIN*

*Sauf mention spéciale, photos et illustrations
sont des auteurs des notices*

*Imprimerie : L'Imprimerie Sarl
8, Lot. Fort'île - 97128 Goyave
Tél. 05 90 94 67 66*

ISSN 1262-887 © 2010

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Table des matières

Avant propos et résultats scientifiques significatifs	5
Liste des Notices - BSR 2010	8
Carte des opérations autorisées	9
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	10
Travaux et recherches archéologiques de terrain	11
LES ABYMES, Prospection dans les Grands Fonds	11
LES ABYMES, ZAC de Dothémare, tranche A2	12
LES ABYMES, Dothémare, Morne l'Epingle	15
ANSE-BERTRAND, Etude de la collection du site Macaille	15
BAIE-MAHAULT, Moudong centre	18
BAILLIF, Cimetière de Rivière des Pères	20
BASSE-TERRE, Saint-François (EHPAD)	22
BASSE-TERRE, Quartier d'Orléans, allée Maurice Micaux	26
CAPESTERRE BELLE-EAU, Moulin à Eau	27
CAPESTERRE BELLE-EAU, Marquisat, « Les Siguines »	29
CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, Grotte de Cadet 2	32
CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, Tourlourous, Stade José Bade	34
LE GOSIER, La Bouaye	36
GRAND-BOURG, Folle Anse	40
MORNE-A-L'EAU, Grotte Papin ou Rousseau	43
LE MOULE, L'Autre bord	45
POINTE-A-PITRE, Darboussier	47
POINTE-NOIRE, Redeau	48

PORT-LOUIS, Lalanne	52
PORT-LOUIS, Beauport	52
SAINT-CLAUDE, Desmarais- Cité de la Connaissance	54
SAINT-CLAUDE, Bélost	57
SAINTE-ANNE, Grotte de l'église	58
SAINT- FRANÇOIS, Abri de l'Anse à la Gourde	59
SAINT-LOUIS DE MARIE-GALANTE, Ménard	60
SAINT-LOUIS DE MARIE-GALANTE, Anse du Coq	62
SAINT-MARTIN, Mont Vernon	64
TROIS-RIVIERES, Grand Anse, La Redoute d'Arbaud	67
VIEUX-HABITANTS, La Grivelière	71
ILES DU NORD, Batteries	73
ARCHIPEL DE LA GUADELOUPE,	75
ANTIGUA ET BARBUDA, Etude de la période céramique ancienne	
CAVITÉS NATURELLES : aspects géologiques, fauniques et archéologiques en Guadeloupe	76
GUADELOUPE, Evaluation du potentiel scientifique du matériel de mouture, de broyage et de polissage de sites amérindiens	79

Liste des abréviations	81
-------------------------------	-----------

Personnel du service	82
-----------------------------	-----------

Avant-propos et résultats scientifiques significatifs

AVANT PROPOS

L'année 2010 est sans conteste une année de grande vitalité pour l'archéologie guadeloupéenne où l'archéologie préventive tient une place de choix. Le nombre de dossiers d'aménagements transmis pour instruction au Service de l'archéologie est toujours aussi dense (339 dossiers), même s'il n'atteint pas le nombre enregistré en 2007 (570 dossiers !). Ces projets ont généré comme l'an passé 22 prescriptions de diagnostic (soit un taux de 6,4 %) et 7 prescriptions de fouilles (soit 3,2 %) maintenant ainsi l'activité soutenue déployée sur le territoire. Le nombre particulièrement élevé de fouilles préventives réalisées en 2010 est à souligner (8 fouilles). Encore jamais atteint depuis l'existence de la loi de 2001, ce fort taux révèle la bonne prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans le développement économique de la Guadeloupe.

Le débat a été vif au sein du service archéologique à propos de l'intervention des opérateurs privés agréés sur le territoire guadeloupéen. La loi sur l'archéologie préventive s'applique en Guadeloupe de la même façon qu'en France métropolitaine et ouvre donc cette région à l'intervention d'autres opérateurs que l'Inrap. Ainsi certains aménageurs ont-ils porté leur choix sur un opérateur privé pour la réalisation de trois fouilles préventives sur les huit autorisées cette année, répartissant de ce fait les opérations et permettant de ne pas faire prolonger les délais d'attente pour la libération des terrains.

Il est à souligner ici l'émergence de l'archéologie coloniale dans l'archéologie préventive puisque les 8 opérations de fouilles ont toutes porté sur des sites de cette période élargissant ainsi les connaissances en particulier sur les habitations-sucreries et les cafésières encore peu étudiées par le biais de l'archéologie.

L'année 2010 c'est aussi une activité de recherche programmée dense et diversifiée sur le territoire. La convention trisannuelle de partenariat Etat-Région dans le domaine de la recherche archéologique a permis de participer de façon conséquente au financement de dix opérations programmées mais de aussi soutenir plusieurs études. Ainsi la recherche a pu progresser à la fois avec l'étude des occupations des cavités naturelles de Guadeloupe, via le PCR

regroupant des chercheurs naturalistes et des archéologues, mais aussi dans le domaine nouveau des productions et du commerce des poteries coloniales ou dans l'étude des systèmes défensifs.

La base de données « Radio Carbone » a fait l'objet d'une première phase de saisie de 300 dates issues de l'archéologie antillaise. Ce logiciel mis en ligne en 2007 est toujours dans sa phase test. A terme la base de données devrait être hébergée sur un serveur de l'université Antilles-Guyane pour prendre la forme d'un outil collaboratif.

La campagne de moulage des roches gravées de Guadeloupe s'est poursuivie en 2010. Cette opération vise à produire des duplicatas de roches gravées à des fins conservatoires face aux risques de dégradations naturelles ou humaines.

En 2010 la totalité du mobilier conservé dans le dépôt archéologique de Saint-Martin, mis en service en 2008, a fait l'objet d'un inventaire détaillé et a aussi été entièrement reconditionné.

■ RESULTATS SCIENTIFIQUES

Période précolombienne

Les cavités : les résultats très prometteurs issus des prospections antérieures « Faune des cavités » (2008 et 2009) ont conduit l'équipe à envisager une recherche plus ambitieuse qui prend la forme d'un projet collectif de recherche (PCR) triennal 2010-2012. La multiplicité des domaines abordés (archéologie, paléontologie, géologie) se justifie par le caractère très particulier des sites en grotte nécessitant une démarche pluridisciplinaire, mais aussi en raison de la nature des vestiges pouvant être, aux Antilles, archéologiques ou fauniques préanthropiques. Quatre cavités ont fait l'objet de sondages d'exploration en 2010 (Grotte Cadet 2, Grotte Papin, Grotte de l'Eglise, Abri d'Anse à la Gourde), et trois d'entre elles ont livré des vestiges archéologiques précolombiens.

A **Saint-Louis-de-Marie-Galante** le site de l'Anse du Coq connu depuis longue date et réputé « caraïbe récent » était resté jusqu'ici assez peu exploré. Les

sondages réalisés viennent confirmer une occupation relativement étendue, riche en restes de faune vertébrée, mais s'étendant sur une période plus ancienne que le laissait présager le mobilier céramique antérieurement récolté en surface.

Trois **études de mobilier archéologique** viennent s'ajouter à cette activité de terrain : l'une, dans le cadre de la préparation d'une thèse HDR, s'est intéressée au mobilier céramique du Saladoïde ancien de Guadeloupe avec comme objectif de le comparer à celui des îles voisines de la Dominique et d'Antigua, et de mettre ainsi en évidence le niveau d'affinité culturelle entre ces territoires. Une deuxième étude a été initiée par un étudiant doctorant sur le matériel lithique de mouture, de broyage et de polissage récolté en Guadeloupe. La troisième étude, dans le cadre d'un master 1, s'est attachée à caractériser le mobilier céramique du site saladoïde des Sables à la Désirade.

A **Saint-Claude**, la fouille du site de Desmarais fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2008. L'opération concerne aussi bien la période coloniale que précolombienne. Les éléments découverts, mobilier et datations radiocarbone, indiquent que plusieurs occupations précolombiennes de type habitat se sont succédées sur ce site. Ces implantations peu importantes s'apparentent à des sites satellites secondaires bien que la découverte de deux sépultures témoigne en faveur d'un certain degré de sédentarité.

A **Capesterre-de-Marie-Galante** le diagnostic du stade José Bade est mené sur un terrain immédiatement adjacent aux fouilles de Tourlourous (2002). L'occupation précolombienne s'avère multiphasée : aux vestiges saladoïdes attendus vient s'ajouter une importante composante plus récente d'âge troumassan-troumassoïde.

A **Capesterre-Belle-Eau** le diagnostic de Moulin à Eau jouxte le site du même nom exploré lors des fouilles de la déviation de Capesterre en 2001. De nombreuses structures en creux sont mises en évidence et leur datation confirme leur rattachement au site voisin.

A **Grand-Bourg** le diagnostic de Folle Anse réalisé dans un environnement côtier met en évidence une multitude d'occupations ou « microsites » couvrant les phases anciennes et moyennes du néoindien ancien. Il s'agit de zones de décoquillage de lambis, probables sites satellites du grand site voisin de Folle Anse. On y retrouve également des bois travaillés conservés en milieu humide.

Enfin, les diagnostics et les données acquises lors de la fouille d'un site colonial, fournissent des informations sur **l'occupation précolombienne diffuse du territoire**. Sur ces sites, du mobilier précolombien est découvert sans que l'on puisse détecter de struc-

tures d'habitat associées. Il s'agit des sites de Dothémare aux Abymes, de Marquisat à Capesterre-Belle-Eau et de la Bouaye à Gosier. Ces indices sont encore difficiles à interpréter : il pourrait s'agir de « sites satellites » partiellement démantelés (La Bouaye), ou bien de vestiges épars d'activités très temporaires assimilables aux concepts de l'archéologie « inter-site » : activités agricoles ou forestières par exemple. Ces interventions participent donc à l'élaboration d'une documentation qu'il conviendra d'exploiter lorsqu'elle sera devenue suffisamment conséquente pour permettre une approche comparative.

Période coloniale :

A **Baillif**, en Basse-Terre, la fouille préventive d'un cimetière colonial inédit a permis d'effectuer l'étude de près de 200 sépultures de jeunes adultes, majoritairement masculins, à l'état sanitaire globalement bon, décédés très rapidement des suites de maladies foudroyantes. Il s'agit probablement d'une population de militaires inhumés dans le cimetière de l'hôpital militaire de Basse-Terre dont les textes situent le déménagement dans cette partie du bourg de Baillif au début du 19^{ème} siècle. Cette fouille présente un grand intérêt pour la connaissance historique des populations engagées dans les colonies.

A **Saint-Claude**, Cité de la connaissance, les vestiges de l'habitation Desmarais, une des plus anciennes habitation-sucrerie de la Guadeloupe, ont pu être étudiés lors d'une fouille préventive. Créée à la fin du 17^{ème} par des colons hollandais chassés du Brésil, il subsistait de cet établissement, le bief, alimentant le moulin à canne, un bâtiment en pierre, et le cimetière familial. Un bel échantillonnage de mobilier céramique du 17^{ème}, avec des éléments de terres cuites architecturales apparentées aux tuiles produites en Hollande, ont été recueillis dans un dépotoir comblant le fossé du bief.

L'occasion, a été donnée pour la première fois à **Saint-Martin**, de fouiller la partie industrielle et le quartier servile d'une habitation-sucrerie à Mont Vernon. Datée du début du 19^{ème} siècle, elle conservait les vestiges de la sucrerie avec son équipement de chaudières dotées de foyers individuels. La découverte de plusieurs cases d'esclaves, petites unités de 3 m sur 5 mètres construites sur poteaux, apporte des données précises sur l'organisation de ce type d'habitation coloniale.

C'est au **Gosier**, la Bouaye, en Grande-Terre, qu'a été réalisée la fouille d'un ensemble quasiment complet d'habitation caféière datée entre la fin du 18^{ème} et le début du 19^{ème} siècle. Etablie au sommet d'un morne, cette habitation est formée de trois ensembles. Le premier, situé à la pointe de l'éperon, comprend la maison principale sur poteaux de bois, bordée par un magasin, une citerne et un cachot en

Pierre, voûté. Le second correspond aux bâtiments liés à l'exploitation agricole, et le troisième ensemble, établi à l'arrière de l'éperon, regroupe les cases d'esclaves, petites unités de bois construites sur des bases empierrées.

La seconde habitation caféière qui a fait l'objet d'une fouille, se situe en Basse-Terre, sur la commune de **Pointe-Noire**, à Redeau. Située aussi sur le sommet d'un éperon, elle comprenait tout d'abord la maison principale, grand bâtiment rectangulaire en pans de bois sur solins de pierre, pourvue d'une galerie couverte pavée. Séparée de la maison de plusieurs mètres, un bâtiment en pierre doté d'un potager et d'un four domestique voûté, abritait la cuisine. Un système de bassins en pierres destinés au traitement des grains de café complétait l'ensemble daté de la fin du 18^{ème} siècle.

La première fouille archéologique urbaine d'envergure en Guadeloupe a été réalisée dans le centre historique de **Basse-Terre** et a porté sur l'étude de l'établissement conventuel à l'origine du siège du futur évêché de Guadeloupe. Ainsi il a été étudié l'évolution spatiale du couvent des Capucins à partir de la fin 17^{ème} siècle. L'imposant bâtiment rectangulaire maçonné disposant d'un perron et d'une galerie de façade, établi à l'avant d'une vaste cour dotée d'un bassin d'agrément octogonal, sera détruit début 19^{ème} siècle pour faire place à un ensemble de bâtiments organisés en U autour d'un espace central qui perdurera après la dispersion de l'ordre en 1792.

Une campagne de sondages à **Trois-Rivières**, Grande Anse, a permis d'identifier une redoute de la fin du 18^{ème} siècle découverte à l'occasion d'une prospection terrestre et correspondant à une enceinte fossoyée artificielle de 670 m² établie sur un morne distant de 200 m du littoral. Etablie dans le sud Basse-Terre pour faire face aux guerres anglaises, elle est un des témoins de ce type de fortifications rarement étudié jusqu'alors. Abandonnée au début du 19^{ème} siècle, cette fortification passagère avait conservé des éléments composant cet ouvrage : pavage de la plate forme de tir, bases de la porte d'entrée, traces d'une palissade défensive dans le fossé.

Anne-Marie FOURTEAU BARDAJI
avec la collaboration de Christian STOUVENOT
pour la période précolombienne.

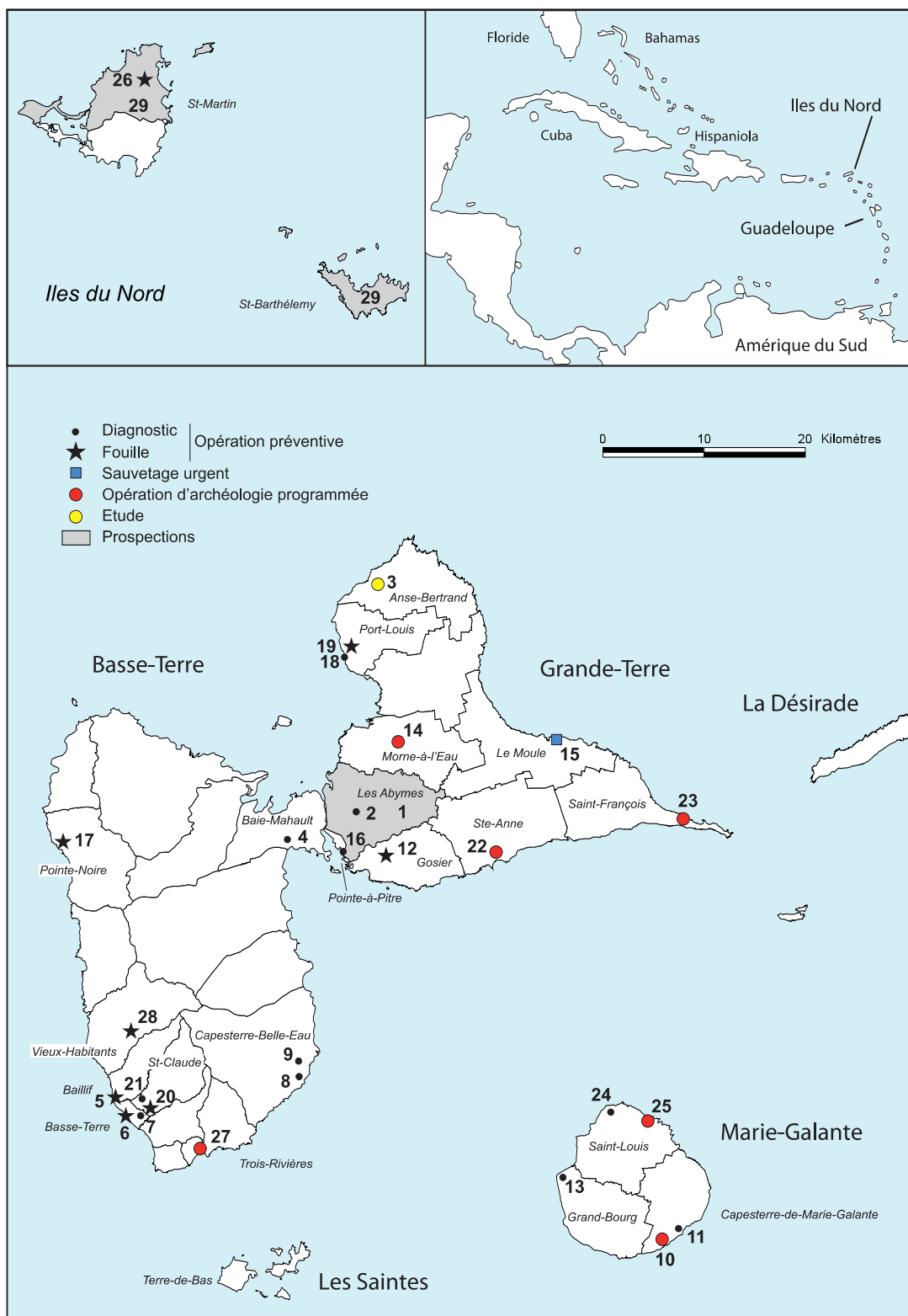
	2007	2008	2009	2010
Dossiers d'aménagements instruits	570	490	320	339
Prescriptions diagnostics	30	25	25	22
Diagnostics réalisés	14	21	19	12
Prescriptions de fouilles	3	7	7	7
Fouilles préventives réalisées	3	3	0	8
Carte archéologique (nombre d'entités archéologiques dans Patriarche)	2676	2802	2913	3024

Liste des Notices - BSR 2010

2 0 1 0

N°	COMMUNE	INTITULE OPERATION	RESPONSABLE	ORG	CODE OP.	NATURE OP.	EP.	PAGE
1	LES ABYMES	Prospection dans les Grands Fonds	GABRIEL (I.)	AUT	23731	PI	CCL	11
2	LES ABYMES	ZAC de Dothémare, tranche A2	SERRAND (N.)	INRAP	23215	DIAG	PRE CCL	12
3	ANSE-BERTRAND	Etude de la collection du site Macaille	LOSIER (C.)	AUT	23703	ETU	CCL	15
4	BAIE-MAHAULT	Moudong centre	MESTRE (M.)	INRAP	23720	DIAG	CCL	18
5	BAILLIF	Cimetière de Rivière des Pères	ROMON (T.)	INRAP	23484	FPREV	CCL	20
6	BASSE-TERRE	Saint-François (EHPAD)	GARROS (B.)	HADES	23685	FPREV	CCL	22
7	BASSE-TERRE	Quartier d'Orléans, allée Maurice Micaux	SERRAND (N.)	INRAP	23693	DIAG	CCL	26
8	CAPESTERRE BELLE-EAU	Moulin à Eau	ETRICH (C.)	INRAP	23712	DIAG	PRE CCL	27
9	CAPESTERRE BELLE-EAU	Marquisat, Les Siguines	SERRAND (N.)	INRAP	23447	DIAG	PRE CCL	29
10	CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE	Grotte de Cadet 2	GROUARD (S.)	MET	23755	SD	PRE	32
11	CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE	Tourfourous, Stade José Bada	SERRAND (N.)	INRAP	23724	DIAG	PRE	34
12	LE GOSIER	La Bouaye	GARROS (B.)	HADES	23715	FPREV	PRE CCL	36
13	GRAND-BOURG	Folle Anse	BONNISSANT (D.)	INRAP	23704	DIAG	PRE	40
14	MORNE-A-L'EAU	Grotte Papin ou Rousseau	FOUERE (P.)	INRAP	23757	SD	PRE CCL	43
15	LE MOULE	L'Autre bord	FOURTEAU (A.M)	SRA	23725	SU	CCL	45
16	POINTE-A-PITRE	Darboussier	SELLIER-SEGARD (N.)	INRAP	23689	DIAG	CCL	47
17	POINTE-NOIRE	Redeau	BONNISSANT (D.)	INRAP	23739	FPREV	CCL	48
18	PORT-LOUIS	Lalanne	GINESTE (M.C)	INRAP	23705	DIAG	OP NEG	52
19	PORT-LOUIS	Beauport	JOUNEAU (D.)	INRAP	23746	FPREV	CCL	52
20	SAINT-CLAUDE	Desmarais- Cité de la Connaissance	CASAGRANDE (F.)	INRAP	23547	FPREV	PRE CCL	54
21	SAINT-CLAUDE	Béloc-2	SERRAND (N.)	INRAP	23688	DIAG	CCL	57
22	SAINT-ANNE	Grotte de l'église	LENOBLE (A.)	CNR	23758	SD	IND	58
23	SAINT-FRANÇOIS	Abri de l'Anse à la Gourde	GROUARD (S.)	MET	23754	SD	PRE CCL	59
24	SAINT-LOUIS DE MARIE-GALANTE	Ménard	SERRAND (N.)	INRAP	23646	DIAG	CCL	60
25	SAINT-LOUIS DE MARIE-GALANTE	Anse du Coq	HONORE (S.)	UNIV	23682	FP	PRE	62
26	SAINT-MARTIN	Mont Vernon	BONNISSANT (D.)	INRAP	23608	FPREV	CCL	64
27	TROIS-RIVIERES	Grand Anse, La Redoute d'Arbaud	YVON (T.)	SRA	23748	SD	CCL	67
28	VIEUX-HABITANTS	La Gravière	BOUVART (P.)	HADES	23507	FPREV	CCL	71
29	ILES DU NORD	Batteries	VIDAL (J.)	CNRS	23675	PT	CCL	73
30	ARCHIPEL DE LA GUADELOUPE, ANTIGUA ET BARBUDA Etude de la période céramique ancienne		BERARD (B.)	UNIV	—	ETU	PRE	75
31	GUADELOUPE Cavités naturelles : aspects géologiques, fauniques et archéologiques		LENOBLE (A.)	CNRS	23741	PCR	PRE CCL	76
32	GUADELOUPE Evaluation du potentiel scientifique du matériel de mouture, de broyage et de polissage de sites amérindiens		REYNAUD (G.)	UNIV	23680	ETU	PRE	79

Carte des opérations autorisées



**Tableau de présentation générale
des opérations autorisées**

	2010
DIAGNOSTIC (DIAG)	12
FOUILLES PREVENTIVES (FPREV)	8
FOUILLES PROGRAMMEES (FP)	1
SONDAGE (SD)	5
SAUVETAGE URGENT (SU)	1
PROSPECTION INVENTAIRE (PI)	1
PROSPECTION THEMATIQUE (PT)	1
ETUDES (ETU)	3
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	1
TOTAL	33

Travaux et recherches archéologiques de terrain

LES ABYMES

Prospection dans les Grands Fonds

Colonial

Pendant l'année 2010, une formation aux méthodes de prospection pédestre en archéologie a été délivrée au personnel du service culturel de la ville des Abymes et une prospection archéologique dans les Grands-Fonds Abymes a ensuite été entreprise (sauf les quartiers de Bazin, Nérée et Caraque).

La zone des Grands-Fonds, parsemée de hauts mornes, est desservie par un réseau routier secondaire construit récemment. Une forte urbanisation s'est développée en fond de vallée, gagnant aussi les mornes, et présentant des menaces pour les sites archéologiques et les occupations anciennes. Une prospection archéologique a donc été décidée sur ce secteur mal connu des Grands-Fonds afin de reconnaître son potentiel et d'établir un premier recensement. Dans la mesure du possible, chaque morne a été prospecté. Cette opération s'est avérée positive pour la période historique mais négative pour la période amérindienne.

La prospection a permis de découvrir 97 nouveaux sites historiques dont 17 indices de sites, et de vérifier 8 sites déjà recensés dans la base Patriarche. L'un d'eux, un fortin, possédait, lors de son premier géoréférencement à la carte archéologique des canons qui ont aujourd'hui disparu.

Une forte proportion de sites (49) concerne des lieux funéraires ou religieux (32 cimetières, 12 sites à tombe isolée ou de 2 à 3 tombes, 4 chapelles, 1 ex-voto). Parmi ces derniers, 38 concernent des sites d'habitat avec ou sans structures conservées – citerne (fig. 1), puits, enclos, mur de soutènement – tandis que 8 sont des charbonnières.

Les cimetières peuvent être abandonnés ou être encore utilisés, lieux sépulcraux de une ou plusieurs familles depuis au moins 100 ou 150 ans. Les

cimetières les plus anciens sont en général composés de tombes délimitées par des pierres et lambis. Les cimetières encore utilisés, quant à eux, présentent plusieurs types de tombes : des tombes de pierres (fig. 2) ou de lambis, des tombes rectangulaires maçonnées souvent carrelées ou des caveaux carrelés pouvant contenir plusieurs défunts. Quelques caveaux sont aujourd'hui construits et constituent les prémices de futurs cimetières.



Figure 1 : LES ABYMES, Fonds Bambou, citerne

Dans la catégorie habitat, il est dénombré dix-huit habitats, sept citernes, sept habitats associés à une autre structure, trois puits, deux murs de soutènement et un enclos.

Rares sont les élévations des habitations encore conservées. En revanche, les éléments comme les puits ou les citernes sont assez bien préservés. Seule une habitation semble encore posséder un moulin, une citerne et des fondations de maisons ; une autre, possédant plusieurs unités fortement endommagées, présente au moins une pièce semi-enterrée.

Cette prospection a donc permis d'enrichir la carte archéologique sur une zone jusqu'alors méconnue. Elle a permis notamment de mettre en évidence le nombre important de cimetières ou de tombes isolées dans les quartiers de Coma et Terrasson. Les traces de bâti en pierre semblent relativement peu nombreuses, ce qui pourrait signifier que les matériaux périssables comme le bois ont été préférentiellement utilisés dans la construction. Aucun

indice amérindien n'a été décelé, absence qui pourrait s'expliquer par la médiocre visibilité du sol compromettant la détection d'indices parfois ténus comme les tessons de céramique.

Isabelle GABRIEL



Figure 2 : LES ABYMES, Coma, tombes recouvertes de pierres

LES ABYMES ZAC de Dothémare ; tranche A2

Précolombien
Colonial

Le diagnostic a été mené sur la commune des Abymes, en amont d'un projet de ZAC (tranche A2, 153 766 m²). L'emprise comprend une plaine ouest à 4 mètres d'altitude, un replat central entre 5 et 12 mètres et une partie de morne calcaire, au nord-est, culminant à 23 mètres. La zone est bordée au sud-est par la ravine Dothémare. Deux sites précolombiens (Dothémare, Belle-Plaine) sont connus dans le secteur ainsi que plusieurs occupations historiques portées sur la Carte des Ingénieurs du Roi (1764-1768), en particulier, l'habitation sucrerie Claire Fontaine (XVIII^e), potentiellement située dans l'emprise.

Les 204 sondages (fig.1) ont révélé des argiles d'altération du substrat volcanique apparaissant à une profondeur variant entre 0,2 et 2,3 mètres. Elles sont recouvertes par des argiles rouge, puis brun clair à jaune, incluant des précipitations ferro-manganiques

et des quartz. Un limon argileux brun les recouvre. Cette séquence est plus ou moins dilatée, notamment dans la plaine ouest inondable qui comprend des paléochenaux de divagation. 286 faits archéologiques ont été observés dans 96 sondages. Parmi eux, quatre portions de plate-formes constituées d'une assise de moellons calcaires sans mortier ont été décelées : il pourrait s'agir de restes de voiries ou de base de cases (fig. 2). La mieux conservée, positionnée au nord-ouest en limite de plaine inondable, mesure 8 mètres par 2,8 mètres. Seules des portions des trois autres sont conservées au pied du morne nord-est, sur un replat à 13 mètres d'altitude. Les rares tessons céramiques associés, liés à l'industrie du sucre, sont délicats à dater hormis un tesson du XVIII^e siècle. Une voie ferrée, en grande partie carbonisée, a également été mise au jour. Surcreusée dans le substrat, elle se compose,

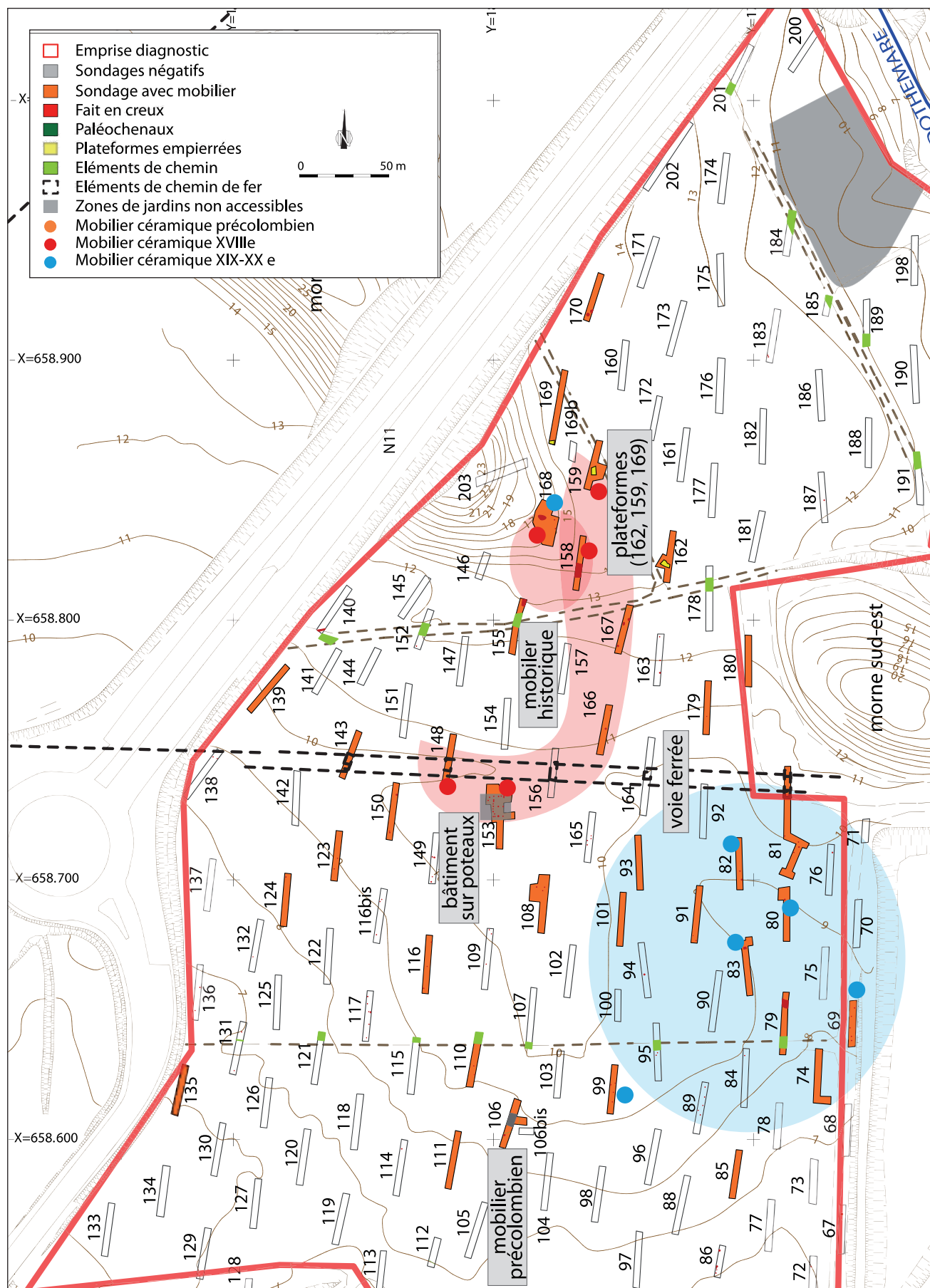


Figure 1 : LES ABYMES, Zac de Dothémare, partie est du plan général du diagnostic

sur 40 centimètres, d'un remblai mêlant argile et limon, couvert par un ballast de galets volcaniques qui inclut les traverses parallèles en bois, espacées d'environ 80 centimètres. Les deux rails reposent perpendiculairement sur ces dernières. La voie longe le replat topographique au pied des mornes nord-est et sud et traverse le tiers central du terrain du sud au nord. Sa direction au sud de l'emprise est inconnue ; au nord, elle rejoignait probablement une voie orientée sud-est / nord-ouest, qui franchit la ravine Dothémare sur un pont métallique à l'est de l'emprise.

274 autres faits correspondent à des creusements de profondeurs variables, apparus dans les argiles, en majorité de nature agricole ou végétale. Seuls 61 s'apparentent à des trous de poteau, fosses et trous de plantation, concentrés aux pieds des mornes et autour de la voie ferrée. Dans le tiers occidental du terrain, ils ne forment pas d'organisation structurée et n'ont livré qu'un rare mobilier de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle. Dans le tiers central, ces ensembles sont plus cohérents, parfois comblés de mobilier ou de nodules calcaires : au sud, ils sont associés à de la céramique caractéristique de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle ; au nord, ils composent un plan de bâtiment rectangulaire incomplet sur 22 poteaux (8 par 4 mètres), de fonction inconnue, associé à un mobilier du XVIII^e siècle ; enfin, à l'est, sur le replat du morne nord-est, ils comprennent de la céramique domestique et des éléments liés à l'industrie du sucre attribuables à la deuxième moitié du XIX^e voire au début du XX^e siècle.

Enfin, quelques tessons précolombiens épars, isolés au centre du terrain sur le bord d'une cuvette, sont peut-être à mettre en relation avec les vestiges découverts à proximité sur le Morne l'Épingle (Romon, 2010) ou sur le gisement de Belle Plaine, 2 kilomètres au nord (Stouvenot, 2010).

Les 15 hectares diagnostiqués révèlent donc des éléments de structuration de cette plaine rurale, entre la fin du XVIII^e et le milieu du XX^e siècle. Sa partie ouest, partiellement inondable, semble être

restée en culture. Sa partie centrale, formant un replat d'altitude moyenne (8-10 mètres) entre les trois mornes, a vu la succession de diverses structures. Une composante ancienne du XVIII^e siècle est représentée par un bâtiment sur poteaux et du mobilier récolté au pied du morne nord-est. Les 4 portions de plate-formes pourraient y être associées (fig. 2). Il est possible que l'ensemble corresponde à une part de l'habitation Claire Fontaine incluse dans cette zone, d'après la Carte des Ingénieurs du Roi et la carte archéologique. Néanmoins, la partie majeure de l'habitation occupait sans doute le sommet relativement plat du morne nord-est, désormais sous la RN11. Une composante plus récente du XIX^e siècle est représentée par du mobilier dispersé dans la zone basse, sur la terrasse et au pied du morne nord-est. Elle reflète la permanence de la culture de la canne sur cette zone en lien avec des habitations environnantes ou avec les usines sucrières qui leur succèdent. L'équipement le plus récent est une voie ferrée d'acheminement de la canne restée dans les mémoires jusque dans les années 1970.

Nathalie SERRAND

Références :

Carte de la Guadeloupe des Ingénieurs du Roi, 1764-1768. Consultée au Service régional d'Archéologie de Guadeloupe, Basse-Terre ; déposée au Service Historique de la Défense, Département Armée de Terre, 7 B 123

Romon, 2010 : Romon T. : *Dothémare ; Morne l'Épingle, Les Abymes, Guadeloupe*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2010, 32 p.

Stouvenot, 2010 : Stouvenot C. : *Le dépotoir précolombien du site de Belle Plaine : une occupation troumassan-troumassoïde, Les Abymes, Guadeloupe*, rapport de fouilles, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2007, 78 p.



Figure 2 : LES ABYMES, Zac de Dothémare, plateformes empierrées

Le terrain diagnostiqué est localisé sur la commune des Abymes (Guadeloupe), au sud-ouest de la Grande Terre, en bordure de l'aéroport Pôle Caraïbes, à environ 4 km du bord de mer. Le projet est implanté dans un contexte agricole (canne à sucre), traité mécaniquement. Des traces agraires ont été identifiées dans les sondages. Le projet de l'aménageur, la SEMAG, aboutira à la réalisation de la ZAC de Dothémare. Les parcelles AD 17, AD 424 et AD 425, qui n'étaient pas propriété de l'aménageur au démarrage de l'opération, ont été sondées au cours d'une seconde phase en janvier 2010. Elles correspondent au Morne L'Eingle proprement dit, un éperon calcaire qui culmine à 36 m d'altitude. Les voiries de la ZAC étaient déjà en place au moment du diagnostic.

Les sondages, au nombre de 81, ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique de 15 tonnes à chenille, munie d'un godet lisse de 2,3 m de large. Ils couvrent 4,8 % de la surface diagnostiquée. Ils ont été implantés suivant un maillage en quinconce dans la plaine et sur la ligne de crête et les pentes du morne. Ils ont été rebouchés. La quasi-totalité du

mobilier archéologique récolté était éparé en surface ; aucune concentration n'a pu être isolée. Il s'agit de céramique coloniale tardive (fin XIX^e début XX^e) et de verre. Deux tessons amérindiens ont été trouvés en surface dans la partie nord du terrain. La seule structure identifiée est une fosse localisée au nord-est du terrain. Elle est circulaire, d'un diamètre de 1 m et renferme quelques éléments de céramique amérindienne très dégradés. Sa partie supérieure est arasée par les labours. Son fond se situe à 110 cm sous le sol actuel. Il semblerait qu'il s'agisse d'une fosse isolée dont la fonction reste inconnue. Le mobilier qui en est issu est très érodé (altération chimique de la surface). Un charbon a été daté par AMS à 1145 +/- 30 BP (KIA 37497) soit en années calibrées à 2 sigmas, entre 780 et 977 ap. J. C. Ces éléments, éparés, attestent d'une occupation diachronique de la parcelle. La présence de vestiges reste isolée.

Thomas ROMON

ANSE-BERTRAND
Etude de la collection du site Macaille

Colonial

Au cours du XVIII^e siècle, la France impose à ses colonies d'outre-mer la politique économique marchande de l'Exclusif, faisant de la métropole le seul partenaire commercial autorisé pour les colons guadeloupéens. Ce modèle économique étudié par les historiens peut aussi être abordé par le biais de l'archéologie. L'identification de la provenance des artefacts de sites archéologiques, en particulier la céramique et le verre, donne des indications sur les réseaux commerciaux privilégiés pour l'approvisionnement d'une région.

Depuis quelques années se développe l'étude des sites en lien avec la sphère d'échange atlantique, en intégrant, au schéma analytique les relations commerciales entretenues avec l'extérieur. C'est dans ce cadre que l'étude de la collection archéologique du site Macaille à Anse-Bertrand a été réalisée, en tentant de mettre en évidence l'implication des différents acteurs du commerce dans l'approvisionnement des habitants de cette région. Le site Macaille est situé sur la partie nord-ouest de la Grande-Terre près de la commune d'Anse-Bertrand.

Découvert en 2006 par diagnostic (Van Den Bel, 2006), il a fait l'objet d'une fouille préventive en 2007 en préalable à la construction d'un lotissement. L'étude des céramiques a été effectuée par Isabelle Gabriel dans le cadre du rapport de fouille (Henry *et al.*, 2009). Un examen a été réalisé par la suite par l'auteur de cette notice dans le cadre d'une thèse afin d'établir des comparaisons avec le mobilier provenant de sites guyanais.

Brève mise en contexte du site Macaille et de sa collection archéologique

Les fouilles ont permis d'identifier 169 structures se déclinant en 15 bâtiments, une palissade et une grande fosse d'où est issue la majorité du mobilier dont il est question ici. Les bâtiments, construits sur poteaux, appartiennent à une habitation sucrerie, dont certains éléments comme le moulin, n'ont pas été retrouvés (Henry *et al.*, 2009 : 30, 106-118). La carte des Ingénieurs du Roi, levée entre 1764 et 1768, situe une mare et quatre bâtiments qui ne concordent pas avec les vestiges

découverts. Il est possible que la carte ait été dressée après l'abandon des occupations révélées par la fouille ; l'occupation du site se situerait entre 1720 et 1775 (Henry *et al.*, 2009 : 30, 106-118).

ÉTUDE DU MOBILIER : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

L'étude dont il est question vise à restituer le réseau commercial approvisionnant Anse-Bertrand au cours du XVIII^e siècle par l'identification de la provenance des matériaux et la fonction des objets d'importation trouvés lors des fouilles. Les productions locales ont donc été écartées. L'analyse a porté sur un nombre minimal d'individus (NMI) de 186 poteries et verres (sur 545 nombre de restes, faïence, terre cuite fine, terre cuite commune et grès et verre). Sans surprise, la majorité des objets provient de France avec 116 individus. Les mobiliers anglais (14 objets), espagnol (2 objets), hollandais (13 objets) et italien (4 objets) sont aussi représentés, mais dans une moindre mesure, ce qui cadre avec la politique de l'Exclusif commercial français.

Fonction du mobilier

Les productions liées à l'alimentation sont majoritaires (108 individus) alors que celles destinées au stockage comptent 68 individus et que deux seulement se destinaient aux soins du corps. Pour la céramique, la faïence et les autres terres cuites fines sont réservées à la table, alors que la terre cuite commune est communément utilisée en cuisine. Des exceptions sont toutefois à noter. La faïence brune (« cul noir ») sert autant au service de table qu'à la préparation des aliments : ce matériau qui résiste à la chaleur est pourvu d'une glaçure brune à l'extérieur pour masquer les marques de suie provenant de leur utilisation dans, ou à proximité, de l'âtre.

Certains récipients de terre cuite commune de bonne facture et présentant des décorations sont utilisés dans le même contexte (fig. 1). Par ailleurs, des objets en terre cuite commune sont utilisés comme vaisselle de table, notamment les petits bols (écuelles) en terre cuite commune provenant de la vallée de l'Huveaune près de Marseille (fig.1).

Pour les objets de terre cuite fine (faïence blanche, faïence brune, grès fin blanc) la variabilité des provenances est plus grande. Ces objets, généralement destinés à être vus (vaisselle de table ou de service), peuvent parfois être considérés comme des objets luxueux, exception faite des assiettes hollandaises à cordon bleu et des assiettes françaises à décor sommaire. Les objets de luxe sont couramment exportés. C'est probablement pour cette raison que les faïences hollandaises (13 objets), anglaises (9 objets) et espagnoles (2 objets) se rencontrent dans des proportions plus ou moins importantes dans les colonies françaises, surtout si on compare avec la présence de productions de terre cuite commune de ces mêmes pays qui est presque toujours nulle. Il n'est pas impossible que ces objets aient fait partie de cargaisons françaises et n'étaient pas issus d'un commerce illicite.

L'origine des céramiques et du verre

Les productions recueillies sur le site de Macaille sont conformes à ce qui est généralement rencontré dans les sites coloniaux du XVIII^e siècle (fig. 1). La faïence est le mobilier le plus représenté avec 52 objets provenant à la fois de France, de Hollande, d'Angleterre et d'Espagne. Viennent ensuite les terres cuites communes avec 33 objets provenant de France principalement, mais aussi d'Angleterre et d'Italie.

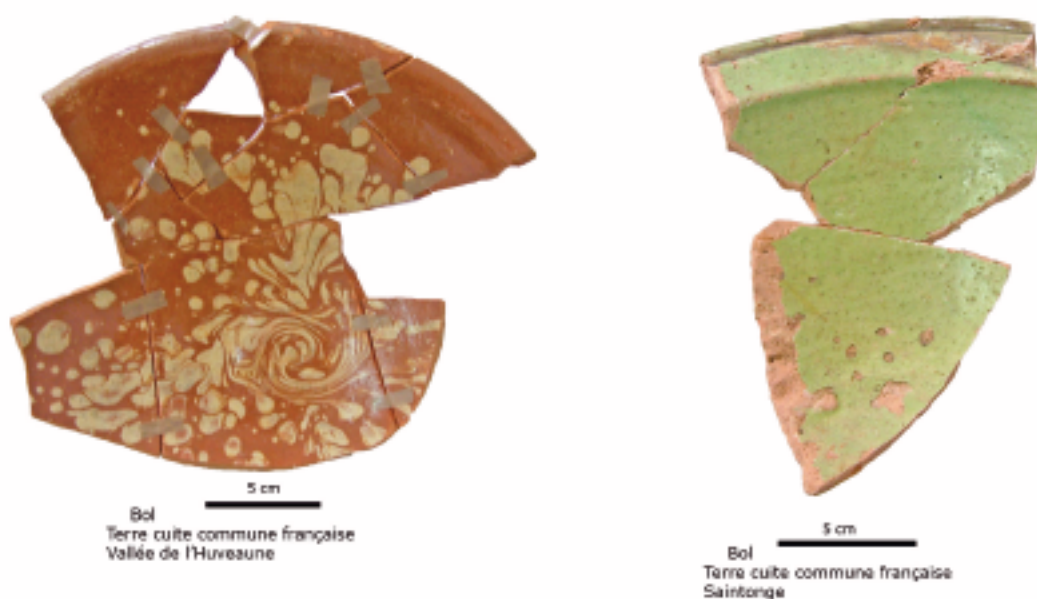


Figure 1 : ANSE-BERTRAND, Macaille, les terres cuites communes



A) Boutelle
Verre vert foncé français
Type pot de fleurs

5 cm



5 cm

B) Flacon à corps carré
Verre bleu-vert français



5 cm

C) Boutelle
Verre vert foncé
Type maillet

Figure 2 : ANSE-BERTRAND, Macaille, le verre

Pour la verrerie (fig. 2), le verre « vert foncé » est majoritaire. Les bouteilles en verre « vert foncé » françaises, en forme de « pot de fleurs » (fig. 2 A), proviennent des verreries au charbon développées à partir de 1723 en France. Vient ensuite le verre bleu français (fig. 2 B). La verrerie importée de France est donc présente en grand nombre, avec un type de bouteille à vin spécifique qui permet de donner un *terminus ante quem* de 1723 à l'assemblage. La présence de deux bouteilles en forme de maillet, en verre « vert foncé », datant du début du XVIII^e siècle, doit aussi être mentionnée (fig. 2 C).

Conclusion

L'identification des centres de production des terres cuites communes françaises permet de supposer que le commerce approvisionnant la Guadeloupe au cours de la période de l'occupation du site Macaille était principalement ancré en Méditerranée. En effet, des 44 objets identifiés à leur centre de production, 32 sont issus de la côte méditerranéenne et 12 seulement ont été produits dans des centres desservant les ports de la côte atlantique. En ce qui concerne les réseaux commerciaux approvisionnant la Guadeloupe vers le milieu du XVIII^e siècle, ceux émanant de la France semblent analogues à ceux desservant la Guyane à la même époque. Ainsi, si l'on se fie aux terres cuites communes qui seraient selon nous les marqueurs principaux des réseaux commerciaux, les échanges entre les colonies de l'aire circumcaribéenne prenaient leur source dans le bassin méditerranéen. Ces conclusions sont importantes considérant que l'objectif de cette recherche est de transcender la localité, caractéristique

inhérente de l'archéologie induite par l'étude des collections issues de sites ponctuels au niveau spatiotemporel, pour aborder la globalité et les prémises de la mondialisation caractéristique du développement du monde moderne et de ses acteurs sociaux.

Catherine LOSIER

Références :

Henry *et al.*, 2009 : Henry Y., Bigot F., Gabriel I., Grouard S., Tomadini N. : *Macaille-rue des pommes canelles, Anse-Bertrand, Guadeloupe*, rapport de fouilles 3 vol., Société Hadès, Bordeaux, 2009, 442 p.

Van Den Bel, 2006 : Van Den Bel M. : *Lotissement Clémence, Macaille, Commune d'Anse-Bertrand (Guadeloupe)*, rapport de diagnostic, Bègles, Inrap GSO, 2006, 28 p.

BAIE-MAHAULT Moudong centre

Colonial

L'opération réalisée à Moudong, commune de Baie Mahault, répond au projet de construction de plusieurs logements. Le terrain est localisé sur un léger promontoire dominant le Petit Cul de Sac Marin. L'habitation « Duquerry » est figurée sur la carte des Ingénieurs du Roi (1764-1768) à proximité du site. Les cartes levées au XIX^e siècle, comme la carte du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine de l'habitation Houelbourg, levée en 1867, ne mentionnent aucune occupation bâtie dans le secteur concerné. Le diagnostic porte sur la parcelle AT 208 de 7000 m² de superficie. La méthode utilisée lors de cette opération a consisté en l'implantation d'un maillage en quinconce de 23 sondages mécaniques de 10 mètres de longueur sur 2,4 mètres de large, espacés

de 10 mètres dans le sens de la pente du terrain. La découverte d'un trou de poteau et d'un mur dans les sondages 4, 5 et 6 dans la partie nord ouest du terrain a conduit à la réalisation d'une large fenêtre de décapage de 314 m² pour vérifier la nature et l'étendue des vestiges. En concertation avec l'aménageur, une fouille complémentaire a été réalisée par le SRA à l'emplacement du bâtiment découvert lors de la phase diagnostic pour en préciser son plan et sa fonction. Ainsi un décapage élargissant la fenêtre précédente a permis de mettre au jour de nouvelles structures, topographiées par Xavier Husson INRAP (fig.1).

Plusieurs types de structures ont été reconnus lors des diagnostics. L'un d'eux correspond à deux fondations de murs en pierre (tuf et mortier) très

arrasés, formant un angle droit. Ces dernières délimitent un espace, accolé à l'un des murs, comprenant une petite zone pavée d'1,10 mètres de large sur 2 mètres de long, constituée d'un radier de pierres noyées dans le substrat argileux.

Le reste de l'espace est occupé en extrémité orientale par une série de trous de poteau de diamètres compris entre 50 et 70 centimètres, voire 1 mètre pour les plus conséquents. Des restes de calages de poteaux avec des galets, du tuf ou des éléments de madrepore ont été retrouvés dans certains trous comblés et dont les profondeurs varient entre 15 et 40 centimètres.

Des alignements sont nettement perceptibles. Les trous 2 à 5 forment une limite nord-sud, parallèle au mur, qui pourrait correspondre à une façade du bâtiment mixte (pierre, poteaux de bois). Les autres vestiges de poteaux, reconnus lors de la fouille complémentaire, délimitent un espace fermé par deux alignements à angle droit, recoupés par la ligne de poteaux de la façade orientale. Deux fines sablières parallèles détectables par des concentrations de modules de mortier complètent l'organisation interne de cet espace bâti. L'interruption nette dans la partie centrale du mur maçonné sud signale très probablement l'emplacement d'une ouverture (entrée piétonne ?).

Le mobilier recueilli lors du diagnostic et de la fouille complémentaire est relativement peu abondant et assez fragmenté. Aucun dépotoir n'a été reconnu. Pour la partie du bâtiment, des tessons piégés dans des trous de poteau correspondent à des céramiques provençales, certaines de type vallée de l'Huveaune, d'autres des productions de Vallauris, dont un poëlon, daté par Lucy Vallaury du LA3M, du début du XX^e siècle.

Les éléments métalliques tels que, fragments de chaînes, tiges, chevilles, gonds et gros clous tréfilés de traverse de chemin de fer, sont plus abondants.

Dans le reste des tranchées de sondage le mobilier est très rare.

Cette opération aura permis de mettre au jour le plan d'un bâtiment en pierre sur deux faces paraissant ouvrir sur une galerie de poteaux de bois. Le mobilier céramique associé situerait sa dernière occupation au début du XX^e siècle.

Mickaël MESTRE
en collaboration avec Anne-Marie FOURTEAU

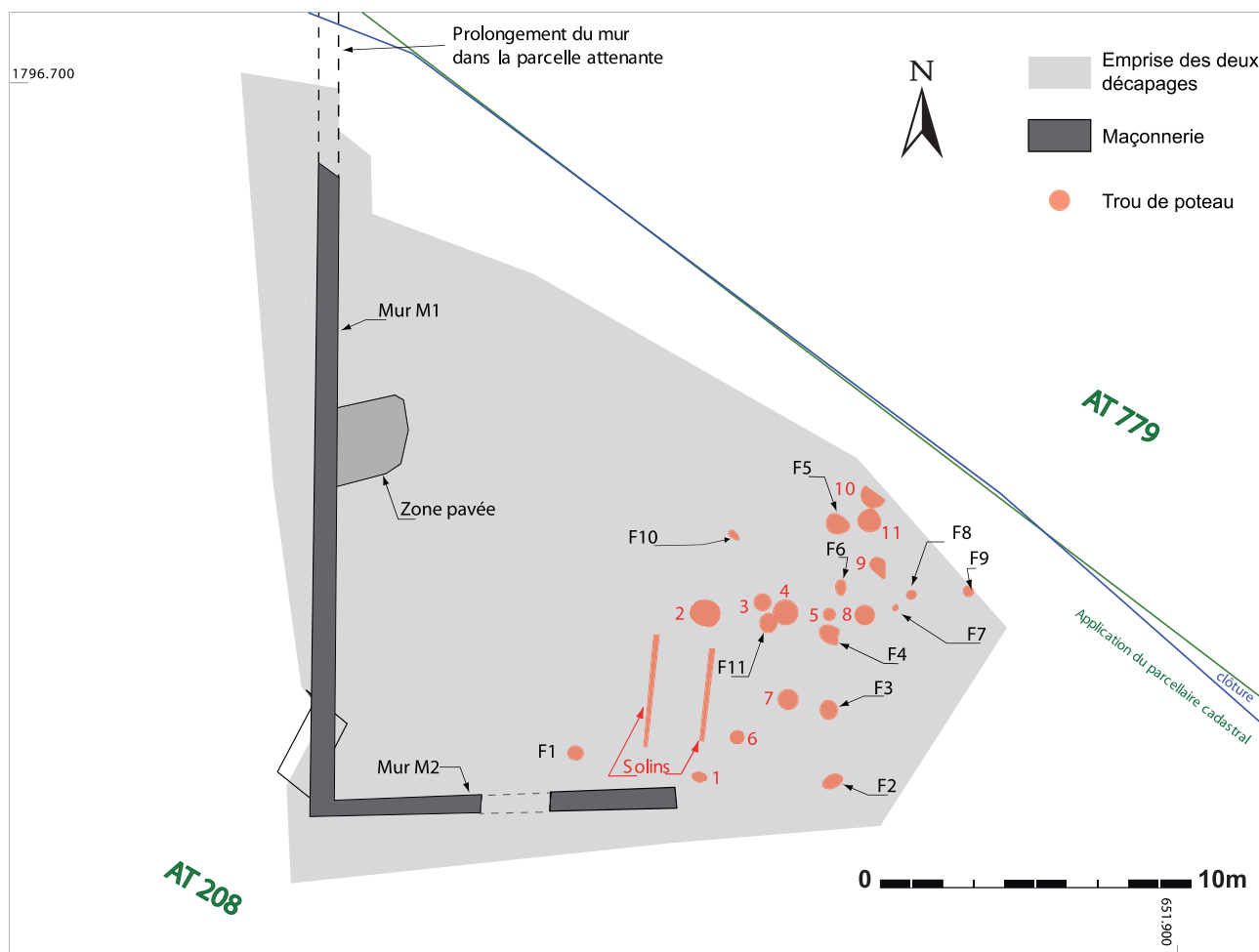


Figure 1: BAIE-MAHAULT, Moudong. Plan des vestiges rencontrés lors du diagnostic et de la fouille complémentaire

Le projet de contournement du quartier de Rivière des Pères, entre les communes de Basse-Terre et de Baillif, entrepris par la Région Guadeloupe, a permis la découverte d'un cimetière inédit d'époque coloniale. Il a été fouillé par une équipe de l'Inrap du 29 mars au 1^{er} juin 2010. La problématique principale de cette opération était d'en identifier le statut. Au moins trois hypothèses sont compatibles avec cette découverte :

- le cimetière paroissial du bourg primitif de Baillif situé sur les berges de la Rivière des Pères au début du XVII^e siècle ;
- le cimetière d'esclaves de la sucrerie du Petit Marigot, propriété des Révérends Pères dominicains depuis le début de la colonisation française à la révolution ;
- le cimetière de l'hôpital militaire de Basse-Terre, déménagé dans ce secteur dans la première moitié du XIX^e siècle.

En raison de l'effectif très important de tombes, une stratégie d'intervention adaptée a été mise en place. La fouille a été effectuée sur huit secteurs cumulant 166 m², permettant de constituer un échantillon significatif au regard de la problématique. Ces secteurs ont livré 185 sépultures et les restes squelettiques de 193 individus en position primaire. En reportant ce chiffre à la totalité du cimetière qui s'étend hors des limites de l'aménagement, le nombre total d'individus peut être estimé à plusieurs milliers.

Les structures funéraires correspondent majoritairement à des sépultures individuelles, exceptés sept dépôts simultanés de deux corps. Les défunts sont inhumés en pleine terre ou en cercueil (fig.1). Ils reposent pour la plupart sur le dos. Quatre individus, regroupés dans un même secteur, sont déposés sur le ventre. Pour plus de la moitié, les tombes sont orientées selon l'axe est-ouest. Une orientation nord-sud intéresse toutefois 20% des tombes, les plus anciennes. De nombreux os sont en position secondaire dans le remplissage des tombes. Ils proviennent des recouvrements de sépultures plus anciennes. Ces gestes traduisent une utilisation longue et/ou importante de ce lieu d'inhumation.

Certaines caractéristiques de la population peuvent être précisées. Elle est uniquement constituée d'adultes. Les individus qui ont pu faire l'objet d'une diagnose sexuelle sont majoritairement de sexe masculin. Aucun traumatisme n'a été identifié. L'état sanitaire est globalement bon, donnant l'image d'une population constituée d'individus jeunes en bonne santé, décédés très rapidement. L'hypothèse de maladies foudroyantes, comme la fièvre jaune, le paludisme et la dysenterie, qui ont affectées une bonne partie des populations coloniales, est

proposée. Cette dernière pathologie a été confirmée par des tests immunologiques réalisés sur des échantillons de sédiment provenant de la cavité abdominale d'individus inhumés. Deux exemples de gestes médicaux ont également été identifiés : la découpe d'une calotte crânienne, témoin probable d'une autopsie, ainsi que l'amputation d'un segment jambier, celle-ci reposant dans le cercueil avec l'individu amputé. Hormis les clous des cercueils, le mobilier associé est minime ; celui lié à l'habillement est totalement absent.

Ces données ne peuvent à elles seules déterminer le statut de ce cimetière. Cependant, une approche comparative intégrant les résultats acquis lors de la fouille d'autres cimetières d'époque coloniale est pour sa part susceptible de fournir certains éléments de réflexions.

En Guadeloupe, actuellement, trois cimetières d'époque coloniale ont été fouillés (Romon *et al.*, 2009). Le statut de deux d'entre eux était connu avant la fouille : le cimetière de l'Hôpital de la Charité et le cimetière paroissial du bourg de Saint-François à Basse-Terre. Le statut du troisième, le cimetière d'esclaves de l'Anse Sainte-Marguerite au Moule, a été déterminé à partir des résultats archéologiques.

Les caractéristiques du cimetière fouillé à Baillif présentent de nombreuses similitudes avec celles du cimetière de l'Hôpital de la Charité. Au contraire, elles diffèrent des observations réalisées pour le cimetière paroissial du bourg de Saint-François à Basse-Terre et pour le cimetière d'esclaves de l'Anse Sainte-Marguerite.

En premier lieu, la structure biologique de l'échantillon populationnel mis au jour diffère très largement de celle d'une population naturelle. L'anomalie démographique enregistrée à Baillif suggère que les défunts proviennent d'un groupe populationnel constitué d'individus sélectionnés selon certains critères biologiques. L'absence de jeunes enfants et l'écrasante majorité d'hommes concorde avec ce que l'on est en droit d'attendre de la composition démographique d'un groupe militaire. L'état sanitaire observé diffère de ce que l'on connaît des populations d'esclaves et donne l'image d'une population jeune, décédée en bonne santé. Cette image est à mettre en relation avec les maladies foudroyantes qui touchaient en particulier la population métropolitaine fraîchement débarquée et tout particulièrement la troupe.

L'organisation interne du cimetière ainsi que les modalités d'inhumation des défunts sont très proches de celles du cimetière de l'Hôpital de la Charité et s'éloignent notablement de celles observées dans les cimetières de Saint-François ou

d'Anse Sainte Marguerite. Les sépultures doubles relativement nombreuses à Baillif (fig. 2) sont rares dans les cimetières paroissiaux et d'esclaves, et présentes dans le cimetière de l'hôpital de Charité. Il en est de même pour les inhumations sur le ventre. L'absence totale de mobilier associé aux défunts, très courant dans les cimetières paroissiaux et d'esclaves, est compatible avec l'appartenance des individus à un groupe militaire. En effet, leurs uniformes sont propriété de l'armée et étaient récupérés pour être redistribués aux nouvelles recrues.

Ainsi, en l'état actuel de l'étude, l'hypothèse du cimetière de l'hôpital militaire de Basse-Terre en utilisation durant la première moitié du XIXe siècle est-elle la plus probante. Elle doit toutefois être pondérée à plusieurs égards. Tout d'abord, il paraît difficile d'exclure de manière définitive la succession d'au moins deux cimetières de natures distinctes : un cimetière d'esclaves remplacé au début du XIXe siècle par le cimetière de l'hôpital militaire. Dans ce

cas, les résultats obtenus traduiraient une vision mixte de la population et des modes d'inhumations. Par ailleurs, compte tenu de la relation chronologique entre ces deux cimetières, une grande partie des sépultures appartenant au premier cimetière pourrait avoir été détruite par l'implantation des tombes liées au second.

Il faut enfin rappeler le nombre restreint de cimetières d'époque coloniale servant à ce jour de référentiel, ce qui implique nécessairement une vision tronquée de la variabilité des traitements funéraires dans les différents contextes populationnels considérés.

Thomas ROMON et Sacha KACKI

Références :

Romon *et al.* (2009) : Romon T. *et al.* : « La place des esclaves dans les cimetières coloniaux, trois exemples guadeloupéens ». in *Archéopages* n°25, 2009, p. 46-51.



Figure 1 : BAILLIF, Rivière des Pères. Cercueil en bois de forme hexagonale pourvu de tasseaux de renfort.



Figure 2 : BAILLIF, Rivière des Pères. Sépulture double. Les corps ont été inhumés ensemble dans une fosse rapidement comblée.

L'opération d'archéologie préventive, réalisée en prévision de la construction de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), fait suite à un diagnostic (Mestre, 2009) ayant mis en évidence un ensemble de vestiges immobiliers de l'ordre des Capucins et de mobiliers d'époque coloniale. Le site est localisé dans le cœur historique du quartier Saint-François, à l'emplacement de l'ancienne école Jeanne d'Arc. Le terrain se situe sur un morne dominant au sud la cathédrale et le port de Basse-Terre. Il se compose de deux terrasses présentant un pendage régulier vers le sud-ouest. Il est compris dans un environnement de type urbain où se sont implantées des habitations modestes.

Les données issues du terrain ont pu être confrontées à une abondante documentation bibliographique et iconographique. Ces travaux nous permettent d'esquisser quelques rappels historiques. Le destin des Capucins en Guadeloupe, après leur départ de l'île de Saint-Christophe en 1646, est étroitement lié à l'administration de l'île, confiée successivement aux gouverneurs Houël puis Du Lion. C'est ce dernier, en 1673 qui permet aux Capucins de s'implanter durablement sur la rive droite de la rivière aux Herbes. Il faut voir dans cette décision politique la volonté de contrebalancer le pouvoir grandissant des Dominicains et de favoriser le développement de Basse-Terre. Les iconographies et les chroniqueurs, tel le Père Labat par sa description de 1696, permettent de se faire une idée précise du premier couvent des Capucins avant l'incendie de la ville provoqué par les anglais en 1703, lors de la guerre de Succession d'Espagne. Ce n'est qu'à partir de 1713 que les Capucins desservent officiellement la paroisse de Saint-François. Si l'autorité n'entérine pas cette décision, la coutume se charge de le faire par la construction d'une église vers 1736, avec dans la décennie suivante une maison conventuelle. Le XVIII^e siècle, moins enclin aux affrontements, ouvre une période d'expansion qui se déplace du quartier du Carmel vers le bourg Saint-François, désormais centre économique et social. Le plan de 1749 et le

tableau d'Ozanne figurant les possessions des religieux représentent une bâtisse remarquable dotée d'un plan harmonieux. Les Capucins s'inscrivent ainsi au centre même du bourg qu'ils ont contribué à créer et à développer par des travaux hydrauliques sur la rivière aux Herbes. La période révolutionnaire scelle la fin des ordres religieux. Les frères mineurs s'exilent de 1792 à 1802 et leurs biens sont saisis. Les XIX^e et XX^e siècles sont marqués par les reconstructions et les mutations. Le cyclone de 1825 détruit l'église et le couvent ainsi qu'une partie de la ville. Quelques années plus tard, un presbytère est érigé. Il cède sa place en 1852 au séminaire-collège qui, face à des difficultés financières, ferme en 1905. Le Père Magloire le réhabilite en 1956, en créant l'école Jeanne d'Arc. Le 17 juin 1975, la cathédrale Notre-Dame est protégée au titre des Monuments Historiques. La richesse patrimoniale érigée par une histoire dense et mouvementée a fait de la ville de Basse-Terre un remarquable conservatoire de l'architecture de l'époque coloniale.



Figure 2 : BASSE-TERRE, Saint-François, vue des bâtiments (phase 4)

Les résultats scientifiques permettent de dresser un bilan positif. D'après le diagnostic réalisé et les opérations faites antérieurement sur le secteur, le premier est le fort potentiel archéologique de ce lieu, et l'état de conservation satisfaisant des structures présentent une conservation satisfaisante. Cet ensemble met en avant une grande hétérogénéité, témoignant d'une occupation dense, en continu, de la fin du XVII^e siècle à nos jours (fig. 1).

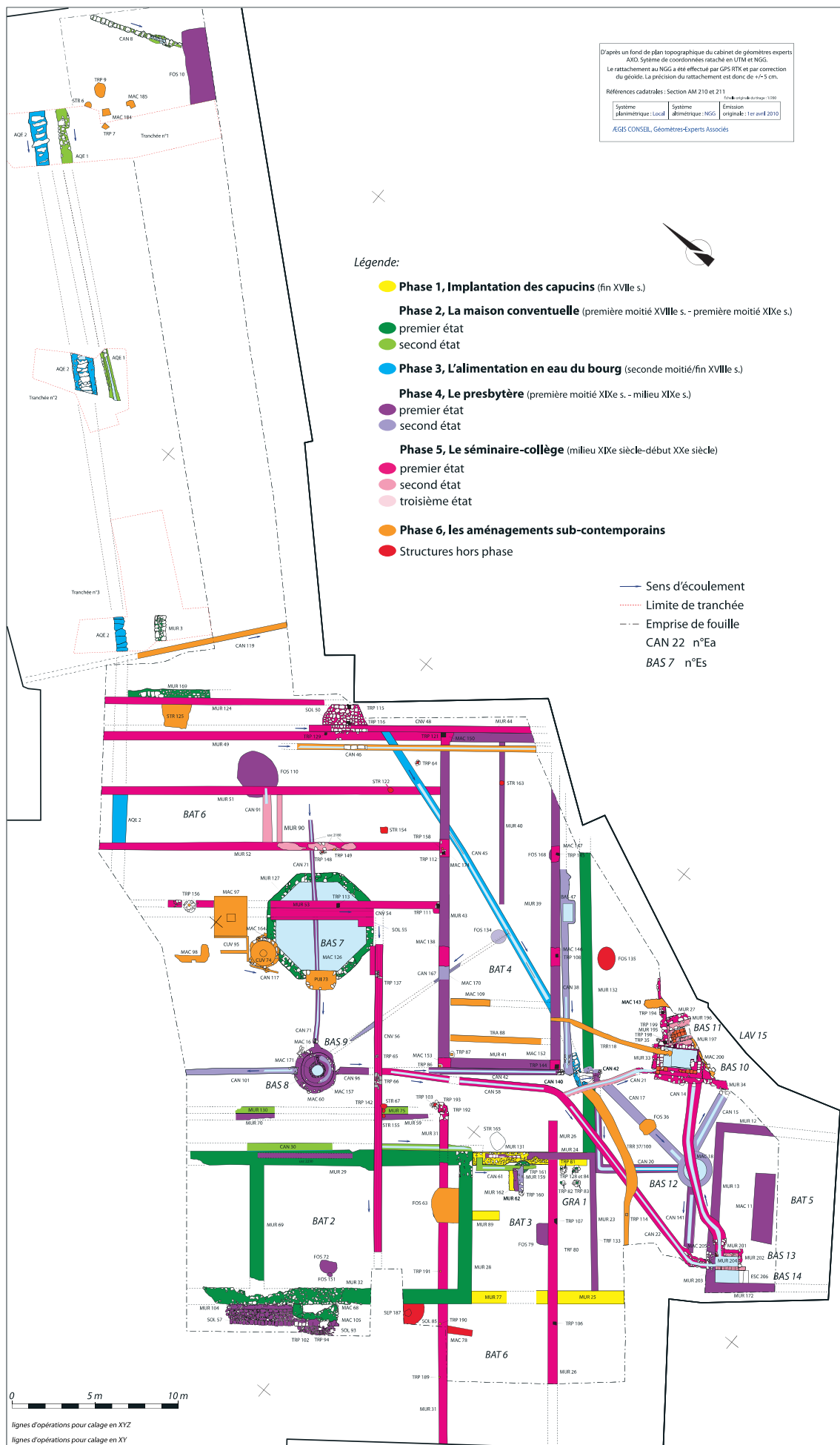


Figure 1 : BASSE-TERRE, Saint-François, plan général des vestiges par phases d'occupation

La première phase intervient à la fin de « l'ère des pionniers » dans le dernier quart du XVII^e siècle. Elle se caractérise par l'implantation des Capucins sur le morne avec une première structuration de la terrasse basse. Elle se définit par un vaste espace clos de murs. Cet ensemble est complété par la mise en œuvre de murs de séparation dont l'interprétation, faute d'indices explicites, soulève encore des interrogations concernant leur fonction. Toutefois, à la lecture du dessin levé en 1687 par Payen, il ressort une certaine analogie avec une partie des vestiges. Cette architecture se matérialise par l'emploi de matériaux rudimentaires, mais avec une mise en œuvre soignée.

La seconde phase, plus dense, pour laquelle nous distinguons deux états, correspond à la mise en place de la maison conventuelle, qui perdure de la première moitié du XVIII^e siècle jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle. La fouille a mis en évidence le plan d'une imposante bâtisse rectangulaire de près de 20 mètres de long, en maçonnerie de qualité, disposant au sud d'une entrée aménagée de type perron et d'une galerie en façade nord. Cet ensemble est complété par un bassin d'agrément monumental en octogone de 5 mètres de diamètre, établi au centre de la cour. Une séquence d'abandon a été identifiée pour ce dernier, que l'on peut placer à la fin du XVIII^e – début du XIX^e siècle. L'ordonnement manifeste qui se dégage de la répartition des structures souligne la conservation des vestiges de la première phase. Ainsi, nous avons la restitution d'une demeure au plan harmonieux qui domine le bourg Saint-François.

La densité des canalisations sur le site met en lumière une partie des étapes qui a conduit à la formation du réseau hydraulique du bourg. Ces actions s'illustrent dans une troisième phase attribuable entre la seconde moitié et la fin du XVIII^e siècle. Elles ont été mises en évidence avec l'étude d'un aqueduc de facture massive, reconnu sur la totalité de l'emprise. En dépit de lacunes chronologiques, faute d'artefacts temporels, l'examen du parcellaire cadastral, associé à un levé altimétrique, nous a permis d'identifier une très nette filiation avec le pont-aqueduc de Petite Guinée. La construction de cet ouvrage a été entreprise en 1785, à l'initiative du gouverneur de Cluny. Nous avons également pu reconnaître une section d'adduction figurant sur le plan de 1787. Cette fin de siècle marque donc un véritable essor de la politique hydraulique pour subvenir au besoin croissant du bourg.

La phase quatre, se traduit par la synchronie de trois unités d'occupation affectant deux états différents. Le premier bâtiment est construit en lieu et place de l'ancienne maison conventuelle dont il reprend l'orientation et l'architecture avec une galerie en façade nord. Le second édifice, perpendiculaire au premier, marque très nettement le site par son emplacement en bordure de rive. Enfin, le dernier bâtiment, à la conception soignée, suggère, par son

aménagement interne, un statut spécifique (fig. 2). Ce plan d'ensemble est complété par un réseau de canalisations destiné à l'alimentation en eau des bâtiments par le biais de bassins. L'un d'entre eux se distingue par une morphologie inédite nous permettant d'envisager un aménagement à fonction curative. La présence de mobilier pharmaceutique parmi les artefacts (pots à pommade et flacons en verre de médication) nous permet de proposer la présence d'un hospice dans ce presbytère de la première moitié du XIX^e siècle, construit après l'ouragan de 1825 (fig. 3). Il est alors possible d'attribuer aux bâtiments 3, 4 et 5, les affectations de dortoir, réfectoire et cuisine.



Figure 3 : BASSE-TERRE, Saint-François, pots à onguent (cliché L. VALLAURI)

La cinquième phase, qui se situe au milieu du XIX^e siècle, ne modifie que très peu la physionomie du site. Trois séquences bien distinctes ont été mises en évidence. La construction du séminaire-collège prend la forme d'un vaste corps de bâtiment en U qui s'appuie largement sur les bâtiments de la phase précédente. En effet, le bâtiment 4 est intégré au nouvel édifice et la cuisine est conservée. Des adjonctions supplémentaires sont réalisées avec la création d'une zone domestique (blanchisserie) au sein de laquelle un lavoir comportant deux bassins successifs a été reconnu (fig. 4). A ce changement d'affectation du site s'ajoutent des modifications du réseau hydraulique, notamment pour la cuisine qui reçoit un bassin qui sera plusieurs fois refait.

La dernière phase se signale par la mise en place d'événements correspondant à la désaffectation du séminaire-collège et à la construction de l'école primaire Bébian. Le changement d'affectation d'une partie des locaux intervient en 1956. C'est donc tout naturellement que la fouille a mis au jour des témoignages de cette époque.

Les résultats des études de mobilier mettent en avant des assemblages homogènes suggérant de façon univoque une occupation dense du site entre la seconde moitié du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle. Les premières traces d'implantation des Capucins à la fin du XVII^e siècle et dans la première moitié du XVIII^e siècle, avec la reconstruction du

couvent après 1730, se font très discrètes au sein du corpus mobilier. Du point de vue immobilier, cela se traduit par les aménagements bâtis mis en œuvre. En revanche, sur le plan sédimentaire les niveaux d'occupation sont inexistants. Le mobilier que nous avons prélevé (hors structures) provient d'un horizon uniforme. L'organisation du site par les Capucins, quelle que soit l'époque, présente toujours un plan cohérent, réfléchi, signe d'une volonté de pérenniser leur implantation. À l'issue de cette étude, avec l'appui des différentes sources, nous sommes en mesure de restituer un site religieux qui, dès la fin du XVII^e siècle jusqu'à nos jours, a fait l'objet d'une occupation permanente. Les changements qui s'opèrent au contact des religieux mettent en évidence une évolution architecturale de seconde génération. La transition se fait d'un mode constructif modeste, mais soigné et adapté au milieu, à une conception pérenne emprunt d'un symbolisme européen, traduction d'une avancée liée au processus de colonisation.

À défaut de pouvoir répondre à toutes les interrogations suscitées par cette fouille, cette étude aura permis de faire mettre en avant le rôle des Capucins durant la colonisation de l'île. La présence des ordres religieux est une donnée essentielle dans le processus colonial. À ce titre, les Capucins ont joué un rôle important. De la fin du XVII^e siècle, date de leur implantation à Basse-Terre, jusqu'à la dispersion de l'ordre en 1792, ils ont œuvré à la création et à la structuration du quartier Saint-François.

Benoît GARROS

Références :

Mestre, 2009 : Mestre M. : *Ancienne école Jeanne d'Arc « 1, place Saint-François – BP 369 » (Guadeloupe)*, rapport de diagnostic, Bègles, Inrap GSO, 2009, 82 p.



Figure 4 : BASSE-TERRE, Saint-François, zone domestique, lavoir et bassin

L'extension du tribunal administratif de Basse-Terre a motivé une prescription de diagnostic par le Service Régional de l'Archéologie, sur des parcelles situées dans le quartier administratif de la préfecture sur la commune de Basse-Terre. Elle est située en rive gauche de la Ravine Espérance, à l'extrémité de l'allée Maurice Micaux.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence des vestiges liés à l'ancienne caserne d'Orléans dont l'édification a été entreprise à partir de 1821. Le mur d'enceinte, détruit partiellement sur l'emprise, est néanmoins encore en élévation en certains endroits et délimite aujourd'hui des bâtiments administratifs. Si les quatre tranchées réalisées dans l'emprise du terrain n'ont révélé aucun vestige d'époque amérindienne, elles ont toutefois pu mettre en évidence les fondations de trois bâtiments présentant une assise de blocs équarris posée sur le substrat de blocs volcaniques andésitiques. Leur implantation est proche de celle figurant sur la carte de Voisin en 1867 (fig. 1). Le diagnostic n'a cependant pas permis de trouver de niveaux d'occupations, ni d'apporter d'éléments susceptibles de restituer chacune des élévations.

Le premier bâtiment n'est que partiellement conservé et fortement dégradé par la végétation. Il est en marge des casernes et adossé au mur d'enceinte. Il pourrait s'agir d'un bâtiment annexe, la rigole d'écoulement des eaux encore en partie présente sur le devant du bâtiment pouvant suggérer une cuisine, des latrines ou encore un lavoir. Le mobilier archéologique recueilli comprend essentiellement des tessons de faïence blanche fine, contemporaine de la construction (XIX^e-XX^e siècle).

Le deuxième bâtiment est mieux conservé. Même s'il n'a pas été possible de restituer le plan dans sa totalité, il présente la forme d'un quadrangulaire allongé, cloisonné. Une pièce semble avoir servi de salle d'eau. Les traces d'une ancienne canalisation, ainsi que les vestiges de carrelages blancs et de tomettes, pourraient le confirmer.

Le troisième bâtiment, parallèle au deuxième, est lui aussi de forme allongée, mais sans division intérieure. La construction est identique aux précédentes. Le mobilier céramique est constitué principalement de fragments d'assiettes, de tasses en faïence blanche fine, et d'un fragment de pipe, contemporains de la construction.

Les informations recueillies pour ces deux derniers bâtiments sont assez minces. L'un d'eux pourrait correspondre au bâtiment figurant sur la carte levée par le lieutenant Voisin en 1867. Il s'agirait de constructions provisoires en bois élevées au centre de la place d'armes. Les vestiges archéologiques ne permettent cependant pas d'être plus précis.

Au terme de ce diagnostic, la mise au jour de fondations de trois bâtiments apporte des éléments complémentaires à l'organisation architecturale au sein de l'enceinte de la caserne d'Orléans. Cependant, l'arasement des murs ainsi que la faible quantité de mobiliers archéologiques ne permettent malheureusement pas d'aller plus loin dans l'interprétation.

Nathalie SELLIER-SEGARD

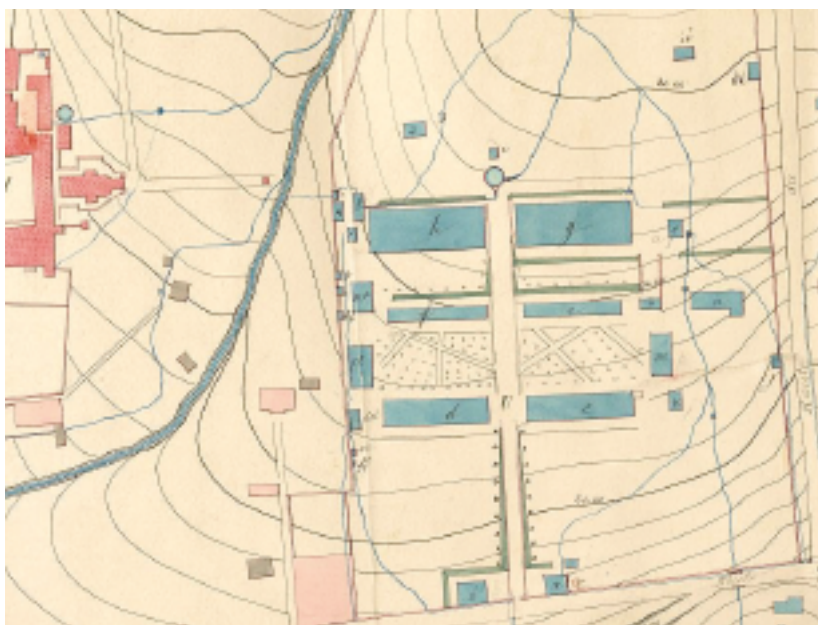


Figure 1 : BASSE-TERRE, caserne d'Angoulême. Extrait du plan de Basse-Terre par le lieutenant Voisin, 1867 (CAOM : DFC GUADELOUPE 17676A)

Cette opération de diagnostic archéologique est située sur la commune de Capesterre Belle-Eau installée sur la Côte au Vent de la Basse-Terre. Elle s'inscrit dans la continuité des recherches menées en 2001 sur cette commune à la faveur de diagnostics et fouilles préventives initiés lors de l'aménagement de la déviation de la RN1 et qui ont permis de mettre au jour de nombreuses et vastes occupations principalement amérindiennes.

La prescription du Service de l'archéologie porte sur un terrain de 35 968 m² dont environ un tiers de la surface, localisé au nord-est de la parcelle, est destiné à accueillir une nouvelle école. L'intervention s'est révélée positive. Sur les 66 sondages ouverts, 55 ont livré 248 structures, majoritairement d'époque amérindienne et dans une moindre mesure historique (fig. 1).

Outre deux trous de poteau isolés en amont de la parcelle, la période historique est localisée dans un secteur où la stratigraphie est bien conservée et compte trois phases d'aménagements successives. Une phase de mise en culture précoce, se traduisant par des colluvionnements, est également présente mais n'offre pas d'éléments particuliers à mettre en relation avec cette activité agricole.

La première phase historique est illustrée par un fossé parcellaire et une structure de combustion isolée qui repose sur un niveau ayant livré un tesson de grès daté du milieu du XVIII^e siècle. Cela situerait ce niveau postérieurement à l'aménagement du « chemin du Roy » qui figure déjà sur la carte de 1720 et dont la Route Nationale 1 a repris le tracé.

La seconde étape correspond à la formation d'un sol dont la matrice argileuse est mélangée à de petits éclats d'andésite et de galets. La dernière phase, observée dans tous les sondages, date de la seconde moitié du XX^e siècle et correspond aux labours récents liés à l'exploitation de la canne et surtout de la banane. Elle est responsable de l'arasement partiel de la plupart des structures amérindiennes situées dans la partie amont du terrain. Celles-ci correspondent à une forte concentration de trous de poteau et de piquets (201 faits), mais comptent aussi des fosses (31), deux fossés, deux zones de rejets domestiques, et enfin des traces dessinant l'une un arc de cercle et l'autre une forme allongée indéterminée.

L'occupation amérindienne présente deux phases chronologiques distinctes. La plus ancienne, cedrosan-saladoïde, déjà repérée lors de la fouille des gisements de l'Allée Dumanoir et de Moulin à Eau, confirme son extension dans ce secteur nord. Elle est illustrée par une grande richesse de struc-

tures en creux, et notamment 11 fosses, qui ont livré du mobilier bien daté (fig 2 et 3). À la phase suivante, attribuable au troumassan-troumassoïde, se retrouvent également des fosses à vocation détritique mais également des niveaux d'occupation sous forme d'aires de rejets, exceptionnellement conservés dans ces milieux érodés par l'exploitation agricole récente.

Il est possible que ce gisement marque une étape entre l'occupation cedrosan-saladoïde installée à 200 mètres du littoral et mise au jour en bordure de l'Allée Dumanoir (sites de la Rivière du Grand Carbet, de l'Allée Dumanoir et de Moulin à Eau) et le village troumassoïde localisé à Fromager, plus à l'intérieur des terres.

Problématique de recherche et principaux résultats

À l'instar du site voisin fouillé en 2001, ce diagnostic s'est révélé très positif et a permis de mettre au jour une concentration de vestiges essentiellement amérindiens localisés dans la partie médiane de la parcelle (fig. 1). Ils sont caractérisés par une concentration de 201 trous de poteau, 31 fosses à vocation détritique mais peut-être également funéraire, malgré la disparition des os en raison du contexte acide associé à une très forte pluviométrie. Deux zones de rejets ont également été conservées à la faveur d'un talweg où les sédiments sont protégés des atteintes des labours récents. Les structures se répartissent entre les phases néoindiennes anciennes (cedrosan-saladoïde) et récente-phase 1 (troumassan-troumassoïde).

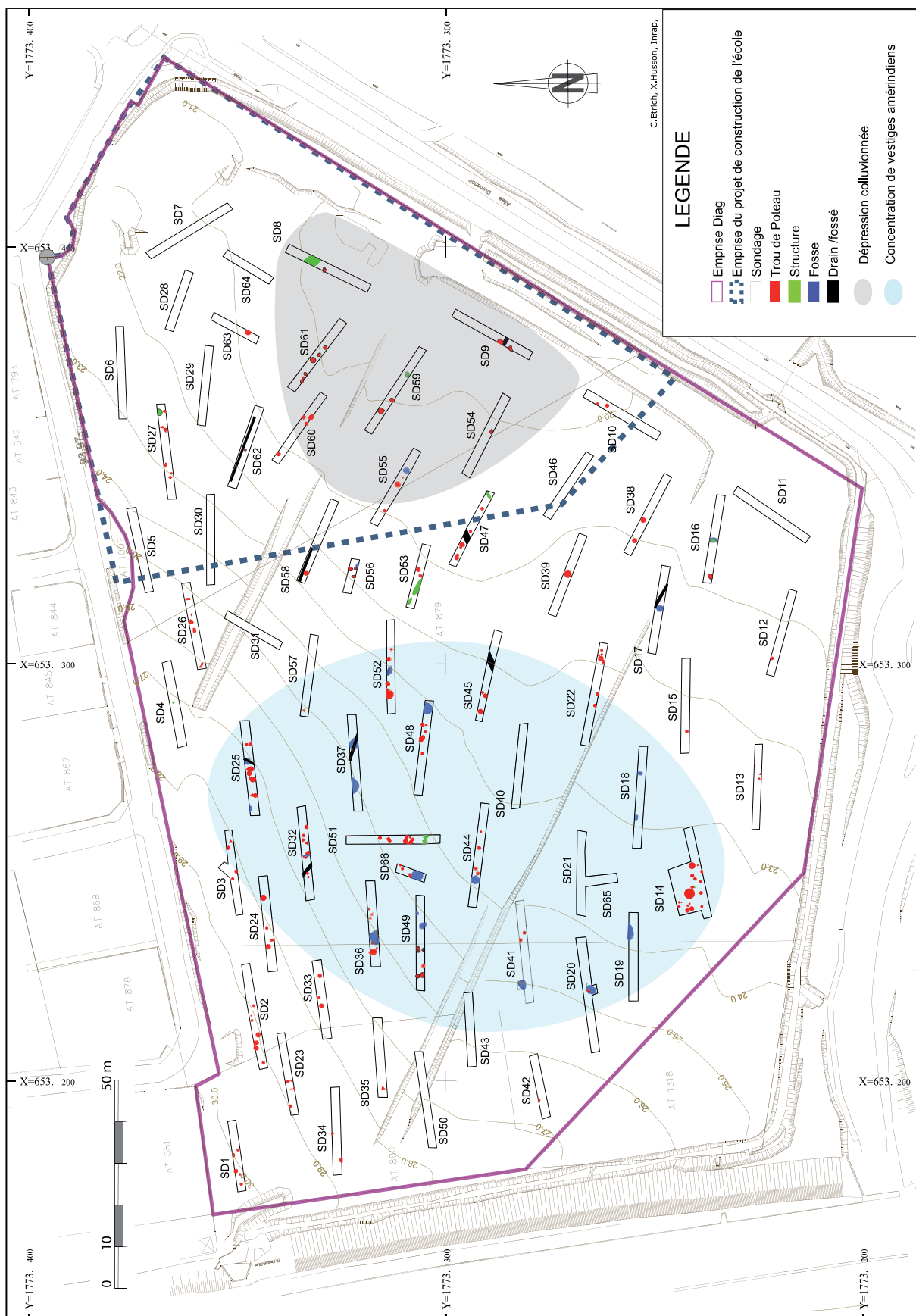
L'occupation coloniale est caractérisée par des structures en creux dans la partie amont de la parcelle. Bien qu'aucune organisation cohérente n'ait pu être dégagée, il n'est pas exclu qu'à la faveur d'un décapage extensif, des plans de bâtiments soient découverts, comme sur les sites voisins de l'Allée Dumanoir et de Moulin à Eau. Quant à la partie aval de la parcelle, directement menacée par le projet d'aménagement, elle présente une configuration stratifiée correspondant à l'époque coloniale. La phase la plus ancienne a pu être datée du milieu du XVIII^e siècle et repose sur des niveaux de mise en culture plus précoces qui pourrait être contemporains des bâtiments découverts sur les sites voisins (Moulin à Eau, 2001 et Allée Dumanoir, 2002).

Christine ETRICH

Références :

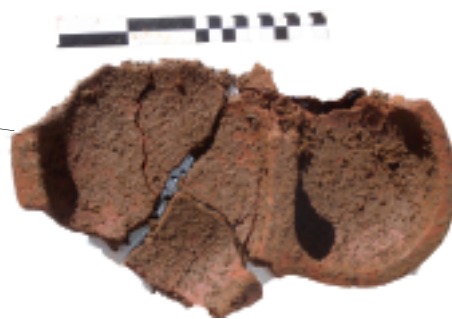
Mestre, 2001 : Mestre M. : *Site de Moulin à Eau, déviation RN1, Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe*, rapport de fouilles préventives, Pessac, Inrap GSO, 2001, 34 p.

Etrich, 2002 : Etrich C. : *Déviations de la RN1 Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe, le site de « L'allée Dumanoir »*, rapport de fouilles préventives, Pessac, Inrap GSO, 2002, 140 p.





Vue d'ensemble vers le sud-ouest de la fosse 086 et des autres structures.
Cliché : P. Raja. INRAP



Détail de la céramique de la fosse 086.
Cliché : C. Etrich. INRAP

Figure 2 : CAPESTERRE-BELLE-EAU, Moulin à Eau, fosse 086 fragments de céramique à double coupelle dissymétrique. Forme inédite, culture Cedrosan saladoïde



Figure 3 : CAPESTERRE-BELLE-EAU, Moulin à Eau, fosse 040, cliché P. Raja

CAPESTERRE BELLE-EAU Marquisat, « Les Siguines »

Colonial

Un projet de lotissement sur la commune de Capesterre-Belle-Eau (parcelles AT 294, 15 et AR 482 ; 25 000 m²) a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique (fig. 1). Le terrain concerné occupe un plateau entre 17 et 29 mètres d'altitude, en rive sud de la Rivière Saint-Denis, à 800 mètres de la mer. Il est situé dans un secteur ayant déjà livré des occupations coloniales (du XVII^e au XVIII^e siècle) et une vingtaine de gisements néoindiens (Etrich, 2001 a, b, Stouvenot, 2001, Toledo i Mur, 2003, 2004), dont le site cedrosan-saladoïde de Marquisat (Etrich, 2001 a), à 300 mètres au sud-ouest. Enfin, le diagnostic concerne aussi l'une des trois cavités souterraines connues aux alentours, pouvant présenter des traces anthropiques.

Des argiles d'altération du substrat volcanique sont apparues dans l'ensemble des sondages entre 0,2 et

1,7 mètre de profondeur. Elles sont recouvertes par des unités limono-argileuses brunes à éléments volcanoclastiques, puis par un limon argileux brun, remanié par les labours. Les unités non superficielles varient sur 1 mètre d'épaisseur en fonction de la topographie. Elles sont plus développées au sud-est, dans une cuvette topographique où apparaît un paléosol associé à du mobilier précolombien erratique. Ce paléosol a livré 18 faits identifiés comme des trous de poteaux, associés à du mobilier dans 7 cas. Un seul est nettement un aménagement anthropique (fig. 2). Creusé sur 1 mètre de profondeur, il contient à la base une concentration de charbons (poteau carbonisé ?) qui a livré une datation radiométrique de 650-780 AD Cal 2 sigma (Beta 283898). Le comblement supérieur inclut de nombreux cassons de lave-ponce, des fragments de

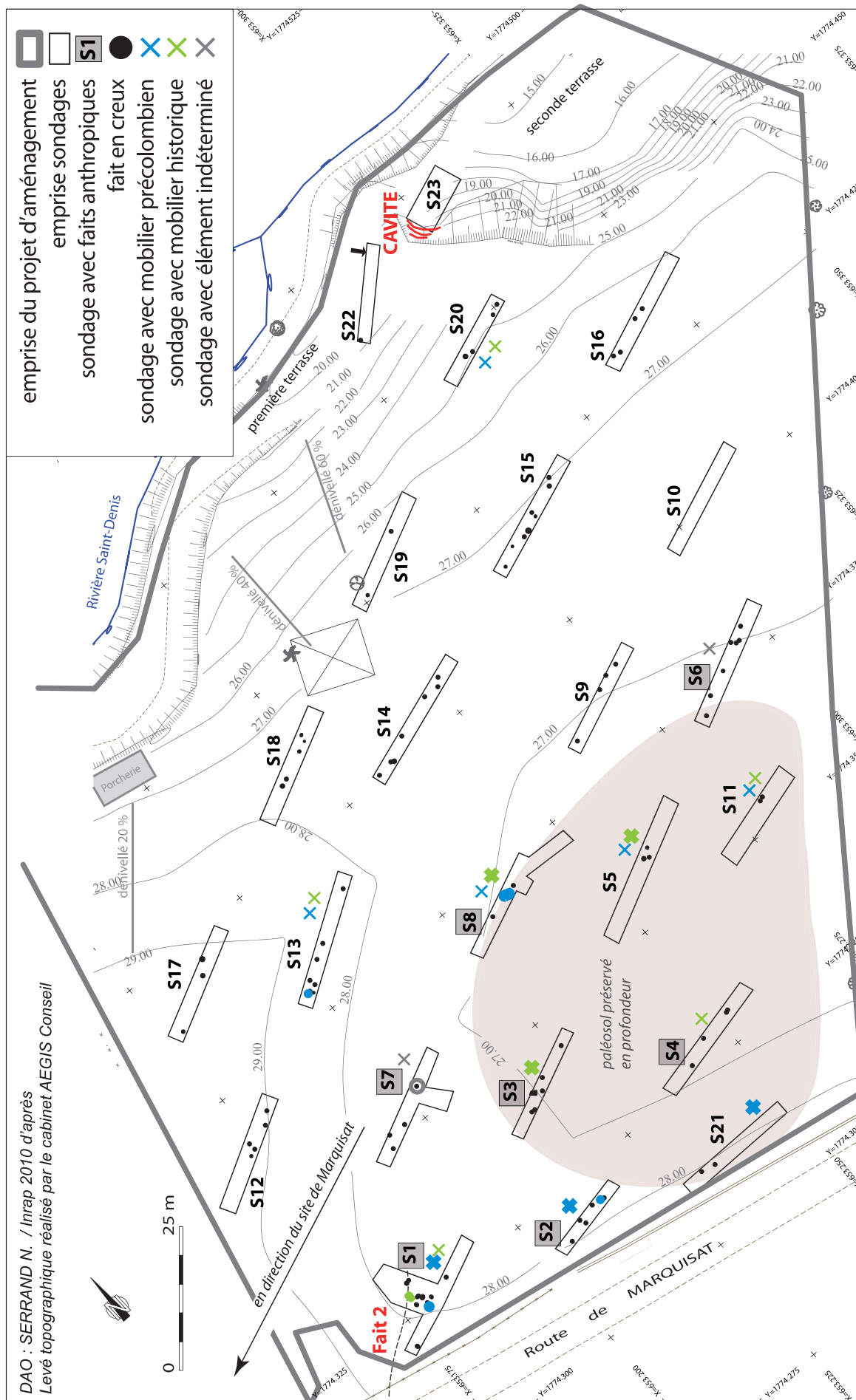


Figure 1 : CAPESTERRE BELLE-EAU, Marquisat, plan général du diagnostic

meules et 15 tessons précolombiens. Le reste du mobilier est concentré dans le sud du terrain. Il inclut 34 tessons historiques liés à l'industrie du sucre mais délicats à dater. Les 35 tessons amérindiens sont de petite taille et présentent peu d'attributs (rares cas d'engobe rouge, d'appendice, d'incision) permettant leur attribution à une phase néoindienne précise. Ils ne sont toutefois pas en contradiction avec la datation obtenue qui place la combustion du poteau dans une phase postérieure à celle du site voisin cedrosan-saladoïde de Marquisat (Etrich, 2001 a).

Pour des impératifs de sécurité, la cavité souterraine n'a été abordée que par le déblaiement du porche. Elle s'ouvre à 16 mètres d'altitude, dans la première des deux terrasses constituées au cours de l'encaissement de la Rivière Saint-Denis. Celle-ci a d'abord entaillé une formation pyroclastique homogène à grain fin, puis les coulées de débris, anciennes, indurées, à gros blocs hétérogènes. La première formation compose la voûte et présente des stratifications horizontales selon lesquelles se délitent les parois. Un sondage à l'aplomb du porche a montré des sédiments remaniés (décharge) sur 2 mètres jusqu'au substrat, occultant les dépôts alluviaux liés au fonctionnement de la rivière, ou les colluvions liées à l'évolution du porche. Le sol intérieur de la cavité, inondé sur 1 mètre, n'a pas été sondé ; il se trouve à 13,3 mètres NGG (niveau de la seconde terrasse), soit entre 2,5 et 3 mètres sous le plafond. La cavité présente une forme ovale sans diverticule apparent. Aucun indice de fréquentation n'est apparu sinon de possibles traces d'outils sur les parois du porche prenant la forme de stries sub-verticales. Une origine de la cavité par érosion différentielle des formations hétérogènes qui la composent est donc plausible sans exclure son utilisation par l'homme. Deux autres cavités voisines, localement appelées « grottes caraïbes », ont été prospectées sur l'embouchure de la Rivière Saint-Denis et dans la Rivière du Pérou, au nord. Elles s'ouvrent toutes deux dans le flanc des ravines : la première dans des coulées pyroclastiques homogènes à stratifications horizontales, la seconde, dans des coulées de débris. Elles sont en partie comblées par un remplissage alluvionnaire mais la seconde présente encore un espace accessible de 10 mètres par 5 mètres (1 mètre au plafond). Les seuls indices anthropiques sont de possibles traces d'outils observées sur la cavité de Rivière du Pérou comme sur celle de Marquisat.

En dehors de la cavité, le diagnostic a révélé quelques vestiges précolombiens peu organisés au sud de l'emprise qui pourraient avoir un lien avec le site de Marquisat, localisé à 300 mètres au sud-ouest. Compte tenu de la datation obtenue, il pourrait s'agir d'éléments périphériques plus tardifs (décalage spatial ?) de cette occupation attribuée à la phase cedrosan-saladoïde.

Nathalie SERRAND

Références

Etrich, 2001 a : Etrich C. : *Déviation RN1, Capesterre-Belle-Eau, Guadeloupe*, rapport de fouilles préventives, Pessac, Inrap, 2002, 87 p.

Etrich, 2001 b : Etrich C. : *Le site de « l'Allée Dumanoir », déviation RN1, Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe*, rapport de fouilles préventives, Pessac, Inrap GSO, 2003, 196 p.

Stouvenot, 2001 : Stouvenot C. : *Déviation RN1, Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe*, diagnostic archéologique, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2001, 131 p.

Toledo i Mur, 2003 : Toledo i Mur A. : *Fromager: Un habitat de plaine amérindien (700-1150 AD), Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe*, rapport de fouilles préventives, Pessac, Inrap GSO, 2002, 80 p.

Toledo i Mur 2004 : Toledo i Mur A. : *Rivière du Grand Carbet, Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe*, rapport de fouilles préventives, Bègles, Inrap GSO, 2004, 152 p.

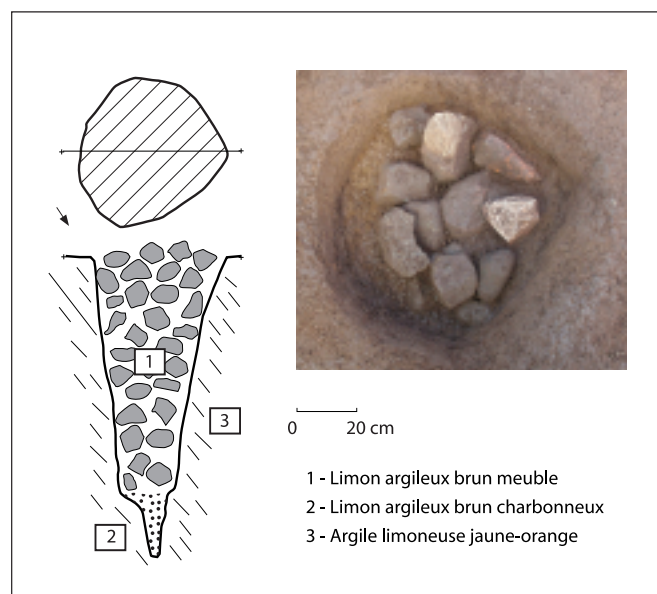


Figure 2 : CAPESTERRE BELLE-EAU, Marquisat, sondage 1, fait 2, trou de poteau

La campagne de fouilles 2010 de la Grotte Cadet 2 a été réalisée dans le cadre d'un Projet Collectif de Recherche (PCR) « Cavités naturelles de Guadeloupe : aspects fauniques, archéologiques et géologiques » (co-Dir. A. Lenoble, S. Grouard, P. Fouéré et P. Courtaud, 2010), concernant l'étude des cavités karstiques de l'archipel guadeloupéen.

La grotte Cadet 2 se situe à 250 mètres du bord de mer et à 20 mètres d'altitude, sur la commune de Capesterre-de-Marie-Galante. Cette cavité karstique est creusée dans la falaise à calcaires plio-pléistocènes de la terrasse de Capesterre. Longue d'une dizaine de mètres pour 2 à 5 mètres de largeur et 2 à 3 mètres de hauteur (fig. 1), la cavité forme un réseau avec l'abri Cadet 3 par un boyau dans sa partie sud-ouest (fig. 2).

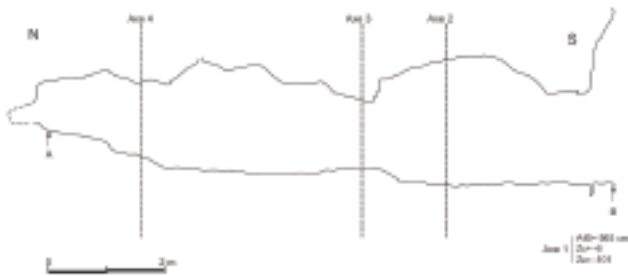


Figure 1 : CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, Grotte Cadet 2, coupe longitudinale de la grotte montrant le niveau original du sol (Courtaud *et al.* 2005)

La Grotte Cadet 2, comme les cavités voisines de l'Abri Cadet 3 et la Grotte Blanchard, a livré des niveaux sédimentaires principalement composés de faune vertébrée et de matière organique, datés de différentes phases du Pléistocène supérieur, de l'Holocène, puis de différents Âges archéologiques amérindiens et historiques (avec tessons de céramique, lithique, charbons, structures et sépultures).

Par ailleurs, la plaine côtière au pied de la grotte est occupée par le site précolombien Troumassoïde de Petite-Anse (Barbotin, 1970).

La grotte Cadet 2 découverte en 2003 (Stouvenot *et al.*, 2003), a été fouillée entre 2004 et 2007 (Courtaud *et al.*, 2005) afin de documenter une utilisation de la cavité comme grotte sépulcrale par les populations précolombiennes. A l'occasion de cette fouille, les restes de microvertébrés issus de prélèvements avaient fait l'objet d'une première étude (Grouard et Lenoble, 2008, Lenoble *et al.*, 2009). Une nouvelle campagne de fouille a été conduite en 2010 dans le but de réaliser une coupe stratigraphique précise du remplissage de la cavité et d'effectuer des prélèvements systématiques sur une séquence non remaniée. Trois locus ont été exploités.



Figure 2 : CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, Grotte Cadet 2, plan de la grotte avec carroyage original de 2005 et implantation des locus fouillés en 2010 (dessin Courtaud *et al.* 2005, modifié par A. Lenoble)

Le locus 1 (fig. 2) se trouve dans la partie la plus reculée de la cavité, protégé par un gros bloc, il n'a été remanié ni par les pillages historiques, ni par les opérations archéologiques. Sur une surface d'un mètre carré et d'une profondeur de 1,4 mètre, la stratigraphie présente 6 unités et 25 litages. Cinq niveaux ont fait l'objet de datations au carbone 14 sur la fraction organique du sédiment. Ces limons organiques sont essentiellement formés par des fragments végétaux bruns semblables aux accumulations modernes de guano de chauves-souris.

Le niveau de base (U5D) est une accumulation de sables roux, riches en gastéropodes marins et en crustacés terrestres et qui témoigne de l'ouverture côtière de la cavité (après 125 000 BP). Ces sables contiennent de nombreux feldspaths, dont la datation par la méthode de l'Argon / Argon permettra de dater un événement éruptif contemporain de la formation du dépôt.

Viennent ensuite des successions de dépôts naturels limoneux divisés selon les variations de faciès (U5C, U5B, U5A, U4). Certains litages ont été datés au Centre de Datation par le Radiocarbonate de Lyon (Ly 8496-8492). Le niveau U5C-L3 est le plus ancien niveau daté contenant des vertébrés fossiles.

En effet, le niveau U5C-L3 a été daté à $30\,140 \pm 370$ BP (soit $32\,702 \pm 814$ cal. B.C.) et U5C-L1 a été daté à $29\,310 \pm 340$ BP (soit $31\,975 \pm 758$ cal. B.C.).

Le niveau U5B supérieur a été daté à $27\,690 \pm 280$ BP (soit $30\,080 \pm 698$ cal. B.C.). Le niveau U5A-L3 a été daté à $13\,000 \pm 70$ BP (soit $13\,785 \pm 600$ cal. B.C.) et le niveau U5A-L1 a été daté à $11\,860 \pm 60$ BP (soit $11\,719 \pm 189$ cal. B.C.). Un hiatus de 13 000 ans existe entre U5B sup. et U5A-L3.

Au-dessus de ces dépôts prend place un niveau holocène (U4) dans lequel a été reconnue une fosse d'origine anthropique (US 500) correspondant à un foyer lité (ST 500) et dont le comblement a été divisé en deux unités de remplissage (US 501 et US 502).

A l'est du Locus 1, le long de la paroi Q26, un second foyer (ST600) a été nettoyé et relevé (fig. 3) mais non prélevé. Son comblement a été divisé en unités de remplissage (US 601 à US 608).

Le locus 2 se situe à l'entrée de la grotte. Large de quelques dizaines de centimètres d'épaisseur le long de la paroi, il comporte 6 litages (U5-a, b, c, d, e, f). Des corrélations avec le locus 1 ont été établies d'après les faciès sédimentaires.

Les niveaux prélevés en 2007 ont également été corrélés à ceux du locus 2, d'après les faciès sédimentaires mais il demeure une incertitude sur leur position dans la stratigraphie de 2010. Le niveau 07.9 prélevé en 2007 provient de l'entrée de la grotte. Non daté, sa composition vertébrée très riche en squamates, correspondrait à un niveau pléistocène final (équivalente à U5a du locus 2, voire à U5A du locus 1).

Le niveau U5b prélevé en 2007 a fait l'objet d'une datation sur la fraction organique du sédiment au laboratoire d'Erlangen (Erl 14 011) : $24\,980 \pm 257$ BP, soit $27\,919 \pm 494$ cal. B.C.

Les études archéozoologiques en cours devraient permettre de confirmer certaines corrélations sédimentaires entre les locus 1 et 2 et avec les prélèvements de 2007.

Le Locus 3, situé au centre de la grotte, ne présente que des dépôts de U5D (en 3 décapages), des dépôts de tempête accumulés au cours du dernier haut niveau marin. La grotte était en effet alors ouverte à une dizaine de mètres environ au-dessus de la moyenne mer et elle formait un site propice au piégeage de tels dépôts.

Des échantillons provenant de prélèvements tamisés ont été confiés à Nathalie Serrand pour analyse des mollusques et des crustacés.

Le prélèvement des sédiments pour échantillonnage a été réalisé au fur et à mesure de la fouille des locus 1 et 2, pour tamisage à sec à 1 et 1,8 millimètres. Les identifications taxinomiques ont été réalisées avec la collection ostéologique « Caraïbes » de l'UMR 7209, avec les collections de comparaison de l'ostéothèque de l'UMR 7209 et celles d'Anatomie Comparée du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

L'extraction des restes de vertébrés et de crustacés de 31 échantillons provenant du Locus 1 et du Locus

2 a livré 126 854 restes, dont 89 298 restes déterminés au rang de la classe, de la famille, du genre ou de l'espèce.

Malgré la constante présence des amphibiens tout le long de la stratigraphie (56% des restes déterminés), y compris dans les couches les plus pauvres, nous avons pu noter une grande disparité entre les unités stratigraphiques avec tantôt la prédominance des chiroptères (31% des restes déterminés), tantôt la prédominance des squamates (12% des restes déterminés).

Sur les 39 taxons identifiés à ce jour (études encore en cours), nous pouvons déjà noter l'élargissement du spectre faunistique au fil de la stratigraphie : 30 taxons en U4, 13 en U5A, 5 en U5B, 11 en U5C, 3 en U5D, et 25 dans le locus 2). Nous avons également remarqué l'apparition dans les niveaux supérieurs (U4) des mammifères non chiroptères (rongeurs et carnivores) et des poissons osseux pélagiques de grande taille (carangues et thons) qui témoignent de la présence humaine. Enfin, l'état de conservation des ossements est exceptionnel.

Les crustacés décapodes, très bien représentés au sein de la couche U5D et *a contrario* de manière anecdotique dans les niveaux supérieurs sont représentés exclusivement par des crabes terrestres, à savoir des bernard-l'hermite (*Coenobita clypeatus*) et des crabes de terres (*Gecarcinus* sp.).

Les restes de coquilles appartiennent à des gastéropodes marins des étages supra et médiolittoraux (genres *Nerita*, *Tectarius* et *Cittarium*). Ces dépôts correspondent à des accumulations de tempêtes dans la cavité.

Les poissons ne sont présents que dans les niveaux supérieurs (US 502 et U4). Il s'agit de poissons pélagiques, carangues et thons (Carangidae et Scombridae), de grande taille, qui témoignent d'une pêche en haute mer. Quelques toutes petites vertèbres de petits poissons sont présents en U5A, U5C et dans le Locus 2 : elles témoignent soit de la présence d'un noctilio pêcheur, soit d'un rapace pêcheur.

Les amphibiens ne sont représentés que par une seule espèce d'Hylode (*Eleutherodactylus* sp.). Bien que l'anolis (*Anolis ferreus*) domine très largement l'ensemble du corpus des reptiles, cinq autres espèces ont pu être recensées : deux lézards (*Ameiva* sp., cf. *Capitulum mariagalantae* (syn. *Mabuya mabuya*) et trois serpents (*Alsophis* sp., *Typhlops* sp. et *Boa* sp.).

Les rares oiseaux sont tous des Passeriformes.

Enfin, les chiroptères dominent très largement la classe des mammifères sur l'ensemble des niveaux, avec sept espèces (*Molossus molossus*, *Mormoops* cf. *megalophylla*, *Pteronotus* sp., *Natalus stramineus*, *Anoura* cf. *caudifer*, *Artibeus jamaicensis*, *Brachyphylla cavernarum*, *Monophyllus* cf. *plethodon*). Plusieurs ossements de rongeurs ont également pu être observés dans les niveaux supérieurs (US501, US502, U4 et U5A) : des

Oryzomyini et des Muridae. Enfin, un calcaneus de mangouste juvénile (*Herpestes auropunctatus*) a pu être découvert au sein du foyer (US 502).

En U4, le spectre de faune est de type précolombien (Oryzomyini, carangues, thons).

Dans le foyer, un spectre de faune historique apparaît (homme, mangouste, rats européens, souris domestiques). Il semblerait que celui-ci ait été creusé et utilisé aux temps historiques.

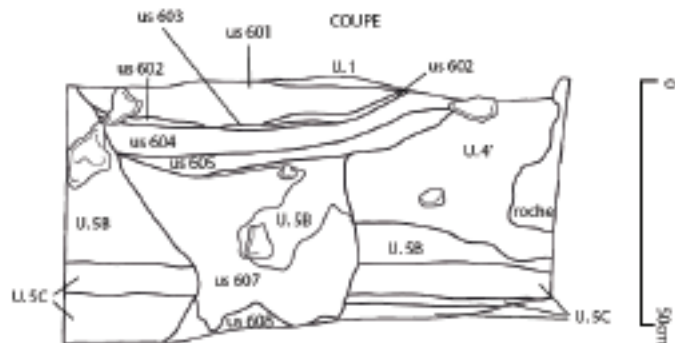


Figure 3 : CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, Grotte Cadet 2, stratigraphie de la structure ST 600 située en Q26 (relevé Y. Fernel).

Comme dans le cas de l'Abri Cadet 3 (Stouvenot *et al.*, 2013), en l'absence d'artefacts caractéristiques des niveaux archéologiques et naturels, la faune vertébrée apparaît être un bon marqueur de chaque niveau chronologique.

Concernant les espèces végétales, l'étude de 16 échantillons ordonnés en stratigraphie est en cours au laboratoire de paléobotanique de Toulouse (Géode – UMR 5602). Les résultats des tests préliminaires réalisés par Didier Galop sur les échantillons 07.10 et 07.13 ont montré que plusieurs familles étaient représentées : palmiers, rubiacées, euphorbiacées et graminées. Un taxon endémique du continent américain et inventorié dans les Petites Antilles méridionales jusqu'à la Martinique, a été reconnu (*Randia cf. arnata*).

Sandrine GROUARD

Références :

Barbotin, 1970 : Barbotin M. : « Les sites archéologiques de Guadeloupe (Marie-Galante) » in *Proceedings of the 3rd International Congress for the Study of Pre-Columbian Cultures of the Lesser Antilles*, St. George's, Grenada, National Museum, 1969, p. 27-44.

Courtaud *et al.*, 2005 : Courtaud P. *et al.* : *Grotte Cadet 2, Commune de Capesterre de MarieGalante, Marie-Galante (97 108 0071)*, rapport de fouille programmée, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2005, 41 p.

Grouard, Lenoble, 2008 : Lenoble A. et Grouard S. (dir.) : *Évaluation du potentiel des sites naturels et archéologiques de contexte karstique pour la caractérisation des étapes du peuplement animal de l'archipel guadeloupéen*, rapport final, Dren, CNRS, MNHN, 2008, 80 p.

Lenoble *et al.* 2009 : Lenoble A. *et al.* : *Histoire des premiers peuplements humains et animaux de la Guadeloupe*, rapport de prospection thématique et de sondages, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2009, 63 p.

Lenoble, Grouard, Fouéré, Courtaud, 2010 : Lenoble A., Grouard S., Fouéré P., Courtaud P. : *Cavités naturelles de Guadeloupe, Aspects géologiques, fauniques et archéologiques*, rapport du programme collectif de recherche 2010-2012, CNRS, MNHN, 2010, 184 p.

Stouvenot *et al.*, 2003 : Stouvenot C. *et al.* : *Cavités naturelles dans l'archipel guadeloupéen*, rapport de prospection thématique, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2003, 58 p.

CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE Tourlourous, Stade José Bade

Précolombien

Le projet de construction de tribunes et de locaux annexes du stade de Capesterre de Marie-Galante a conduit la commune à solliciter un diagnostic en raison du site amérindien voisin de Tourlourous. Mentionné dès 1970 par le Père Barbotin (Barbotin, 1970), puis diagnostiqué et fouillé partiellement, avant la construction de la résidence hôtelière (Etrich, 2001, Colas, 2002), ce site comprend, dans la partie haute, une zone d'activité et un dépotoir cedrosan-saladoïde récents (237 et 778 ap.J.C.) et

dans les parties centrale et basse, des structures et des sépultures ainsi qu'un dépotoir plus tardif (Troumassoïde). Un suivi de sondages géotechniques réalisés à l'emplacement du projet d'aménagement (Fourteau, 2009) et la découverte de tessons au niveau du cimetière voisin confirment l'extension de cette occupation amérindienne sous le stade. Celui-ci est situé à l'entrée du bourg de Capesterre, à 150 mètres de la mer, en bordure de la plaine littorale. Une série de 13 sondages, creusés entre 0,5 mètre

et 2,6 mètres de profondeur autour du terrain de sport, a révélé la présence de niveaux sableux contenant du mobilier amérindien, souvent interstratifiés avec des sables clairs stériles et parfois recouverts par d'importants remblais. Au pied de la falaise, les niveaux amérindiens se présentent sous forme de dépôts de bas de pente, apparus vers 3,7 mètres NGG, interstratifiés avec des unités limono-argileuses brun jaune. Côté littoral, ces niveaux deviennent épais et sableux, brun clair à gris blanc. Au sud, ils apparaissent entre 2,5 et 2,8 mètres NGG, avec des perturbations superficielles, sous un remblai argileux puis des niveaux récents plus ou moins développés. Au nord et au centre, ils se situent à 2 mètres NGG sous d'épais remblais d'argiles brun jaune à clair et de sables blancs (contenant d'ailleurs du mobilier amérindien). Les remblais récents sont particulièrement massifs au nord-est, où ils atteignent 1,5 mètres d'épaisseur, et où ils ont parfois profondément perturbé les niveaux amérindiens supérieurs. Leurs variations d'épaisseur suggèrent que la zone centrale, sous le terrain de sport, présente une dépression topographique naturelle (ancienne lagune comblée) ou aménagée qui a été remaniée et comblée lors de la construction du stade dans les années 1970.

Malgré ces perturbations, les niveaux amérindiens en place ont livré un mobilier riche et diversifié, dominé par la céramique (fig. 1). Un ensemble cedrosan-saladoïde se dégage au nord-est en bas de talus. Ailleurs, les pièces renvoient majoritairement à la série troumassoïde avec parfois des tessons cedrosans résiduels, en bas de séquence. Le reste du mobilier inclut des éléments de faune parfaitement conservés et de nombreuses pièces en corail et en pierre, dont des outils sur des matières variées (jaspe, calcaire, silex, etc.) (fig. 2).

Enfin, l'observation de variations topographiques importantes des niveaux suggère des dynamiques complexes de déposition et redéposition lors de

l'évolution de la zone littorale : reprise, troncature et érosion des niveaux d'occupation anciens, notamment cedrosan-saladoïdes.

La zone du stade José Bade concentre donc des éléments appartenant à des phases cedrosan-saladoïde et troumassoïde dans la continuation du site de Tourlourous. Malgré les processus d'érosion ancienne et de remaniements récents, ces vestiges restent informatifs. Ils documentent deux composantes d'un grand intérêt pour la typo-chronologie du Néoindien récent de Marie-Galante et de l'archipel guadeloupéen.

Nathalie SERRAND

Références

Barbotin, 1970 : Barbotin M. : « Les sites archéologiques de Guadeloupe (Marie-Galante) » in *Proceedings of the 3rd International Congress for the Study of Pre-Columbian Cultures of the Lesser Antilles*, St. George's, Grenada, National Museum, 1969, p. 27-44.

Colas *et al.*, 2002 : Colas C., Bertran P., Chancerel G., Chancerel A., Richard J.-M. : *Marie-Galante Le Tourlourous (97108005AH)*, document final de synthèse de sauvetages urgents, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2002, 154 p.

Etrich, 2001 : Etrich C. : *Capesterre de Marie-Galante « Tourlourous » (97108005AH)*, rapport d'évaluation archéologique, Basse-Terre SRA Guadeloupe, 2001, 19 p.

Fourteau, 2009 : Fourteau A.-M. : *Capesterre de Marie-Galante, stade José Bade*, suivi archéologique des sondages géotechniques, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2009, 13 p.

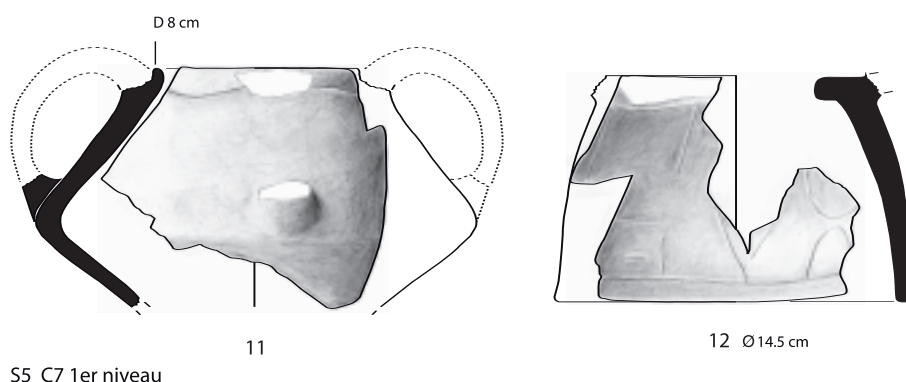


Figure 1 : CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, Stade José Bade, éléments de céramiques amérindienne



Figure 2 : CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE, Stade José Bade. Exemple de mobilier lithique et coquiller, pendentif en coquille, peson en matière volcanique, zemi en calcaire avec base concave.

LE GOSIER La Bouaye

Précolombien
Colonial

Cette opération a été réalisée en prévision du projet d'aménagement d'un lotissement sur la parcelle cadastrale AH 53 au lieu dit La Bouaye « Barbès » à Gosier. Le contexte archéologique renseigne une zone occupée par de petites habitations d'époque coloniale figurant sur la carte des Ingénieurs du Roi (1764-1768). L'une d'elles, l'habitation Laprade, est située dans l'emprise du projet. Il subsiste sur le terrain, un bâtiment en ruine et des maçonneries affleurantes. L'intérêt scientifique du site a conduit le service de l'archéologie à prescrire une fouille. Cette opération préventive fait suite à un diagnostic réalisé en décembre 2009 (Mestre, 2009) révélant un ensemble de vestiges immobiliers et mobiliers d'époque coloniale.

Le site, dans son extension maximale, occupe vraisemblablement une large part de la surface sommitale du morne comme pourrait le suggérer le plan visible sur la carte des Ingénieurs du Roi. La fouille, qui a porté sur une partie de ce sommet, a permis de compléter les données du diagnostic en révélant les traces ténues et inattendues d'un signal anthropique d'époque précolombienne. Par ailleurs, une densité d'aménagements coloniaux dépassant de manière significative les prévisions envisagées a

été découverte. Ont été dénombrés 495 faits dont 438 structures en creux (fig. 1).

La perception des indices précolombiens n'a été possible qu'à partir des résultats d'analyse radio-carbone et de l'étude céramique, révélant neuf tessons en position secondaire. Rien ne laissait présager l'existence de témoins de cette période. Ainsi la mise en évidence d'une première ouverture du milieu, à l'époque précolombienne, caractérisée, semble-t-il, par un essartage et l'existence d'un sol ancien dépourvu de structures, ouvre des perspectives de recherche sur les lieux d'implantation et d'activité de ces populations dans ce secteur de la Grande Terre.

Concernant l'occupation coloniale, les archives sont peu loquaces à l'égard de Jean-Baptiste Laprade, propriétaire de l'habitation qui exerçait également les charges d'huissier au conseil supérieur de la Guadeloupe et de sergent royal de Grande-Terre en 1736. Aucun document ne mentionne précisément son bien. Il subsiste également des incertitudes sur la transmission, à sa mort en 1777, de l'habitation à ses héritiers, les familles Besson et Boursoy.



Figure 1 : LE GOSIER, la Bouaye, plan général des vestiges et propositions d'interprétation

La fouille a permis la reconnaissance de onze bâtiments et de douze groupes d'aménagements répartis en trois grands ensembles. Le premier ensemble se démarque très nettement par l'aménagement d'une terrasse artificielle, d'environ une centaine de mètres carrés sur le front méridional de l'éperon, à l'aide de remblais et de blocs calcaires. Cette réalisation témoigne, de la volonté de s'implanter sur ce site en dépit de certaines contraintes topographiques.

Le bâtiment 1 est assimilable à un magasin de 8,25 mètres de long et 5,40 mètres de large, qui a fait l'objet de plusieurs réfections importantes au cours de trois états de fonctionnements (fig. 2). Il présente un soubassement maçonné en moellons, vraisemblablement de type mur bahut, supportant une structure porteuse en bois dont les négatifs de poteaux sont encore visibles dans l'élévation adjacente de l'édifice 2. Ce dernier, de facture massive, présente un plan rectangulaire de 6,50 mètres de long et 4 mètres de large avec une épaisseur de mur de l'ordre de 1 mètre (fig. 3). Il abrite deux pièces voûtées aux murs maçonnés épais, disposant de pitons métalliques en relation avec des négatifs d'anneaux qui soulignent le caractère carcéral du bâti. Contre ce cachot a été établie une citerne de 12 m² associée à deux bassins (fig. 4). L'alimentation est assurée par un caniveau qui récupère les eaux pluviales le long des bâtiments 1 et 2. L'aménagement de cette zone est complété par un sol en carreaux, similaire à celui perçu devant le cachot. Cette partie du site est également occupée par la construction successive de deux unités d'occupation sur poteaux.

Le bâtiment 3, de plan carré de 6 mètres de long (56 m²), fait place à un édifice (n°4) plus vaste avec une annexe (60 m²) établi lui aussi sur poteaux. Leurs implantations au sein du site et l'architecture mise en œuvre suggèrent l'identification d'une maison de maître.

Le second ensemble est matérialisé par trois bâtiments sur poteaux implantés au centre du plateau (BAT 10, 13 et 15). Leur surface respective est de 12, 25 et 46 m². Par leurs plans, leurs dimensions et leur localisation, ces unités relèvent plutôt d'une fonction domestique ou agro-artisanale. Toutefois, l'absence de mobilier spécifique et de niveaux d'occupations, ne permet pas d'affiner cette hypothèse.

Enfin, le dernier ensemble concerne

des unités d'occupation de taille plus réduite (en moyenne 12 m²) au plan plus ou moins régulier qui peuvent s'apparenter à des cases. Il est possible d'identifier ici le quartier servil de l'habitation, avec trois bâtiments avérés (BAT 16, 17 et 23) et quatre ensembles pouvant appartenir à des soubassements de cases (GA 20, 21, 22, 24). Une évolution de leur mode de construction a été décelée. Ainsi à partir d'une structure fondée sur poteaux, attribuable au XVIII^e siècle, la case évolue vers un soubassement en pierre sur lequel est posé un bâti en bois.

La variété de plans architecturaux et de leurs mises en œuvre, différentes, pour certaines à l'aide de la pierre et pour d'autres plus rudimentaires sur poteaux, témoignent sans nul doute d'une programmation à l'échelle du site et d'une diversité fonction-



Figure 2 : LE GOSIER, la Bouaye, bâtiment 1, magasin



Figure 3 : LE GOSIER, la Bouaye, entrée du cachot

nelle. La gestion de l'espace fait ressortir une implantation cohérente des unités d'occupation. Elle se traduit par un secteur central, vierge de structures, de part et d'autre duquel se répartissent les bâtiments, et qui correspond certainement à une voirie principale.

Les résultats des études de mobilier révèlent des assemblages homogènes suggérant une occupation qui s'établit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et perdure jusqu'au début du XIX^e siècle. La typologie ainsi que les éléments de chronologie relative n'indiquent pas de rupture dans une occupation relativement courte, probablement à l'échelle d'une ou deux générations. Le mauvais état de conservation du site (rares niveaux de sols conservés) limite les déterminations. Néanmoins l'ensemble des données recueillies nous permet d'identifier une habitation et d'appréhender avec plus ou moins de précisions ses réalités sociale, spatiale et économique. L'aspect social est illustré par la présence du cachot et des cases suggérant la coexistence sur un même site de l'habitation principale et du quartier de la population servile. Dans la mesure du possible nous avons tenté de cerner l'organisation du site. La carte des Ingénieurs du Roi, qui restituerait en partie cette réalité, représente une occupation s'étendant sur une large part du sommet du morne. Toutefois, la fouille aura permis de mettre en évidence des particularismes inédits sur l'habitat servile et son évolution. En ce sens, elle constitue un apport supplémentaire

à la connaissance de l'habitat colonial. En revanche, il est plus délicat d'appréhender sa dimension économique. Il apparaît probable, compte tenu du contexte historique et géographique, que la production de café soit la plus crédible dans cette partie de la Guadeloupe. Jean-Baptiste Laprade aurait fait ainsi partie de ces colons qui, dans les années 1765-1785, ont profité de l'essor des cultures spéculatives secondaires et qui ont vu leur activité décliner avec la récession que connaissent ces denrées au début du XIX^e siècle. L'hypothèse d'une caféière est envisageable, mais doit être considérée avec précaution, en l'absence de vestiges et de mobilier caractéristique.

Benoît GARROS

Références :

Mestre, 2009 : Mestre M. : *Lotissement de la Bouaye « Barbés » (Le Gosier - Guadeloupe)*, rapport de diagnostic, Bègles, Inrap GSO, 2009, 78 p.



Figure 4 : LE GOSIER, la Bouaye, citerne et bassins

Le projet d'implantation d'un complexe de déchets sur l'île de Marie-Galante au lieu dit « Pointe de Folle Anse », commune de Grand-Bourg, a suscité la réalisation d'un diagnostic archéologique du fait de la présence d'occupations précolombiennes connues dans ce secteur. La pointe de Folle Anse constitue la partie la plus occidentale de l'île de Marie-Galante. La pointe s'est formée par accumulation sableuse au niveau de la convergence des deux dérives littorales qui contournent l'île, l'une par le nord et l'autre par le sud. La flèche sableuse ainsi formée est délimitée au nord par la plage de Cocoyer Folle Anse et au sud par celle de Folle Anse. En arrière se développe une importante zone marécageuse. La parcelle concernée par le diagnostic se situe à plus d'une centaine de mètres du rivage de la plage de Cocoyer Folle Anse, non loin du port qui occupe la pointe.

L'occupation amérindienne du secteur de Folle Anse est connue par de nombreuses études. La recherche archéologique y a été initiée par le Père Maurice Barbotin de 1951 à 1973 et des missions furent par la suite conduites par Pierre Bodu en 1984-1985. Robert Chenorkian et son équipe (ESEP) y effectuèrent à partir de 1996 une série de prospections, de campagnes de fouilles et des études en géomorphologie marine. Cette zone est essentiellement connue pour le site huecan et cedrosan-saladoïde de Folle Anse, découvert en 1966 par le Père Barbotin, situé à environ 500 m au sud de la parcelle diagnostiquée. Le site cedrosan-saladoïde de Cocoyer Saint-Charles, découvert en 1997 par l'équipe de l'ESEP, est situé à 250 m du rivage de la plage de Cocoyer Folle Anse.

La parcelle de 26 370 m² localisée sur l'arrière plage de la Pointe de Folle Anse, a été diagnostiquée par une série de 23 sondages. A cette occasion deux principales unités géologiques ont été identifiées. La partie nord correspond au cordon littoral sableux constitué de sables rosés surmontés d'un sol. En arrière, vers le sud, correspond à la zone humide du marais ou mangles de Folle Anse. Ainsi, on passe de façon progressive, selon un axe nord-ouest / sud-est, d'épais niveaux de sable rosé à des sédiments de plus en plus argileux, blanc à gris brun. Quelques étapes de l'évolution morphologique de ce

secteur de la Pointe de Folle Anse ont pu être précisées. Ainsi, la formation de ce cordon sableux, dont l'âge exact était ignoré, couvre au moins toute la période du Néoindien ancien. Il a ensuite été partiellement démantelé par un ou plusieurs événements de type tempête, entre la fin du Néoindien et la période coloniale. Il en résulte la formation de paléochenaux ayant entaillé les séquences sableuses initiales avant d'être eux-mêmes comblés. Durant cet intervalle, des vestiges archéologiques ont été redéposés au fond de ces paléochenaux, en particulier des coquilles de strombes. C'est le cas d'une figure de blocage (US 14.3) formée de quatre *Strombus gigas* qui nappent le fond d'un chenal. La datation de l'une des coquilles donne un âge de 360 à 160 BC (Beta 287357), datation précoce pour un contexte néoindien ancien, qui corrobore cependant l'occupation huecan mentionnée sur le site voisin de Folle Anse. Ce matériel, plus ancien que le cordon sur lequel il repose, gît forcément en position secondaire. Il a pu être arraché sur un cordon voisin, plus ancien, où ce type d'occupation a déjà été signalé. Il a ensuite été redéposé en fond de chenal.

Les vestiges archéologiques découverts en place au sein des formations sableuses correspondent à des occupations très ponctuelles du Cedrosan-saladoïde, soit des microsites spécialisés : des aires de décoquillage de *Strombus gigas* (fig. 1), principale espèce représentée, des aires de consommation de malacofaune, des fosses de cuisson, des aires de débitage de coquilles de strombes ou encore des zones de travail du bois. Une série de 7 datations (tableau 1) par le radiocarbone permet de caler en chronologie absolue les vestiges (fig. 2)

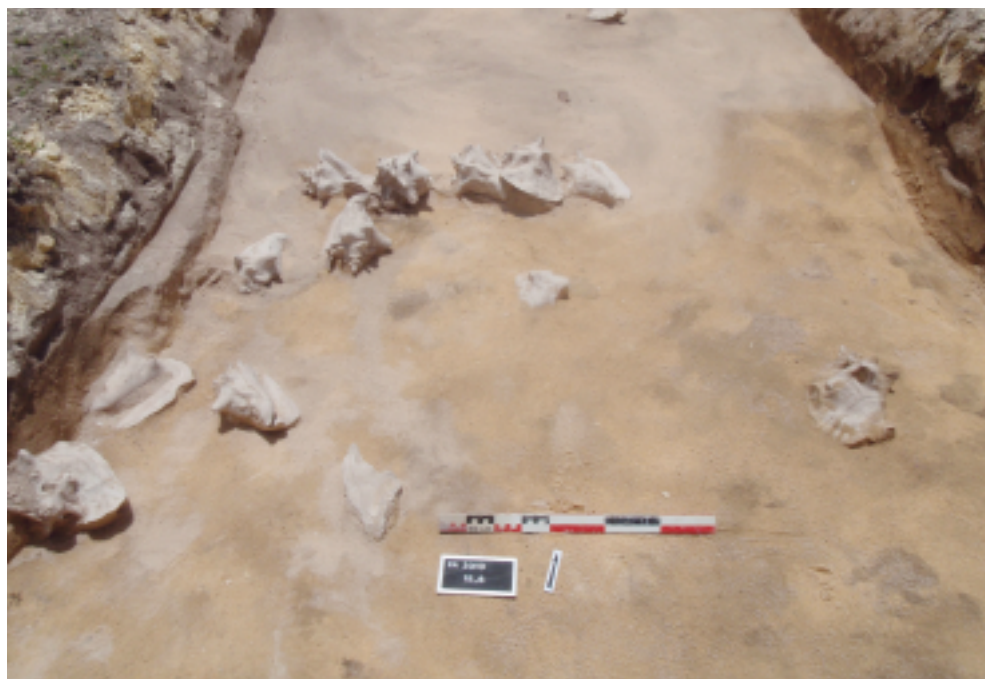


Figure 1 : GRAND-BOURG, Pointe Folle Anse, aire néoindienne de décoquillage

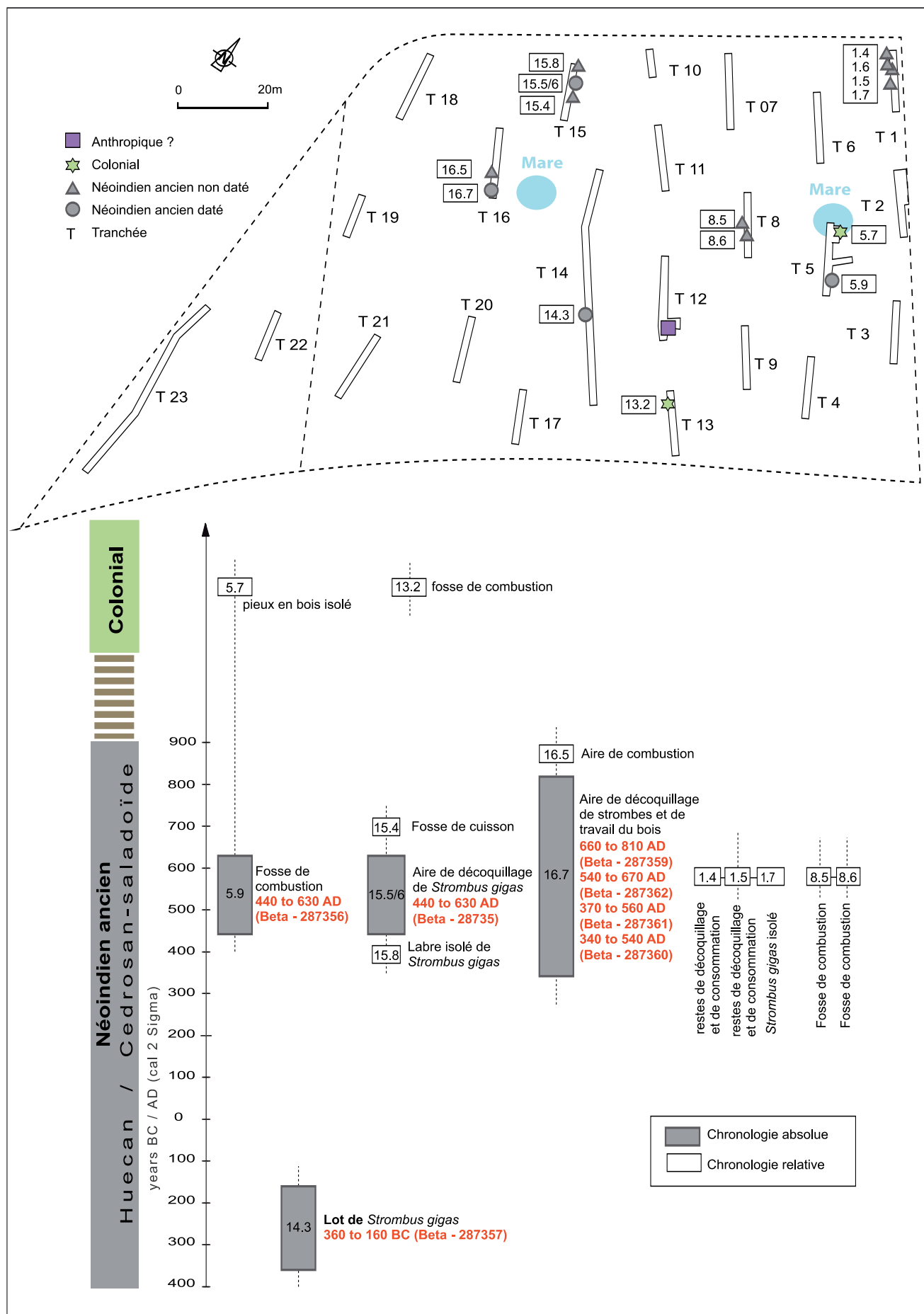


Figure 2 : GRAND-BOURG, Pointe Folle Anse, plan des vestiges archéologiques et diagramme chronostratigraphique du site

CODE LABO	US	MATIERE	DATE BP	DATE CALIBREE 2 SIGMA
Beta -287356	MG/PFA5.9A	<i>Strombus gigas</i>	1870 +/- 40 BP	Cal AD 440 to 630
Beta -287357	MG/PFA14.3A	<i>Strombus gigas</i>	2540 +/- 40 BP	Cal BC 360 to 160
Beta -287358	MG/PFA15.6A	<i>Strombus gigas</i>	1870 +/- 40 BP	Cal AD 440 to 630
Beta -287359	MG/PFA16.7.2	Bois	1280 +/- 40 BP	Cal AD 660 to 810
Beta -287360	MG/PFA16.7A	<i>Strombus gigas</i>	1970 +/- 40 BP	Cal AD 340 to 540
Beta -287361	MG/PFA16.7B	<i>Strombus gigas</i>	1940 +/- 40 BP	Cal AD 370 to 560
Beta -287362	MG/PFA16.7C	<i>Strombus gigas</i>	1810 +/- 40 BP	Cal AD 540 to 670

Tableau 1 : Datations par le radiocarbone du site de la Pointe de Folle Anse, Marie-Galante

La séquence sédimentaire de la tranchée 16 a livré des concentrations de coquilles de strombes (US 17.6), pour la plupart *Strombus gigas*, des fragments de bois portant des traces de travail et un petit bloc de corail. Les coquilles prélevées, au moins 17 individus adultes à labre développé, sont perforées d'un trou circulaire ou ovalaire situé sur la face postérieure au niveau des tours de spires entre les épines. Ces perforations révèlent que ces strombes ont été décoquillés à des fins alimentaires pour en prélever la chair. En effet, la perforation de la coquille sur l'animal vivant, produit un appel d'air qui permet alors d'extraire le mollusque accroché par succion. En contexte néoindien, le décoquillage est effectué sur le littoral, ce qui permet de ramener la chair au village sans s'encombrer des lourdes coquilles. Deux strombes perforés d'aspect lisse et frais, vus dans les niveaux les plus profonds, ont livré deux résultats dans la même plage chronologique soit 340 et 540 AD (Beta 287360) et 370 à 560 AD (Beta 287361). Ils permettent de confirmer un premier niveau cedrosan-saladoïde. Une coquille sélectionnée pour son important encroûtement a livré une datation plus tardive dans le Cedrosan-saladoïde soit entre 540 et 670 AD (Beta 287362), ce qui confirme l'existence d'un deuxième niveau de décoquillage. Les prélèvements ont été effectués à la pelle mécanique dans les sables inondés et très instables, entre 2,20 et 1,90 m, ce qui n'a pas permis une lecture stratigraphique précise. Les éléments les plus exceptionnels

sont des fragments de bois conservés du fait de leur immersion dans l'eau (fig. 3). Certains portent des traces de travail et l'un d'eux est daté entre 660 et 810 AD (Beta 287359). Cette plage chronologique couvre la fin de la sous-série cedrosan-saladoïde. Ce type de vestiges est très rare pour la période précolombienne dans les Petites Antilles.

Dans la partie nord de la tranchée 15, à la zone de contact entre les sables rosés et le sol gris brun, soit à environ 0,60 m de profondeur, a été dégagé un épandage de 22 strombes adultes et perforés, dispersés sur une surface d'une dizaine de mètres carrés (US 15.6/5). Ils étaient associés à des bivalves et de petits gastéropodes ainsi qu'à un tessons de céramique néoindienne. Cet épandage correspond donc à une aire de décoquillage de strombes, à des fins alimentaires uniquement car les labres n'ont pas été prélevés. Un des strombes a fait l'objet d'une datation et a fourni un résultat entre 440 à 630 AD (Beta 287358), soit au Cedrosan-saladoïde tout comme une fosse de combustion datée entre 440 à 630 AD (Beta 287356). La période coloniale a livré une fosse de combustion et un bois travaillé, un pieux.

Ce type de microsites spécialisés d'arrière plage a déjà été rencontré dans différents contextes géographiques mais rarement daté. Les résultats révèlent ici que la majorité des occupations découvertes sur la parcelle sont attribuables au Néoindien ancien soit aux sous-séries huecan et cedrosan-saladoïde



Figure 3: GRAND-BOURG, Pointe Folle Anse, branche présentant une face d'enlèvements

comme le révèlent les plages chronologiques des datations radiométriques comprises entre 360 et 160 BC puis entre 340 et 810 AD. Ces microsites spécialisés du Néoindien ancien sont des occupations satellites vraisemblablement en rapport avec des gisements plus importants comme les villages. Le grand site de Folle Anse, situé à 500 mètres vers le sud, était probablement un village à en juger par les productions matérielles sophistiquées huecan et cedrosan-saladoïde qui en proviennent. Il a été démontré pour l'île de Saint-Martin que l'occupation du territoire au Néoindien ancien est organisée selon un système de villages et de sites satellites spécialisés (Bonnissent, 2008). Ainsi, ce modèle d'occupation du territoire se vérifie également sur l'île de Marie-Galante et le site de Folle Anse pourrait bien être le village en relation avec ces sites satellites spécialisés de la Pointe de Folle Anse.

Dominique BONNISSENT et Laurent BRUXELLES

Références :

Bonissent, 2008 : Bonnissent D. : *Archéologie précolombienne de l'île de Saint-Martin, Petites Antilles (3300 BC – 1600 AD)*, thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I, 2 tomes, 617 p., thèse en ligne consultée le 17 avril 2010, <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00403026/fr>

MORNE-A-L'EAU Grotte Papin ou Rousseau

Précolombien
Colonial

Cette intervention s'inscrit dans le Projet Collectif de Recherche dirigé par A. Lenoble (Lenoble *et al.*, 2008) intitulé « Cavités naturelles de Guadeloupe : aspects géologiques, fauniques et archéologiques ». Connue de longue date et repérée comme grotte potentiellement occupée par les amérindiens par P. Bodu, puis par C. Stouvenot (Stouvenot *et al.*, 2003) dans le cadre d'un inventaire des cavités naturelles de l'archipel de la Guadeloupe, quatre sondages ont été ouverts en divers endroits de la cavité afin de vérifier la présence de niveaux en place.

La grotte présente un développement horizontal. L'entrée de la cavité se fait par une tranchée naturelle, longue de quelques mètres pour une largeur comprise entre deux et trois mètres, correspondant à l'effondrement d'une ancienne première salle. La cavité elle-même comporte une salle principale longue de 20 mètres pour une largeur maximale de 7 mètres, perforée à son extrémité par deux petits avens. Une alvéole prolonge la cavité en direction du sud-ouest tandis qu'un diverticule complète l'ensemble à l'extrémité opposée, séparé de la salle principale par une cloison perforée de nombreuses fenêtres (fig. 1).

Il est rapidement apparu que l'intérieur de la grotte a été vidé de ses sédiments

sur près d'un mètre d'épaisseur à l'époque coloniale, probablement pour l'exploitation du guano de chauve-souris. Plusieurs éléments (céramiques, tuyau de pipe, faune, gravures sur les parois...) témoignent des fréquentations historiques et récentes de la grotte. En revanche, au niveau du porche et à l'extérieur (fig. 2), un niveau amérindien a été reconnu, préservé sur une trentaine de centimètres d'épaisseur au maximum depuis la surface.



Figure 2 : MORNE A L'EAU, Grotte Papin, porche d'entrée



- Figure 1: MORNE A L'EAU, Grotte Papin, plan et coupe de la cavité avec emplacement des sondages

Le matériel, uniquement céramique, se rattache principalement au Néoindien récent, toutefois un tesson incisé hachuré trouvé hors contexte témoigne d'une occupation plus ancienne.

La faune vertébrée et crustacée recueillie est variée, malheureusement en contexte remanié pour l'essentiel. Au total, 207 restes ont été identifiés correspondant à 34 individus au minimum représentant 15 taxons différents. Le matériel présente un mélange de taxons natifs (poisson, crabes, chauves souris, rats des rizières) avec des espèces introduites par les Amérindiens (agoutis) ou par les Européens à différentes périodes (chèvre, rats, raton laveur, opossum, scinax).

Pierrick FOUÉRÉ,
avec la collaboration de :
Dominique BONNISSANT, Sandrine GROUARD,
Arnaud LENOBLE et Nathalie SERRAND

Références :

Lenoble *et al.*, 2008 : Lenoble A., Grouard S., Casagrande F., Huchet J.-B., Mallye J.-B., Mollaret N., Paquette-Lefebvre J., Romon T., Scalliet M., Serrand N. : *Histoire des peuplements animaux de la Guadeloupe au Pléistocène et à l'Holocène (15000 BC-1500 AD). Evaluation du potentiel des sites naturels et archéologiques de contexte karstique pour la caractérisation des étapes du peuplement animal de l'archipel guadeloupéen*, rapport d'étude, Diren, CNRS, MNHN, 2008, 80 p.

Stouvenot *et al.*, 2003 : Stouvenot C., Richard G., Bonnisent D. : *Cavités naturelles dans l'archipel guadeloupéen*, rapport de prospection thématique, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2003, 58 p.

LE MOULE L'Autre Bord

Colonial

Plusieurs découvertes fortuites avaient conduit à identifier un important cimetière colonial s'étendant sur environ 200 à 300 mètres le long de la plage de l'Autre Bord. C'est en 1995, après le passage du cyclone Luis, qu'une visite effectuée par le service de l'archéologie avait révélé la présence d'ossements humains épars rejetés par la mer, ainsi que de plusieurs squelettes en place. En 2004 une courte intervention archéologique avait été réalisée suite à la découverte d'ossements humains sur la plage après une forte houle. A cette occasion, deux sépultures avaient pu faire l'objet d'un dégagement succinct (Yvon, 2004). Bien que mal conservées en raison de l'action des vagues, elles présentaient néanmoins quelques ossements en place associés à des bois de cercueils et des clous en fer.

Ce cimetière a pu alors être mis en relation avec le bourg primitif du Moule situé sur la rive droite de la rivière Audouin. Un plan levé en 1732 (plan d'Amaudric de Sainte Maure) figure très précisément la trame urbaine (quelques îlots) de ce premier bourg. Celui-ci, situé à l'emplacement de l'actuelle pointe sableuse de l'Autre Bord, sera délaissé courant XVIII^e siècle pour le site du bourg actuel du Moule, situé rive gauche, face à l'Autre Bord.

En 2010, après des houles particulièrement fortes, des ossements humains ont à nouveau été signalés sur la plage par la gendarmerie. La découverte de sépultures faiblement recouvertes de sable, en bordure immédiate du rivage, et directement menacées par la mer, a alors conduit le service de l'archéologie à réaliser une opération de sauvetage urgent.

Cette opération a mis en évidence, dans la partie aménagée et la plus fréquentée de la plage de l'Autre Bord, face aux carbetts situés près des restaurants, 4 groupes de sépultures. Espacés les uns des autres de 5 à 6 mètres, ils se répartissent sur 20 mètres le long du rivage et sont situés sur un léger ressaut laissé par la zone de battement de la mer. Une sépulture supplémentaire, éloignée de 95 mètres à l'est du dernier groupe a aussi été repérée et a fait l'objet d'une fouille.

Groupe 1 :

Situé à 5 mètres du point de secours, cet ensemble est composé de deux sépultures incomplètes établies au même niveau, ainsi que de deux crânes, l'un d'enfant côté mer, et l'autre d'adulte, écrasé, côté plage.

De la sépulture 1a ne subsistent que la partie inférieure des jambes et les pieds. Le reste de la tombe a été emporté par la mer. Le corps a été déposé dans un cercueil cloué (clous en fer conservés près des membres inférieurs) et orienté pieds à l'est.

De la sépulture 1b, située à proximité de la précédente, n'est conservée, sur 1,30 mètre de long (l'autre moitié, ainsi que le crâne ayant été emporté par la mer), que la partie gauche d'un individu, couché sur le dos, le bras le long du corps. Les clous en fer, retrouvés sur le pourtour, signalent l'emplacement d'un coffre en bois dans lequel le corps a été déposé, pieds à l'ouest, à l'opposé de la sépulture 1a. En dehors des clous, aucun objet mobilier n'a été retrouvé.



Figure 1 : LE MOULE, L'Autre Bord, sépulture 3a

Groupe 2 :

Situé à 4,5 mètres à l'est du groupe 1, il comprend une sépulture d'enfant et des éléments d'un squelette d'adulte qui se sont en partie effondrés (lors de la décomposition) sur la moitié inférieure du squelette d'enfant.

Le squelette de l'enfant (S2a), sur le dos, orienté à l'est, est complet. D'une longueur de 83 centimètres, il a été déposé dans un cercueil cloué de forme rectangulaire, dont subsistent encore des fibres de bois sur la paroi sud. Les bras sont allongés et le crâne est tourné sur le côté droit. Un petit bouton en nacre se trouvait au niveau de la scapula droite.

Groupe 3 :

Il s'agit de deux sépultures, déposées côte à côte, tête à l'est, ne laissant qu'un espace de 3 cm entre les deux cercueils. La première (S3a) est celle d'un adulte au squelette presque complet de 1,60 m de long (seule la partie supérieure du crâne a disparu, ainsi que l'humérus gauche). Il est allongé sur le dos avec les bras repliés sur l'abdomen (fig 1). Il a été déposé dans un cercueil de forme trapézoïdale dont

les restes de fibres de bois délimitent l'emplacement du coffre cloué. Celui-ci ne laissait que peu d'espace pour le corps. Un petit clou en bronze (de type clou de tapissier) signale la présence d'un tissu de protection dans le coffre. Des restes d'un chapelet (grains en os et chaîne en bronze) entourait l'avant bras gauche du défunt au niveau du coude, et deux boutons en nacre (à 4 trous) situés sur le bassin pour l'un et près de la main droite pour l'autre, marquaient la présence d'un vêtement (pantalon ?).

Côté mer, la seconde sépulture (S3b), accolée à la précédente, ne conserve qu'une partie de la moitié droite du corps, le reste ayant été emporté par la mer. Orientée comme la précédente (pieds à l'ouest), l'individu y est allongé sur le dos, avec le bras droit allongé, la main reposant sur le fémur droit. Il a été déposé dans un cercueil dont les traces ligneuses sont décelables depuis les pieds jusqu'au membre supérieur. Les clous du coffre et du couvercle étaient restés en place.

Sépulture 4 :

Presque complet (seuls manquent le crâne, la moitié de la jambe droite et le membre supérieur droit côté mer), cet individu est déposé en position allongée sur le dos (1,55 mètre de long) dans un cercueil cloué dont les limites épousent nettement celles du corps. Deux boutons en os ont été retrouvés au niveau de la dernière vertèbre, sur la partie supérieure du sacrum (pantalon) (fig 2). Le membre inférieur gauche était en partie recouvert par un fémur en position secondaire.



Figure 2 : LE MOULE, L'Autre Bord, sépulture 4, vue de détail des boutons en os

Sépulture 5 :

Il s'agit du squelette complet d'un jeune individu (1,30 mètre de long) les bras repliés sur l'abdomen, déposé en position contractée dans un cercueil en bois, dont la majorité des clous subsistaient encore

dans leurs positions initiales. Aucun dépôt d'objet ni de reste vestimentaire n'a été retrouvé.

Conclusion :

Cette intervention aura permis de caractériser un peu plus précisément les sépultures de ce cimetière oublié. Il faut souligner tout d'abord le relatif bon état de conservation des ossements et la présence quasi systématique de fibres de bois à l'emplacement des cercueils.

Les défunts sont tous déposés dans des cercueils de bois cloués (dont au moins deux sont de forme trapézoïdale) et inhumés selon une orientation est-ouest, plus ou moins parallèle au rivage, dont une majorité avec la tête à l'ouest (7 sur 9). Il a été observé, dans plusieurs cas, le faible espace laissé dans les coffres pour les corps, témoignant probablement d'économies réalisées sur la dépense des planches de bois.

La quasi absence de dépôt d'objets dans les tombes est aussi à signaler. Seule la sépulture S3a avec ses

boutons de vêtements (dont un en nacre), un chapelet en os et un petit clou de tapissier de fixation de tissu pour le cercueil, pourrait témoigner d'un statut particulier. Les boutons en nacre ou en os ont par ailleurs été reconnus sur deux autres individus qui étaient donc inhumés avec un vêtement boutonné à la ceinture (pantalons très certainement). En l'absence d'éléments caractéristiques il n'est donc pas possible de proposer de datations précises pour ces sépultures qui sont toutefois rattachables aux premiers temps de la colonie et à la période esclavagiste.

Anne-Marie FOURTEAU

Références :

YVON, 2004 : YVON, T. : « Le Moule, Plage de l'Autre Bord », *Bilan scientifique régional*, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2004, p.30 - 31

POINTE A PITRE Darboussier

Colonial

Le projet de construction d'un centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite et de l'esclavage (Mémorial ACTe) à l'emplacement de l'ancienne usine sucrière de Darboussier au sud de la ville de Pointe à Pitre est l'objet de la prescription. Le site de Darboussier a connu une occupation industrielle continue de la seconde moitié du XVIII^e à la fin du XX^e siècle. C'est en 1770 que Jean Darboussier y installe une première habitation-sucrierie avec la construction d'une « vinaigrerie » (distillerie) encore conservée aujourd'hui sur le sommet du morne. L'exploitation va prospérer et s'étendre sur près de trois hectares en 1820. Un cimetière familial regroupant dans deux enclos les tombes des premiers propriétaires du lieu et de leur famille est toujours visible sur le versant sud du morne. Dans les années 1860 Ernest Souques, industriel prospère, s'associe à Jean-François Cail pour implanter sur les terrains démembrés de l'ancienne distillerie Darboussier une grande usine sucrière qui sera inaugurée en 1869. Sa situation en bord de mer favorisera le chargement du sucre pour son acheminement vers les grands ports français. A la mort de Jean-François Cail en 1871, l'usine devient le plus gros employeur de l'île. Après la dernière crise sucrière de 1902, prolongée par de graves conflits sociaux, le site de Darboussier est mis en vente. L'usine passe alors sous le contrôle d'une société anonyme, la SIAPAP. En 1970, la société fusionne avec la Compagnie française des sucreries pour former la société agricole de la Guadeloupe. Celle-ci continuera à faire fonctionner la sucrierie jusqu'en 1981, date de fermeture définitive.

Les tranchées réalisées sur le morne et sur la plateforme, couvrent un peu plus de 618 m². Le taux d'ouverture est loin d'être atteint en raison d'un grand nombre de contraintes techniques. Sur le morne, il s'agissait de préserver pour le futur projet plusieurs essences d'arbres et de conserver un périmètre de sécurité autour des bâtiments encore en élévation mais fortement délabrés. Sur la plateforme, en bordure de côte, comme sur l'ensemble du secteur, les vestiges de fondation de bâtiments industriels et les remblais de plus de 2 mètres ont rendu difficiles les observations, compliquées aussi par la montée des eaux provoquant l'effondrement des coupes.

Le morne conserve encore, sur l'extrémité de l'éperon l'ancienne « vinaigrerie » (distillerie), vaste bâtiment en pierre conservant encore ses foudres (barriques), rares vestiges de la première occupation du site. A l'arrière sur le reste en lien avec les bâtiments industriels sous-jacents du morne subsistent deux autres bâtiments en béton très dégradés. Le plus grand se caractérise par son architecture constituée d'une armature de poteaux métalliques à remplissage de béton. Il ne reste du second bâtiment rectangulaire qu'un mur en béton partiel, avec présence de sanitaire et de carrelage dans une pièce. L'emploi d'armatures métalliques et de béton est caractéristique de l'architecture de la période industrielle du XIX^e siècle.

Les sept tranchées réalisées dans ce secteur ont révélé un faible recouvrement (d'une épaisseur moyenne de 0,20 mètre) constitué un limon sableux

noirâtre reposant sur le substrat calcaire. Les seules traces découvertes correspondent à des petits fosses carrées, alignées et à égales distances, restes de plantations, visibles sur une ancienne carte postale montrant un alignement d'arbres en avant des bâtiments.

Les 14 sondages implantés sur la plateforme en contrebas du morne ont confirmé l'épandage de matériaux de démolition des bâtiments de l'usine sur

plus de 2 mètres d'épaisseur. La montée rapide des eaux et l'éboulement des sondages n'a pas permis d'aller au-delà des observations.

Nathalie SELLIER-SEGARD

POINTE-NOIRE Redeau

Colonial

La fouille archéologique réalisée au lieu-dit Redeau à Pointe-Noire, a concerné l'étude d'une habitation coloniale dont les vestiges avaient été détectés lors d'un diagnostic (Martias, 2008). La position des ruines, sur le sommet de l'éperon de Redeau, et la mention d'une habitation à cet emplacement sur la carte des Ingénieurs du Roi (1764-1768), suggèrent qu'il s'agit du même site, soit de l'habitation Berg(e). Elle est identifiée comme une habitation-caféière par différentes installations techniques. L'emprise de la fouille représente une superficie de 5600 m². Les recherches ont appréhendé, dans son ensemble, l'organisation spatiale de l'habitation et son fonctionnement. Datés de la fin du XVIII^e siècle, les vestiges correspondent à des bâtiments domestiques et des aménagements techniques, parfois en élévation et partiellement en ruines. Il s'agit de la maison de maître, de la cuisine indépendante avec son four et son potager, d'un système de bassins destinés au traitement du café et de divers aménagements extérieurs, des terrasses empierrées et d'un carbet. En contrebas de l'habitation, deux enclos à bestiaux situés au sud de la parcelle faisaient probablement partie des dépendances de cette habitation (fig. 1).

Située entre la cuisine et les bassins, la maison de maître correspond à un grand bâtiment rectangulaire de 170 m² constitué de solins maçonnés. Il est divisé en deux espaces égaux, à l'est la maison et à l'ouest ce qui est vraisemblablement une galerie. La partie orientale du bâtiment est constituée d'un vide sanitaire comblé par un chaos de blocs, certainement pour en barrer l'accès aux animaux. Les solins supportaient un plancher et une élévation en pans de bois, comme en témoignent les négatifs de poteaux dans la maçonnerie. La partie occidentale du bâtiment est occupée d'une toute autre façon, il s'agit vraisemblablement d'une galerie extérieure. Le



Figure 2 : POINTE-NOIRE, Redeau, galerie pavée de la maison de maître

remplissage entre les solins a révélé une première phase caractérisée par des trous de poteau et des niveaux de circulation, puis des remblais et un pavage. Ainsi, il est possible de proposer une reconstitution de la maison de maître dont le plan ne semble pas avoir évolué au cours du temps, mis à part quelques aménagements. Elle comportait un bâtiment rectangulaire en bois, certainement divisé en plusieurs pièces, reposant sur des solins. L'existence d'un étage n'est pas à exclure. La maison disposait apparemment d'une galerie en façade, orientée sur la mer des Caraïbes. Cet espace couvert et pavé faisait ainsi fonction de lieu de séjour et de lieu de circulation (fig. 2).

L'accès à la cuisine depuis la maison de maître se faisait par l'intermédiaire d'une terrasse empierrée et d'un cheminement pavé dont le tracé a évolué au cours de l'occupation. La cuisine est un petit bâtiment partiellement en élévation qui comporte



Figure 1 : POINTE-NOIRE, Redeau, plan de l'habitation Berg

trois murs maçonnés dont un mur pignon sur lequel est accolé un four (fig. 3). L'intérieur de la cuisine est pavé et des massifs de maçonnerie, situés le long de certains murs, semblent témoigner des vestiges d'un potager. Dans son premier état de construction la cuisine représente une superficie de 12 m², qui doublera par la suite. Un mur en pan de bois fermait le quatrième côté (sud) comme l'indique la présence de trous de poteau. Un four domestique, de type four à pain, est accolé au mur nord à l'extérieur du bâtiment. L'accès à la chambre du four se faisait depuis l'intérieur de la cuisine par une ouverture ménagée dans le mur. Le four est constitué d'un massif de maçonnerie sur lequel a été installé le pavage de la sole. La voûte en demi-coupole, formée d'un appareil irrégulier de pierres non taillées, prend appui sur un parement de blocs quadrangulaires reposant sur le pourtour de la sole. L'habillage du four est une maçonnerie de blocage très rudimentaire recouverte de mortier dans les endroits les mieux conservés. Ce type de construction apparaît assez classique des habitations de Guadeloupe. Une sépulture

de chien découverte sur la terrasse de la cuisine au sud, date de ce premier état, soit de la fin du XVIII^e siècle. Au cours du XIX^e siècle, la cuisine est agrandie par l'allongement des murs de refend et sa superficie double pour passer alors à 24 m². Le mur en pans de bois est donc déplacé, comme en témoigne une ligne de trous de poteau, et le pavage recouvre alors la totalité du nouvel espace. L'agrandissement de la cuisine pourrait traduire, au cours du XIX^e siècle, une période de prospérité dans l'histoire de cette habitation. La méthode de construction employée pour la maison de maître et la cuisine, qui allie maçonnerie et pans de bois, illustre l'architecture mixte de la période coloniale en Guadeloupe (Desmoulins, 2002, 2006).

Les bassins sont situés à moins d'une dizaine de mètres derrière la maison de maître, vers l'est. Dans le premier état de construction, cet aménagement comportait deux bassins mitoyens et un système de canaux pour l'alimentation et l'évacuation de l'eau. Les deux bassins sont construits en pierres maçonnées, leur fond est pavé et jointoyé. Le système de fonctionnement des bassins a pu être mis en évidence par la fouille. Un canal de pierres maçonnées, situé à l'est du bassin, capte l'eau vive d'une ravine, elle-même alimentée par une source localisée en amont au lieu-dit la Source. Le canal conduit l'eau dans un petit bassin carré d'une superficie de 4 m² et d'une profondeur de 0,80 m (fig. 4). Le second bassin est plus grand et rectangulaire, d'une superficie de 8 m² il est cependant moins

profond (seulement 0,60 m). Des joints d'étanchéité de couleur rosée, fabriqués à l'aide de terre cuite pilée, sont encore conservés par endroits. Les parois sont presque totalement arasées, mis à part le muret mitoyen avec le bassin carré dans lequel est aménagé un conduit permettant de remplir le grand



Figure 3 : POINTE-NOIRE, Redeau, plan et axonométrie de la cuisine et son four

bassin selon le principe des vases communicant. Ce système permettait de réserver l'eau du grand bassin pour des activités techniques tout en maintenant l'eau vive dans le petit bassin. L'eau était évacuée par l'intermédiaire d'une vanne murale disposée sur le canal sud du petit bassin. Des rainures de guidage, taillées dans l'encadrement en pierre du canal sud, révèlent la présence d'un système à coulisse destiné à recevoir un obturateur, vraisemblablement une planche. La hauteur d'eau admissible correspondait à la profondeur du petit bassin soit 0,80 m. La fonction de ces bassins est certainement domestique et technique. Le grand bassin était probablement utilisé pour des activités liées à la production du café comme le trempage ou le lavage des cerises, opérations nécessitant de 16 à 48 heures. Le petit bassin pouvait être utilisé indépendamment pour des activités domestiques. Un système équivalent est connu à l'habitation-caféière de Tarare à Vieux-Habitants (Desmoulins, 2002). Le grand bassin a pu être condamné après l'arrêt de la production de café. Le conduit situé dans le mur mitoyen est alors bouché et la vanne murale comblée par une maçonnerie de blocage. Seul subsiste un petit orifice d'évacuation à la base du petit bassin. Il est probable que sa fonction soit alors simplement domestique. Au nord de ces aménagements, des zones empierrées étaient peut-être destinées au séchage du café. Ce secteur a révélé un bâti circulaire de type carbet signalé par des trous de poteau. L'un d'eux a livré un fragment de râpe en

cuivre à déceriser le café, suggérant peut-être la fonction de bonifierie de cet ensemble.

L'organisation spatiale de l'habitation révèle donc un schéma classique pour cette période en Guadeloupe. Les constructions relativement proches sont orientées selon des repères orthonormés sur un axe de 10° nord. Aucune trace du quartier des esclaves et des travailleurs n'a été reconnue malgré la décapage mécanique de toute la partie plane de l'éperon et les sondages réalisés lors du diagnostic (Martias, 2008). Il est fort probable que le quartier des esclaves soit situé en contrebas de l'habitation, quelque part autour de l'éperon.

L'habitation et ses dépendances ont fourni un mobilier d'une grande diversité et d'origines multiples. Son étude permet de mieux cerner les modes de vie en Guadeloupe à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle. La céramique révèle une forte proportion d'importations françaises - certaines pièces étaient produites spécialement pour les Antilles - mais aussi d'Angleterre, d'Italie, de Hollande et de Chine. La faïence fine, française et anglaise, est la catégorie la plus représentée, puis, par ordre d'abondance, les terres vernissées, les faïences monochromes, la céramique locale et enfin la porcelaine et les grès. Un des éléments d'un service de table en porcelaine, portait la lettre « B », soit une possible commande d'un service de la famille Berg(e) à ses initiales. Les quelques tessons de pots à mélasse et de moules à sucre retrouvés sur le site révèlent la consommation de produits liés à l'industrie sucrière, somme toute



Figure 4 : POINTE-NOIRE, Redeau, bassin carré

assez normale dans ce contexte. Différents objets de la vie quotidienne, billes en terre cuite, tessons de poupée en porcelaine, encrier, chandelier, pipes en terre blanche, complètent cet assemblage.

Si la majeure partie des éléments en verre provient de bouteilles de type « champenoise », de la vaisselle est également présente : verres à boire, coupes à glace et à fruits, ramequins, dessous de plat et flacons. Des fragments de lustre et de suspension, de vitres, un tesson de vase en opaline, des perles provenant de bijoux et de jouets, des boutons en verre et en pâte de verre illustrent également une certaine aisance économique. On note la présence d'un sceau ovale en jais avec le monogramme « JE » en majuscule anglaise.

Le métal - fer, fonte, étain, zinc, cuivre, bronze, argent et or - est principalement représenté par des éléments d'huissierie liés à la construction des bâtiments en bois. De nombreux objets de la maison sont également présents : fers à repasser, couverts - cuillères et fourchettes -, marmites, robinets, poids de balance, ciseaux, clefs, boutons de vêtement, boucles de ceinture, fragments de jouets, bijoux ... Les activités agricoles sont documentées par des fers de houe et de hache, par quelques fragments de râpe à dépulper le café et des éléments d'harnachement de chevaux. Un petit lot d'objets apparaît lié à une activité militaire : des boulets de canon de petit calibre, une balle de fusil « Charville » mis en service entre 1777 et 1822, un bouton d'uniforme daté entre 1791 et 1810, un petit pistolet de poche, une lame de sabre et différentes pièces de fusil. Parmi les monnaies exploitables trois sont datées du milieu du XIX^e siècle, deux du dernier tiers du XVIII^e et une monnaie allemande du dernier tiers du XVII^e siècle, cas assez exceptionnel dans ce contexte.

La tabletterie est illustrée par des manches de couteau en bois de cervidés et en os ainsi que quelques boutons et des déchets de façonnage. Des boutons en nacre, produits essentiellement à partir de coquillages du Pacifique et de l'Océan Indien, étaient travaillés et commercialisés en France puis exportés vers les colonies.

L'étude de la faune montre une prédominance des mammifères domestiques importés d'Europe, soit cinq taxons principaux : les bovins, les caprins, les suidés, le cheval et le chien. La faune locale a été également exploitée, neuf taxons pour les poissons et, concernant les coquillages, les seules espèces bien représentées sont le burgo, le lambi et l'arche, les autres espèces étant anecdotiques.

La localisation géographique de l'habitation en contrebas de terres à caféiers, la présence de deux bassins avec un fonctionnement relativement élaboré, dont un apparemment destiné à la retenue d'eau, et la découverte de plusieurs fragments de râpe en cuivre à déceriser le café sont autant d'indices qui permettent d'attester ici la présence d'une habitation-caféière, au moins durant un temps, et certainement d'une habitation vivrière, en complément, comme c'est souvent le cas. La chronologie des vestiges permet de dater la

construction de l'habitation de la fin du XVIII^e siècle puis son fonctionnement durant tout le XIX^e siècle. Le site est habité au moins jusqu'en 1951, date inscrite dans le ciment de réfection du petit bassin, mais il est probable que la production de café ait été interrompue avant cette date, vraisemblablement vers 1848 date de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

Dominique BONNISSENT

Références :

Desmoulins, 2002 : Desmoulins M.-E. : *La côte-sous-le-vent, Guadeloupe*, Images du Patrimoine, Jasor, 2006, 80 p.

Desmoulins, 2006 : Desmoulins M.-E. : *Basse-Terre, Patrimoine d'une ville antillaise*, Jasor, 2002, 251 p.

Martias, 2008 : Martias R. : *Pointe-Noire, ZAC de Redeau, Guadeloupe*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2008, 110 p.

PORT LOUIS Lalanne

Dans la commune de Port-Louis, lieu-dit Lalanne, deux projets de logements collectifs contigus (quartier Zephyr et Zephyr 2) sont à l'origine d'une double prescription de diagnostic archéologique. Celle-ci s'est fondée sur la présence d'indices d'occupation amérindienne aux abords du projet mais aussi sur la proximité du littoral favorable à ce type d'implantation. La partie occidentale du projet pouvait aussi être concernée par des vestiges d'époque coloniale portés sur la carte des Ingénieurs du Roi.

Le site est implanté à 200 mètres du Grand Cul-de-Sac Marin, de part et d'autre d'un petit canal, sur un terrain relativement plat. Sur une surface totale de 7,7 ha (Zephyr 1 : 25 000 m² ; Zephyr 2 : 52 000 m²), 37 tranchées ont été creusées suivant un plan en

quinconce, aboutissant à un ratio de 7%. Elles ont révélé, sous des remblais d'une épaisseur de 0,50 à 1,90 mètre, un sol de mangrove couvrant une formation argileuse molle sur la quasi-totalité de deux parcelles. Le calcaire sous-jacent a été atteint dans près de la moitié des tranchées.

Le diagnostic n'a finalement abouti qu'à la découverte d'une petite tranchée de drainage moderne ou contemporaine, dans l'emprise de l'opération de Zephyr 2.

Marie-Christine GINESTE

PORT LOUIS Beauport

Colonial

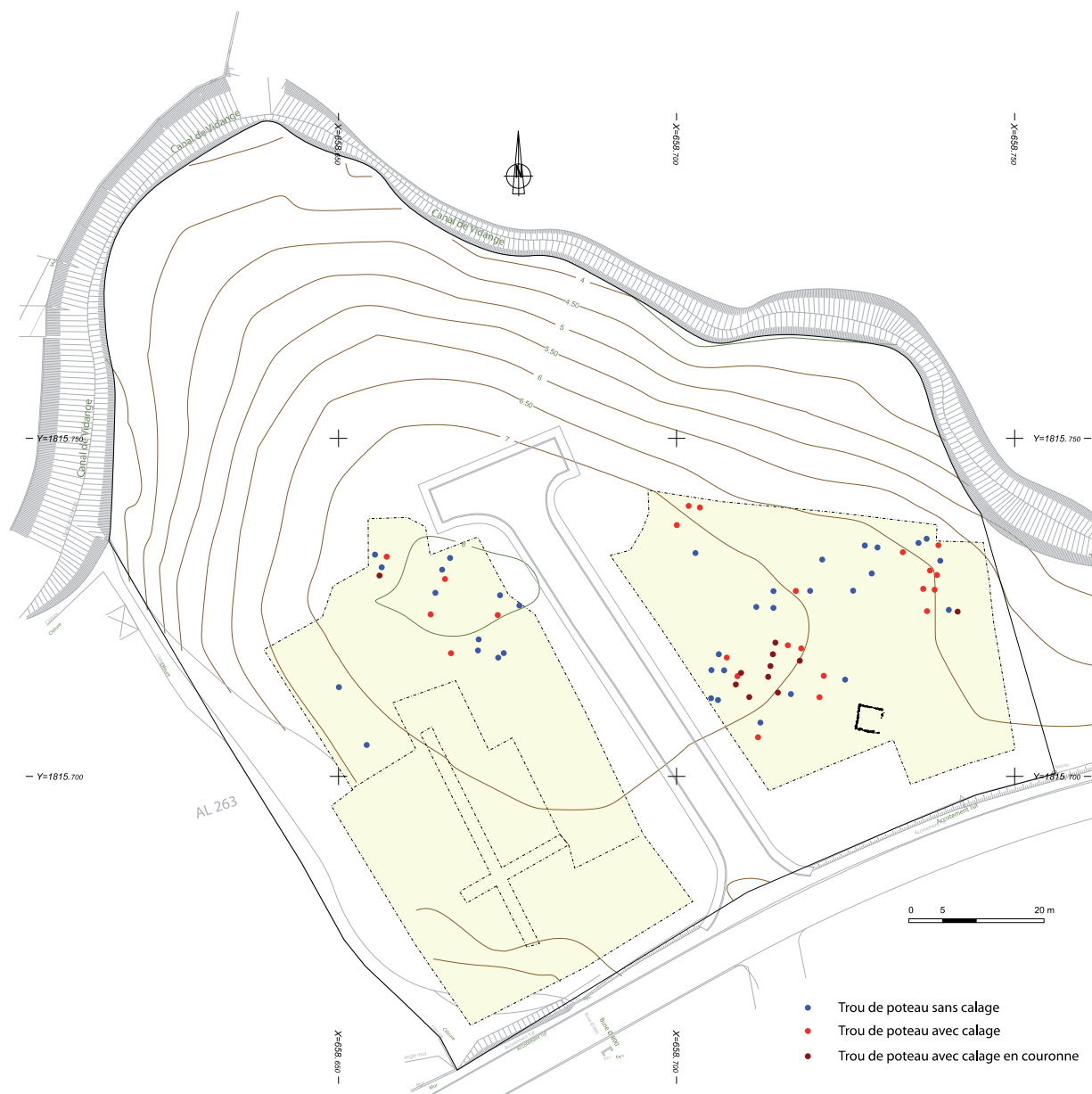
L'aménagement d'un lotissement à proximité de l'ancienne habitation-sucrerie de Beauport et la mise au jour de plusieurs structures fossoyées et d'une zone d'accumulation de rejets datée du XVIII^e siècle dans l'emprise du projet, lors du diagnostic archéologique, a motivé la prescription d'une fouille archéologique, dont la principale problématique était d'identifier d'éventuels vestiges liés au quartier des esclaves de l'habitation-sucrerie.

Une surface d'un peu plus de 6700 m² a été décapée. Une soixantaine de structures fossoyées a été mise au jour, des trous de poteau ou de piquet pour la grande majorité. L'occupation du site est relativement limitée. Elle se distingue en deux ensembles difficiles à lier faute d'indices matériels, avec d'un côté une zone d'accumulation de rejet et

de l'autre, deux bâtiments qui pourraient être de la même période.

La zone de rejet a probablement été utilisée ponctuellement, sur une durée relativement courte si l'on s'en tient à l'homogénéité chronologique des restes de céramiques collectés (milieu du XVIII^e siècle). Aucun creusement aménagé n'a été observé, et les rebuts se situent dans une zone en pente facilement accessible, qui pourrait correspondre à un bord de doline.

Les deux bâtiments identifiés se situent à l'est de cette « décharge ». Ils sont de nature différente, avec, d'un côté, un bâtiment sur poteaux et de l'autre une construction sur solin. Les quelques alignements observés sur les trous de poteaux environnants montrent un axe parcellaire homogène



entre les structures fossoyées et les deux unités architecturales, ce qui suggère un fonctionnement contemporain de l'ensemble (fig. 1). Il n'y a malheureusement aucun élément datant, et l'absence de stratigraphie entre les constructions et la zone de rejet ne permet pas de faire un lien formel entre les deux.

Les comparaisons des bâtiments mis au jour à Beauport, avec les sites coloniaux déjà étudiés en Guadeloupe, indiquent une fourchette chronologique assez large, entre le milieu du XVIII^e et la première moitié du XIX^e siècle au plus tôt. L'état de conservation du site de Beauport ne permet pas non plus de déterminer la fonction exacte des constructions ou le statut social de leurs occupants.

Les résultats de cette opération n'apportent pas de réponse sur l'existence précise d'un quartier

d'esclaves. Les vestiges mis au jour ne peuvent formellement y être rattachés. Le mobilier, bien daté et relativement homogène (fig. 2), est déconnecté des structures qui, bien que similaires à ce qui a pu être étudié sur d'autres sites de l'île, ne peuvent être identifiées avec certitude. Par ailleurs, la faible densité de trous de poteau et le manque de cohérence spatiale dans la lecture du plan général nous invitent à la plus grande prudence concernant leur interprétation. Il est peu vraisemblable que nous soyons en présence du quartier des esclaves de Beauport, au mieux pourrions nous être sur ses franges, mais aucun indice significatif ne vient appuyer cette hypothèse.

David JOUNEAU

SAINT-CLAUDE

Desmarais Cité de la connaissance

Précolombien
Colonial

Le vaste projet de construction de la Cité de la connaissance sur la commune de Saint-Claude se situe à l'emplacement des terrains autrefois occupés par l'ancienne habitation-sucrerie Desmarais.

Il y subsiste encore un grand nombre de bâtiments encore en élévation (maison principale et annexe, distillerie, aqueduc et sa roue hydraulique, canal, hangar, cases des travailleurs) témoins de plus de trois siècles d'activité. Une fouille préventive a été réalisée sur une emprise de 5000 m² dans la partie du terrain sur une parcelle mitoyenne du secteur bâti.

L'origine de l'habitation Desmarais est relativement bien documentée en particulier grâce aux travaux de Gérard Lafleur (Lafleur, 1991) qui relate l'histoire des colons implantés sur la commune de Saint-Claude. L'un d'eux, Jacob de Sweers, un des nombreux Hollandais chassés du Brésil par les Portugais, possède au moins depuis 1655, une habitation-sucrerie sur ce secteur, une des premières de la Guadeloupe, qui va prospérer grâce au savoir-faire acquis au Brésil. Après sa mort en 1671, la sucrerie passe entre les mains de Hubert de Loöer, un autre Hollandais, qui l'intègre à son habitation, cette dernière prenant le nom de l'Espérance. En 1712, après transmission à un nouveau Hollandais, Hubert Van Susteren, elle devient la propriété de François Godet-Desmarais qui en restera propriétaire jusqu'en 1845. La succession passera à la famille Laporte pour être ensuite vendue en 1872 à la famille Cabre, qui transformera cette sucrerie en distillerie (XX^e siècle), dont il subsiste toujours de nombreux éléments en place.

Situé à 140 mètres d'altitude, le terrain se trouve sur un replat naturel sur un des versants de la Soufrière. Le substrat de ce replat est constitué d'avalanches ou de coulées pyroclastiques riches en blocs et cendres volcaniques qui ont piégé d'anciens sols et arbres, vestiges de forêts couvrant les pentes du massif de la Soufrière.



Figure 1 : SAINT-CLAUDE, Desmarais, sépulture précolombienne

On note sur le site des éléments qui remontent au moins à la période cedrosan-saladoïde, mais les vestiges les plus conséquents correspondent à une occupation durant le deuxième millénaire ap. J.-C., durant la période troumassoïde.

L'emprise fouillée a révélé quatre grandes fosses de 1,50 mètre de diamètre dont deux contenaient des

squelettes amérindiens. Leur comblement a livré de nombreux fragments de céramiques et autres objets de la vie quotidienne. Une fosse, plus petite, était également destinée à l'inhumation d'un autre individu. Le corps en position fléchie ne laisse aucun doute sur sa datation (fig. 1). Il s'agit d'un rite funéraire très caractéristique de la période précolombienne. Ailleurs, des concentrations de structures en creux dont certaines peuvent être interprétées comme des trous de poteau sont les vestiges d'un habitat aujourd'hui disparu.

Les premières traces d'implantation coloniale correspondent au creusement, sur au moins 1 mètre de profondeur, d'un large fossé qui traverse le terrain de part en part et se dirige vers la pente du morne.

Ce fossé va être une première fois partiellement comblé par le rejet d'un grand nombre de céramiques de raffinage du sucre. Dans le lot se trouvaient des formes à sucre et des pots à mélasse produits à Sadirac (Gironde), caractéristiques des importations de la fin du XVII^e siècle, ainsi que des tuyaux en grès. Quelques tessons de poteries domestiques ont été aussi recueillis avec en particulier un tesson de plat en faïence de Nevers au décor caractéristique de la seconde moitié du XVII^e siècle (décor *a compendario*). La partie supérieure de cette structure linéaire, qui a perduré longtemps dans le paysage, a servi ensuite de zone de rejets. Ces riches dépotoirs ont livré quantité d'objets liés à la vie quotidienne : restes alimentaires, petits objets métalliques, important mobilier céramique, avec pots de chambre, marmites, pichets, assiettes. Un remarquable pot à eau en faïence de Delft a été recueilli (fig. 2). Il est pourvu d'un décor camaïeu bleu qui peut être attribué à Pieter Adriaensz Kocks (1^{er} quart du XVIII^e siècle).



Figure 2 : SAINT-CLAUDE, Desmarais,
Pichet de faïence de Delft - Début du XVIII^e siècle

C'est à cette époque que va être édifée, à la limite de la rupture de pente, une nouvelle construction, composée de deux espaces de taille inégale, dont une grande salle à l'est, sorte de terrasse couverte et bordée de poteaux quadrangulaires noyés dans la maçonnerie (fig. 3). Une épaisse couche de cendres et de charbons témoigne d'un incendie qui aurait détruit cet édifice. Ce bâtiment est bordé, au nord, par un aqueduc ou un canal maçonné qui devait alimenter un moulin en contrebas. Vers le milieu du XVIII^e siècle une petite maison est construite dans les ruines de la précédente. Un radier composé de roches, de tessons de céramiques et de tuiles plates à crochet s'étend au nord sur quelques mètres carrés. Il pourrait s'agir d'une zone domestique plus ou moins couverte de type cuisine. Traditionnellement en Guadeloupe, ce type de petite case, couverte de tuiles afin d'éviter d'éventuels incendies accidentels, est propre aux cuisines établies à distance des maisons d'habitations.

En bordure de l'emprise de fouille, à quelques dizaines de mètres des bâtiments étudiés, un petit ensemble sépulcral a été mis au jour. Il compte sept inhumations en cercueil qui appartiennent vraisemblablement au cimetière familial de l'habitation. Il sera utilisé à la fin du XVII^e et pendant une grande partie du XVIII^e siècle. Des fragments de statues en céramique dont la tête d'un enfant (fig. 4) ont été retrouvés sur le site et dans les niveaux de comblement de cet ensemble.

A proximité de la zone sépulcrale, une vaste fosse d'extraction de matériaux aux contours irréguliers et aux percements multiples a été creusée au début de l'occupation coloniale. Après son comblement partiel, elle sera aménagée avec un radier de petits blocs de roche volcanique pour servir de mare, comme l'indique l'accumulation d'argile grise à caractères hydromorphes caractéristiques d'une stagnation d'eau. Proche des habitations, ce type de mare pouvait être utilisée pour l'eau potable et pour les besoins domestiques et sanitaires. Traditionnellement dans ces « mares à boire », l'eau était puisée à distance, à l'aide d'une perche sur laquelle était fixée une calebasse. Le soin apporté à la conception de cette structure plaide en faveur de cette hypothèse. Les traces révèlent plusieurs types d'utilisations comme celui par exemple, d'abreuver les animaux. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, elle est définitivement comblée avec des déchets. Elle servira aussi à enfouir des carcasses de grands animaux tels des équidés et des bovins.

Dans le dernier quart du XVIII^e siècle ou au début du siècle suivant, le secteur fouillé est transformé en zone agraire comme l'attestent de nombreuses fosses carrées d'anciennes plantations.

La fouille préventive de cette partie de terrain a permis de reconnaître les vestiges liés à l'origine d'une des plus anciennes habitation-sucreries de Guadeloupe. La présence dans le remplissage du

fossé (seconde moitié du XVII^e siècle) de mobilier céramique, en particulier des tuiles de couverture, dont la typologie se rapproche de mobilier produit aux Pays-Bas, renforce les données historiques sur l'implantation hollandaise dans ce secteur de l'île aux premiers temps de la colonisation et de la transposition de leur savoir-faire acquis au Brésil avant leur expulsion en 1654 par les Portugais.

Fabrice CASAGRANDE

Références :

Lafleur, 1991 : Lafleur G. : *Saint Claude histoire d'une commune de Guadeloupe*, Paris, Edition Karthala, 1993, p. 25-30.



Figure 4 : SAINT-CLAUDE, Desmarais, Tête d'enfant en terre cuite du XVIII^e siècle

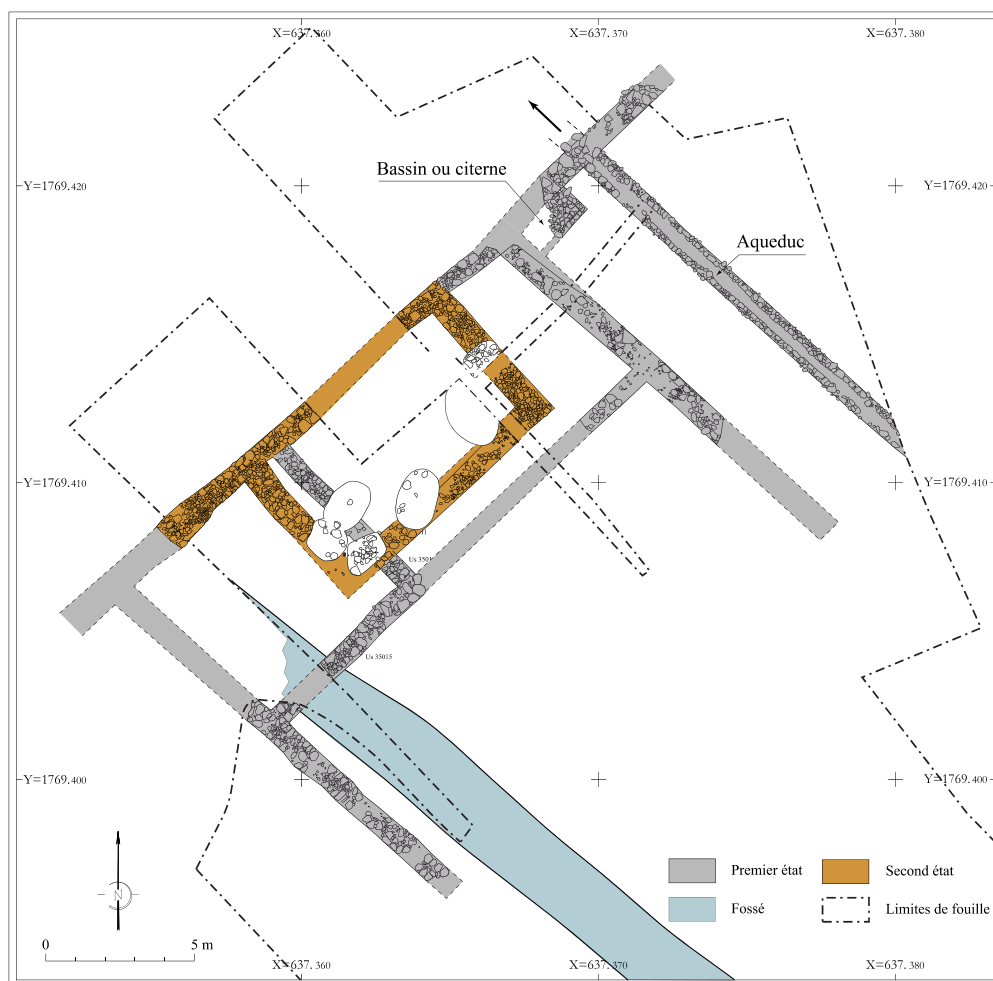


Figure 3 : SAINT-CLAUDE, Desmarais, Plan du fossé et des deux états de construction

Un diagnostic archéologique a été effectué sur la commune de Saint-Claude (parcelle BD 25, 12 000 m²), en prévision de la construction d'un centre de secours. L'emprise occupe un glacis du flanc sud-ouest de la Soufrière, entre 96 et 110 mètres d'altitude. Quelques indices précolombiens sont signalés dans les environs, qui étaient aussi densément occupés à l'époque coloniale (plusieurs habitations portées sur la Carte des Ingénieurs du Roi (1764-1768)). Le terrain voisin, qui a fait l'objet d'un diagnostic en 2007 (Casagrande, 2007), avait révélé des éléments de la seconde moitié du XVIII^e siècle associés à l'habitation La Diotte, dont un canal de dérivation de l'eau qui traverse les bordures nord et est de l'emprise.

Les sondages ont mis au jour un substrat de débris volcanoclastiques d'avalanche liés à une éruption datée vers 3100 BP. Ces dépôts, apparus entre 0,5 et 1,2 mètre de profondeur, sont recouverts par un limon argilo-sableux brun rouille, puis par un limon organique brun, affecté par les labours. Sur les 16 tranchées ouvertes, 7 fosses de plantation d'époque historique ont été observées, associées à quelques tessons liés à l'industrie du sucre et à un fossé (de dérivation de l'eau ?) d'axe nord-sud apparu au centre de la parcelle. Il s'apparente à ceux reconnus sur les diagnostics réalisés au nord-ouest (Casagrande, 2007 et Romon, 2006). Enfin, la présence de 3 tessons non tournés (amérindiens ?) fait écho à une fosse précolombienne retrouvée au nord-ouest (Romon, 2006).

La modestie des vestiges coloniaux (canal, mobilier céramique lié à l'activité sucrière) indique que le terrain est hors de l'emprise de l'habitation La Diotte même si la carte des Ingénieurs du Roi signale quelques constructions en limite orientale des terrains diagnostiqués.

Nathalie SERRAND

Références :

Carte de la Guadeloupe des Ingénieurs du Roi, 1764-1768, Service Historique de la Défense, Département Armée de Terre, 7 B 123

Casagrande, 2007 : Casagrande F. : *Saint-Claude, Bélost, La Diotte, Guadeloupe*, rapport de diagnostic, Pessac, Inrap GSO, 2007, 100 p.

Romon, 2006 : Romon T. : *Saint-Claude, Bélost Domaine de Beauvallon, Guadeloupe*, rapport de diagnostic, Pessac, Inrap GSO, 2006, 19 p.

Les sondages réalisés à la grotte de l'Eglise, commune de Sainte-Anne, s'inscrivent dans le Projet Collectif de Recherche intitulé « Cavités naturelles de Guadeloupe : aspects géologiques, fauniques et archéologiques ». Connue de longue date, cette cavité présentait plusieurs qualités susceptibles d'avoir motivé une occupation amérindienne : grotte sèche à configuration de piège sédimentaire, s'ouvrant sur la plaine littorale, à faible distance de la mer, et à proximité de plusieurs indices de sites amérindiens. Deux sondages ont été réalisés pour tester l'hypothèse d'une telle occupation.

La cavité présente un développement horizontal. Elle est assez spacieuse, longue de 17 mètres pour une largeur de 15 mètres. L'accès se fait par une entrée basse correspondant à l'effondrement d'une première salle recoupée par le versant. Cette entrée ouvre sur une salle basse qui communique avec la salle principale, de 3 à 4 mètres de hauteur de voûte. Plusieurs alvéoles et conduits aveugles complètent le dispositif (fig. 1).

Les sondages se sont révélés négatifs : aucune occupation ancienne, coloniale ni même amérindienne, n'a été mise en évidence. Le comblement est très limité : une dizaine de centimètre de cailloux et d'argiles dans la salle principale et un demi mètre de colluvions dans la zone d'entrée. La présence d'éléments modernes dans la totalité des sédiments excavés et l'absence d'indices d'une fréquentation ancienne humaine ou animale sont autant d'éléments qui montrent que la sédimentation dans la cavité est récente. Ceci permet de supposer que l'ouverture de la cavité à l'air libre s'est produite à l'époque historique suite à l'effondrement du toit de la salle d'entrée, par exemple à l'occasion d'un séisme.

Arnaud LENOBLE

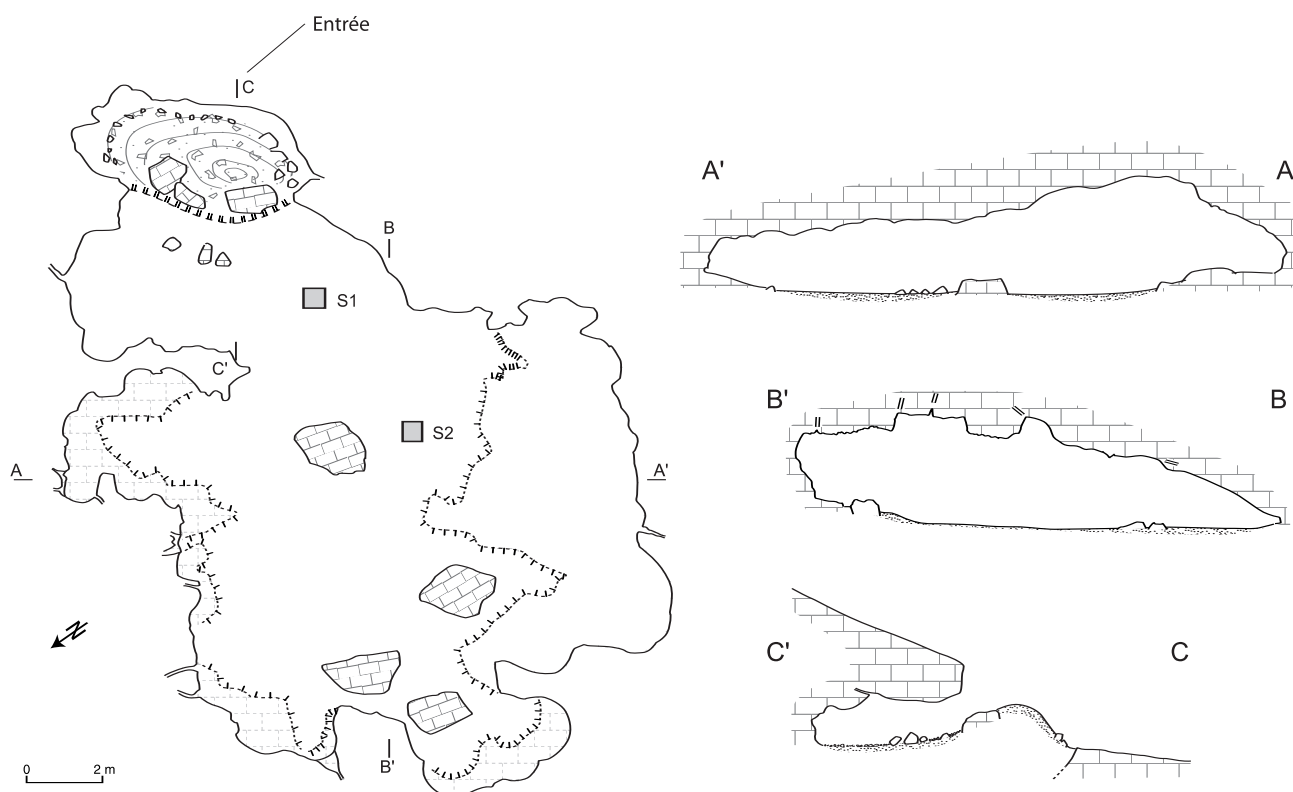


Figure 1 : SAINTE-ANNE, Grotte de l'église, topographie de la cavité

La campagne de fouilles 2010 de l'abri de l'Anse à la Gourde a été réalisée dans le cadre d'un Projet Collectif de Recherche « Cavités naturelles de Guadeloupe : aspects fauniques, archéologiques et géologiques » (co-Dir. A. Lenoble, S. Grouard, P. Fouéré et P. Courtaud), concernant l'étude des cavités karstiques de l'archipel guadeloupéen.

L'abri est localisé à quelques centaines de mètres de l'habitat précolombien connu à l'ouest du site de plein air, sur la côte nord-ouest de Grande Terre, hors de la zone d'emprise du site. Le sondage réalisé a livré un niveau anthropique, daté du néoindien par les rares tessons de céramique, associé à des restes de faune crustacée et vertébrée, dont du chien et des rongeurs, ainsi qu'un foyer d'époque coloniale.

Le site est localisé à 40 mètres du littoral, en recul du cordon dunaire actuel. L'abri s'ouvre au pied d'un petit versant représentant la falaise dégradée façonnée par le dernier haut niveau marin, il y a 125 000 ans. La cavité est large de 10 mètres sur 5 mètres de profondeur. La voûte est basse (~0,5 mètre). L'alignement des différentes entrées sur une ligne de fracture indique que cette grotte s'est formée par dissolution d'un plan de glissement dans la masse rocheuse.

Le sondage est de 1 m² et, en raison de l'étroitesse de l'accès à l'abri, seul un fouilleur pouvait loger sous l'abri.

L'ensemble du sédiment a été tamisé au tamis de chantier à 2,8 millimètres. Les vertébrés, les crustacés et les échinodermes, sont en cours d'étude par Sandrine Grouard et les mollusques par Nathalie Serrand. Les sédiments tamisés et triés sur place ont été mis dans des sacs à gravats fermés et placés au fond du sondage puis recouverts de sable dans l'éventualité d'une réouverture ultérieure de l'abri.

Le remplissage du sondage, qui a atteint le rocher, est d'une puissance de 0,65 mètre. Les sédiments accumulés dans la cavité sont des colluvions. Les tempêtes contribuent, pour une partie minoritaire, à l'accrétion des dépôts (fraction de sables marins). Il est ainsi possible que la sédimentation des unités 1 et 3 soit le fait de quelques événements rares ayant un fort impact sur le paysage (tempêtes ou cyclones).

Sous un limon brun massif carbonaté (Unité 1), un horizon d'accumulation de gypse entre 10 et 20 centimètres de profondeur forme un voile blanc sur les faces des pores et des cailloux. Des éléments archéologiques et fauniques ont été trouvés en très faible quantité et plutôt remaniés. L'unité 2 est une couche de limons fins massifs brun gris sombre comprenant une structure de combustion. Elle se présente sous la forme d'une lentille charbonneuse épaisse de 6 à 7 cm sur 50 cm de largeur, couverte d'une accumulation de cendres blanches sur 5 cm d'épaisseur, puis de cendres grises indurées sur 1

cm. Des éléments archéologiques et fauniques y ont été recueillis en quantité : pierres rubéfiées dont 2 tessons érodés d'une platine en céramique amérindienne tardive, des restes de chiens, de rats des rizières, d'agoutis, des pinces de crabes et des gastéropodes. Enfin, l'Unité 3, subdivisée en trois unités stratigraphiques est un limon brun massif carbonaté à sables et à granules calcaires correspondant à un horizon d'accumulation de carbonates. Les éléments archéologiques et fauniques y sont de plus en plus rares.

La séquence préservée dans l'abri documente une évolution du milieu. En effet, l'horizon humifère de l'Unité 2 témoigne d'une amélioration climatique par fixation du couvert végétal qui, sur le littoral oriental aride de Grande-Terre, résulte très vraisemblablement d'une augmentation de la pluviosité. Il est à noter que c'est au cours de cette période climatique que la structure de combustion a été mise en place. La présence de matériel archéologique et faunique montre que cette évolution est celle des derniers siècles. La datation réalisée au centre de datation par le radiocarbonate de Lyon, sur programme Artemis, d'un charbon provenant de l'US102 (Lyon-8468 (GrA) : 115 ± 30 BP) a livré une date comprise entre 1676 et 1887 ap. J.-C. à 95 %.

La date ne permet pas de proposer un lien direct entre l'utilisation de la cavité et le site d'habitation néoindien récent (Troumassoïde) localisé sur la même anse (bien que des migrations de charbons et des contaminations soient possibles). La localisation de cet abri face à la mer et le contenu de son remplissage permettent de proposer une hypothèse de fonction. Il a pu servir de protection contre les intempéries et pour l'aménagement d'un foyer, à proximité de la côte et des récifs coralliens, visible par les pêcheurs en mer, depuis la Désirade, à une période postérieure à celle du site (période historique).

Ce petit abri a livré une stratigraphie peu développée, mais intéressante, en raison de la présence d'un petit foyer et de quelques restes fauniques et céramiques associés. Ces restes attestent donc de la présence de ces espèces au cours des périodes historiques. Une datation d'un reste de rat des rizières permettra de dater directement ce taxon dans ce contexte. Cette séquence, bien que modeste, contribue ainsi à enrichir deux problématiques archéologiques de Guadeloupe : l'histoire du peuplement animal (de la végétation et du climat) de la Guadeloupe et les différentes utilisations des cavités par les hommes.

Sandrine GROUARD

Avec la collaboration de K. Debue, Y. Franel, A. Lenoble, A. Queffelec, N. Serrand (MNHN – CNRS, UMR7209 Archéozoologie, Archéobotanique : Sociétés, Pratiques et Environnements)

Le diagnostic a été effectué à Ménard, commune de Saint-Louis de Marie-Galante (parcelles AC 89, 95 et 97 ; 50 335 m²), en prévision d'un projet de lotissement. L'emprise occupe le nord du plateau calcaire des Bas, sur la côte nord, à 30 mètres d'altitude et 100 mètres du bord de falaise littorale. Il présente une topographie irrégulière en double pente selon des axes est-ouest et sud-nord. Il est bordé par une mare en limite nord. Le secteur environnant comprend des indices néoindiens récents, des indigoteries de bord de mer et quelques sucreries.

Dans l'emprise du projet subsiste encore un moulin à vent et une cheminée (fig. 1), vestiges de l'habitation-sucrerie Ménard. Succédant à l'habitation cotonnière Ribourgeon, figurée sur la Carte des Ingénieurs du Roi (1768), la sucrerie, créée en 1832, change plusieurs fois de propriétaires jusqu'à une transaction de 1900 qui indique l'absence de bâtiments et de matériel. Un siècle plus tard, seuls le moulin et la base de la cheminée sont conservés encore en élévation.

Les 56 sondages ont révélé des séquences sédimentaires restreintes (maximum 1 mètre d'épaisseur) : le substrat calcaire biodétritique est recouvert par une argile limoneuse d'altération à blocs calcaires, puis par une argile limoneuse brune. 54 faits en creux peu profonds sont apparus, visibles uniquement dans le substrat (fig. 2). Répartis dans 13 sondages, ils se concentrent au nord et à l'ouest des bâtiments et à

l'extrême ouest de l'emprise sans structuration particulière. Seuls sept d'entre eux ont livré du mobilier. Ce dernier, réparti par ailleurs dans les 15 sondages concentrés autour des bâtiments en élévation, est assez pauvre. La céramique historique domine avec surtout des carreaux, des tuiles et des briques, difficilement datables. Parmi les éléments en élévation, le moulin, positionné sur le sommet (58 mètres NGG), est directement fondé sur le calcaire. La tour tronconique, dépourvue de sa toiture, haute de 6 à 9 mètres, est ouverte par trois baies. L'appareil, d'un mètre d'épaisseur, est composé de pierres de taille complétées par des inclusions de briques et couvert, à l'extérieur, d'un enduit à la chaux. La baie principale, au sud-ouest, ne porte pas d'écusson. Les deux autres, plus étroites et hautes, servant au passage du grand arbre, de la queue et du circuit d'écoulement du vesou, s'ouvrent au nord-ouest et au sud-est. Les sondages entre le moulin et l'usine n'ont livré, à part quelque rare mobilier des XVIII^e et XIX^e siècles, aucun élément de maçonnerie. Au nord du moulin, la cheminée de la sucrerie est aussi constituée de blocs équarris, liés au mortier de chaux et recouverts d'un enduit à la chaux. Sa base carrée, haute de 2,20 mètres, porte des soupiraux de tirage sur les côtés sud et nord. L'intérieur du conduit est revêtu de briques réfractaires, alors que son revêtement extérieur est de forme cylindrique. Les sondages les plus proches n'ont révélé que des amas de gravats et de briques associés à un rare



Figure 1 : SAINT-LOUIS, Ménard, vue du moulin à vent et de la cheminée de la sucrerie

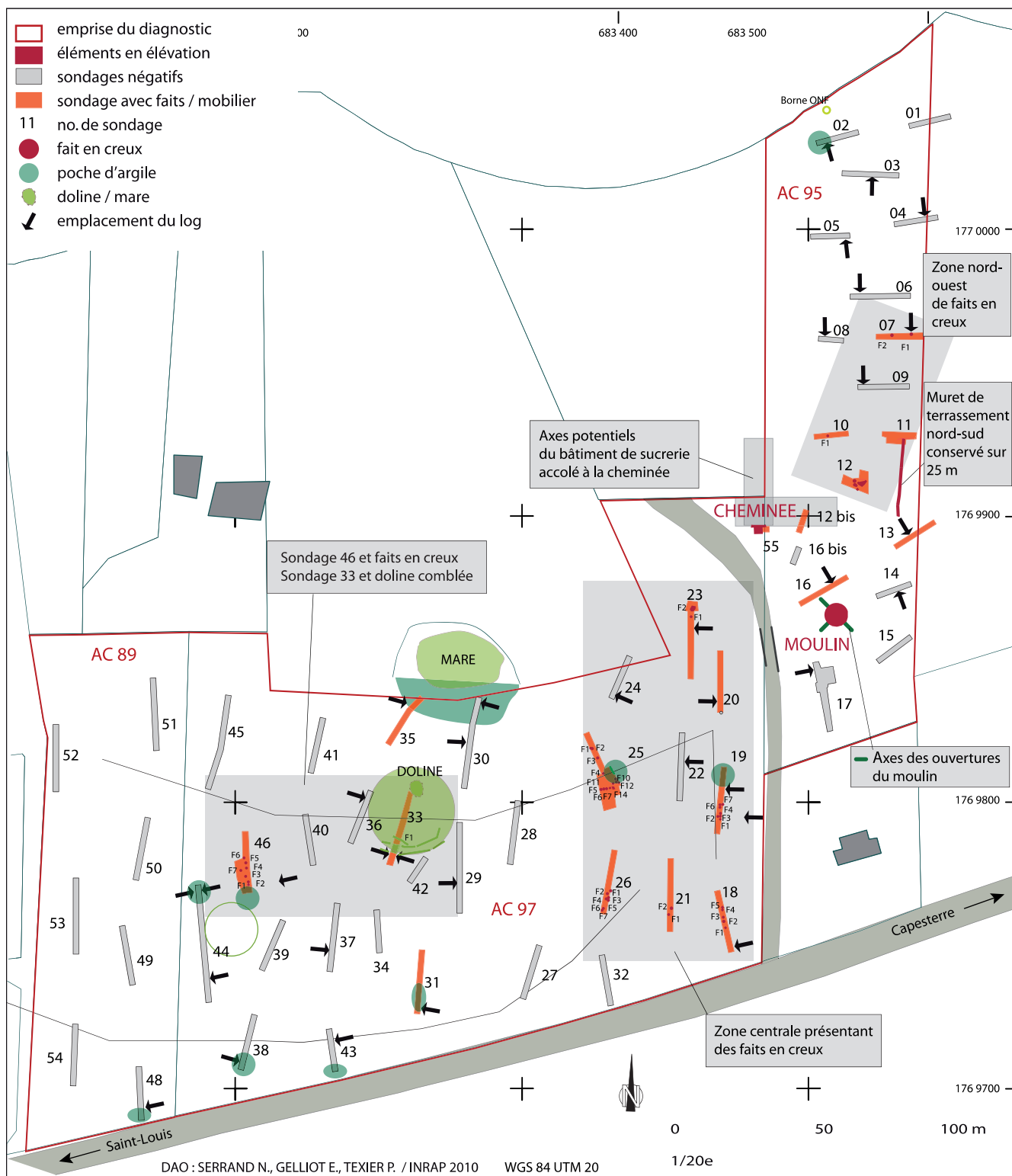


Figure 2 : SAINT-LOUIS, Ménard, plan général avec emplacement des vestiges

mobiliers du XIX^e siècle et, pour des raisons de difficulté d'accès, l'hypothèse de la présence de la sucrerie à l'ouest ou au nord de la cheminée, n'a pas pu être vérifiée. Enfin, un muret en élévation (70 centimètres de hauteur ; 30 centimètres de large) subsiste, en bordure est de l'emprise, sur au moins 25 mètres au nord de la cheminée. Fondé sur le substrat, il se compose de blocs équarris liés au mortier de chaux. Il domine la pente qui s'accroît vers l'est à cet endroit, tandis que la zone arrière, vers l'ouest a été aplanie par un comblement de limon, tuf et blocaille calcaire. Il s'agit sans doute

d'un muret de terrasse bordant une zone d'activité située à l'arrière du bâtiment d'usine. Enfin, une petite doline active a été observée dans le plateau, au sud de la mare, et plusieurs dolines anciennes, comblées par des argiles de décalcification, ont été sondées dans les zones topographiques basses de ce secteur. Ces dolines ont dû anciennement servir de mares naturelles avant leur comblement. Deux d'entre elles présentent d'importants apports caillouteux anthropiques.

En conclusion, aux abords du moulin et de la cheminée, aucun vestige maçonné n'a été rencontré.

Un mur de terrasse et quelques faits en creux pourraient indiquer une zone d'activités associée à l'éventuelle sucrerie disparue. Dans le reste de l'emprise, la rareté des vestiges ne permet pas d'induire l'emplacement des bâtiments d'habitation. Seuls des faits en creux peu profonds, pauvres en mobilier, pourraient indiquer des aménagements sommaires liés à des activités agraires. Ils sont associés à d'anciennes dolines participant au fonctionnement de l'habitation Ménard, ou aménagées comme mares pour le bétail ou pour des activités diverses comme des gisements d'argile pour la construction des cases à gaulette.

Nathalie SERRAND

Références :

Carte de la Guadeloupe des Ingénieurs du Roi, 1764-1768, Consultée au Service régional d'Archéologie de Guadeloupe, Basse-Terre ; déposée au Service Historique de la Défense, Département Armée de Terre, 7 B 123.

Parisis, 1997 : Parisis D. & H. : *Habitation-Sucrerie Ménard*, dossier d'inventaire, université Antilles Guyane, DAC Guadeloupe, 1997.

SAINT-LOUIS Anse du Coq

Précolombien

La question des peuplements amérindiens récents des Antilles ainsi que celle de la période de contact entre les populations indigènes et européennes a été relativement peu abordée en archéologie. En Guadeloupe, quelques investigations ont été menées sur certains sites de la Désirade (Morne Cybèle, Morne Souffleur) par Pierre Bodu (Bodu, 1985) et par les chercheurs de l'Université de Leiden (Hofman, Hoogland 1994, De Waal 2006, Hofman *et al.* 2004), ainsi que sur le site de Roseau à Capesterre-Belle-Eau (Richard, 2003). Le site de l'Anse du Coq, connu de longue date, apparaît comme un site majeur dont l'intérêt, pourtant évident, n'a curieusement suscité aucun projet d'investigation archéologique jusqu'à aujourd'hui. Les descriptions passées, ainsi que l'examen rapide par Benoît Bérard, des quelques poteries récoltées en surface semblent confirmer la possibilité d'occupations récentes de type suazoïde troumassan ou de type cayo. Cette zone demeurait toutefois inexplorée en profondeur. Une première intervention s'avérerait nécessaire, afin de déterminer le potentiel archéologique de ce site et de préciser sa chronologie. En avril 2010, une opération de sondages archéologiques a été mise en place avec l'aide du Service régional d'archéologie de Guadeloupe. La prospection exhaustive et géo-référencée du plateau de l'Anse du Coq a permis la réalisation d'une carte de répartition constituée de 2000 points (majoritairement des tessons céramiques). Nous avons ainsi pu cibler les zones plus ou moins denses en mobilier archéologique. Cette carte de répartition permet aussi d'évaluer la

superficie du site à approximativement un hectare (11 200 m² environ).

A partir de ces informations, plusieurs sondages (six micro-sondages de 0,50 m, deux sondages de 1 m et un dernier de 11 m) ont été implantés à différents endroits sur le plateau. Un ensemble de tessons céramiques (nombre de restes = 1675), une quantité non négligeable de restes coquilliers (nombre de restes = 2732) et quelques pièces lithiques (nombre de restes = 29) ont ainsi été découverts.

Après observation de la céramique, A. Boomert attribue une large part de cet ensemble au style troumassoïde marmoran (850/900 ap. J.-C. – 1300/1400 ap. J.-C.) avec une présence plus ténue du Saladoïde cedrosan récent (600/700 ap. J.-C. – 850/900 ap. J.-C.) (Boomert, 2010).

Trois datations C14 effectuées sur des charbons, prélevés dans des lentilles cendreuseuses (S.3), suggèrent l'existence d'une occupation troumassoïde marmoran tardif (dates comprises entre 1290 et 1450 ap. J.-C.) (tableau 1)

Les résultats de cette opération permettent d'émettre plusieurs hypothèses sur l'organisation spatiale du site de l'Anse du Coq. Le sondage 3 et le micro-sondage 6 révèlent les meilleurs indices archéologiques du site. D'une part, ils présentent une forte densité en mobilier archéologique. D'autre part, lors de la fouille et d'après les relevés des coupes, la présence de lentilles cendreuseuses pourraient indiquer que cette partie du dépotoir est en place.

CODE LABO	SONDAGE ET N°	MATIERE	DATE BP	DATE CALIBREE 2 SIGMA
Ly-35097	SD3 – UD3/2	Charbon	585 +/- 35 BP	Cal 1297-1418 AD
Beta - 282940	SD3 – UD3/5	Charbon	580 +/- 40 BP	Cal 1290 – 1420 AD
Ly-35098	SD3 – UD5/8	Charbon	615 +/- 35 BP	Cal 1287-1409 AD

Tableau 1

Ce secteur nord-ouest, en pente vers la falaise, et sur le passage menant à l'anse devait être une zone de rejet domestique où les dépôts archéologiques sont plus riches et plus épais. La pauvreté du mobilier sur la partie sommitale du site marquerait peut-être l'aire centrale d'habitat. Ce site a une configuration très proche du site de Hope Estate de Saint Martin où il a été constaté la même organisation spatiale (Bonnissent, 2009).

Les sondages ont aussi livré des restes fauniques. La malacofaune (étude réalisée avec l'aide de Nathalie Serrand, Inrap Guadeloupe) suggère que la collecte des coquillages s'effectuait préférentiellement dans des zones rocaillieuses médiolittorales ; ces dernières se situent sur la plage de l'Anse du Coq, à proximité du site. En outre, les résultats préliminaires apportés par l'analyse des vertébrés (en cours d'étude au Museum National d'Histoire Naturelle par Sandrine Grouard), indiquent une recherche de nourriture plus diversifiée provenant aussi bien de milieux proches (forêts, récifs coralliens et fonds rocheux) que de milieux plus éloignés, comme les mangroves ou les lagunes.

Même si les datations données par l'analyse C14 donnent une période d'occupation tardive, l'absence de céramiques typiques du complexe Cayo et l'absence totale de mobilier colonial indiqueraient qu'elle ne se prolongerait pas jusqu'à la période de contact et que la présence des populations caraïbes du secteur au XVII^e siècle (Barbotin, 1969) ne se situe probablement pas à cet endroit précis.

Sabrina HONORÉ

Références :

Barbotin, 1969 : Barbotin M. : « Arawaks et Caraïbes à Marie-Galante », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, 11, Basse-Terre, Archives Départementales, 1969, pp. 77-119.

Bodu, 1985 : Bodu, P. : « Sondages sur le site de Morne Cybèle, Quartier Le Souffleur, La Désirade » (du 04/06/84 au 09/06/84 et du 17/01/85 au 22/01/85), rapport archéologique n°209, SRA Guadeloupe, 1985.

Bonnissent, 2009 : Bonnissent, D. : *Archéologie précolombienne de l'île de Saint-Martin, Petites Antilles (3300 av. - 1600 apr.)*, doctorat, université Aix-Marseille I, 2008.

Boomert, 2010 : Boomert A. : « Anse du Coq and Plage de Roseau, Notes on the ceramics of two late-prehistoric sites » in *the Guadeloupean archipelago*, Leiden University, 2010.

Boomert A. : « The Cayo Complex of St Vincent : ethnohistorical and archaeological aspects of the Island Carib problem », *Antropologica*, n° 66, 1986, p. 03-68.

De Waal, 2006 : De Waal M. : « Pre-Columbian social organisation and interaction interpreted through the study of settlement patterns An archaeological case-study of the Pointe des Châteaux, La Désirade and Les Îles de la Petite Terre micro-region, Guadeloupe », *F.W.I., Ph.D*, Thesis, Leiden University, 2006, 431 p.

Hofman *et al*, 2004 : Hofman C., Delpuech A., Hoogland M. et De Waal M. : « Late ceramic age survey of the northeastern islands of the guadeloupean archipelago » in *Late Ceramic Age Societies in the Eastern Caribbean*, BAR International Series 1273, 2004, p. 159-181.

Hofman et Hoogland, 1994 : Hofman C. et Hoogland M. : *Morne Cybèle n° de Site 97110012*, rapport archéologique de prospection et de sondages n°30, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 1994, 17 p.

Richard, 2003 : Richard G. : « Le site archéologique de la plage de Roseau à Capesterre Belle-Eau. Révélateur d'une occupation caraïbe insulaire en Guadeloupe », in *Actes du XX^e Congrès international d'archéologie de la Caraïbe*, Santo-Domingo, 2003, p. 16-22.

La Plantation Mont Vernon, située dans le nord-est de l'île, est un site historique qui fait partie du patrimoine culturel de Saint-Martin. Cette ancienne habitation-sucrerie, datée des XVIII^e-XIX^e siècles, est localisée sur les coteaux dénommés « Mont Vernon », au pied du morne Hope Hill, à l'est de l'étang de Chevrise. Le site avait fait l'objet d'une étude des ruines apparentes et des archives disponibles (Parisis, Parisis, 1994). En 2010, le projet d'aménagement d'un centre commercial dans le périmètre de la plantation a été précédé d'un diagnostic archéologique (Bonnissent, 2010) puis d'une fouille préventive sur une superficie de 682 m².

La plantation Mont Vernon, dénommée également « *Mount Vernon plantation* » dans sa forme anglophone, est une ancienne habitation-sucrerie qui a fonctionné durant 3 ans entre 1786 et 1789 puis 36 ans entre 1814 et 1850 (Parisis, Parisis, 1994). D'un point de vue historique cette période est marquée par l'abolition définitive de l'esclavage en 1848 qui amorcera le déclin des plantations de cannes à sucre et de l'industrie du sel notamment à Saint-Martin. Le fonctionnement de la plantation Mont Vernon s'interrompt en effet en 1850.

La maison de maître, toujours en élévation, a été partiellement reconstruite. Elle présente le plan type connu à Saint-Martin, soit un premier niveau en pierre, qui fait office de magasin, surmonté d'un étage d'habitat domestique constitué par trois petites cases en bois accolées dont le bardage est recouvert d'essentes. L'étage est accessible par un escalier droit en façade. À côté de la maison de maître subsistent les ruines de l'ancienne cuisine avec son potager et son four. L'étude des actes notariés révèle en 1815 une contenance de 85 carrés de terres, avec peut-être, un maximum 9 carrés de canne, ce qui paraît peu au regard des contenances des 35 autres habitations-sucrerie de Saint-Martin (Parisis, Parisis, 1994).

La fouille archéologique de la plantation Mont Vernon permet d'appréhender l'organisation spatiale et le fonctionnement d'une habitation-sucrerie dans la première moitié du XIX^e siècle à Saint-Martin. La fouille a révélé l'emplacement de la sucrerie, constitué d'un bâtiment de plan rectangulaire, incomplet, adossé à une pente selon les principes de construction pour ce type d'édifice (Parisis, Parisis, 1994). Son architecture, sur plusieurs niveaux étagés, respecte les spécificités industrielles requises pour le traitement du sucre. La superficie connue de la sucrerie, au moins 136 m² (17 x 8

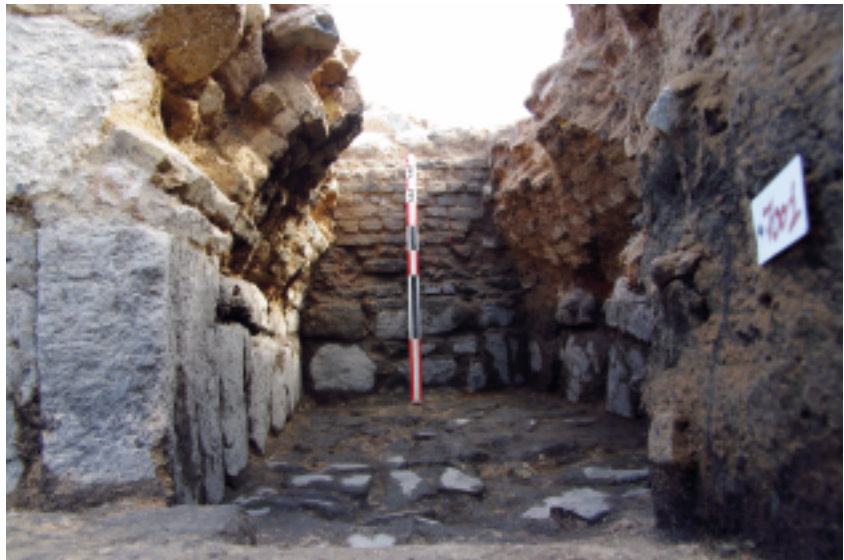


Figure 1 : SAINT-MARTIN, Mont Vernon, vestiges du foyer de la sucrerie

mètres), indique qu'il s'agit d'un bâtiment de grande taille. La fouille de la salle où arrivait le jus de canne (salle A), suggère que l'équipage comportait quatre chaudières d'après la restitution de quatre foyers individuels au niveau inférieur, système évoqué pour les sucreries de l'île (Parisis, Parisis, 1994) (fig. 1). La méthode de transmission de la chaleur entre les foyers et l'équipage n'est pas connue. La salle mesure *intra muros* 6 x 6,50 mètres, soit une superficie de 39 m² ce qui est plus petit que la moyenne de 50 à 60 m² connue pour les sucreries de l'île (Parisis, Parisis, 1994) (fig. 2). Cette organisation spatiale permet d'en déduire que le moulin se situait juste en amont au sud. Il est probable que ses vestiges subsistent et qu'ils correspondent à un moulin à bêtes, système le plus répandu sur l'île pour actionner les rolles en l'absence de rivière, les moulins à vent étant plus compliqués à mettre en œuvre et la vapeur n'étant pas utilisée à cette période sur l'île. L'étude du bâti révèle qu'une partie de l'élévation de la sucrerie devait être en pans de bois comme ce fût souvent le cas à Saint-Martin (Parisis, Parisis, 1994). Ainsi l'implantation de la sucrerie et son architecture suivent le schéma connu sur l'île.

L'autre découverte porte sur le quartier des esclaves et des travailleurs. Il s'agit de constructions sur poteaux formant de petites unités. Bien que le plan d'ensemble ne soit plus très lisible du fait de l'érosion d'une partie des creusements, des probables superpositions de bâtiments et d'éventuelles réfections, il révèle une certaine organisation en petites unités, dont une est très bien conservée en plan. Il s'agit d'un module de case rectangulaire à deux pièces, de 3 mètres sur 5 mètres de côté, une superficie de 15 m² (fig. 3). Des comparaisons régionales montrent que ce module rectangulaire à deux



pièces de tailles inégales se retrouve aussi en Guadeloupe.

Une troisième découverte, quelque peu inattendue, réside dans l'implantation générale des bâtiments sur la parcelle. Des murets en pierres sèches délimitent un terrain d'environ 150 mètres sur 150 mètres de côté (plus de deux hectares). Cet espace clos regroupe les bâtiments domestiques et industriels de l'habitation : la maison de maître, la cuisine, la sucrerie et le quartier des esclaves. L'organisation spatiale suit le « modèle » connu avec la maison de maître sur les hauteurs, la cuisine à côté, la sucrerie et le quartier des esclaves en contrebas (fig. 4). L'élément qui apparaît ici inédit est l'orientation rigoureuse de tous les bâtiments, implantés d'après des repères orthonormés précis selon un axe de 20° nord. Cette disposition est d'autant plus étonnante que le terrain présente plusieurs pendages qui suivent le relief arrondi du morne comme le montrent les courbes de niveau. Malgré l'existence de ce relief prononcé et les distances sur la parcelle, toutes les

constructions y compris les petites unités du quartier des esclaves ont été implantées avec rigueur sans tenir compte des difficultés du terrain. L'axe de 20° nord a semble-t-il été choisi en fonction de la vue et de l'orientation du vent. Ainsi, la construction de cette habitation-sucrerie fait preuve d'une architecture raisonnée que ce soit dans l'implantation des bâtiments, dans la construction des infrastructures industrielles et dans le module des cases des esclaves. Les comparaisons avec les plans d'habitations de Guadeloupe, où au moins trois bâtiments sont relevés, montrent soit une orientation privilégiée soit une certaine anarchie.

L'assemblage céramique, daté du début du XIX^e siècle, est caractéristique de ce qui est généralement identifié dans les îles de la Caraïbe et en Amérique à cette période. Il se distingue deux composantes principales, la vaisselle européenne importée de France, d'Angleterre, de Hollande et d'Italie qui représente les trois-quarts du vaisselier et la céramique provenant de poteries locales, peut-être

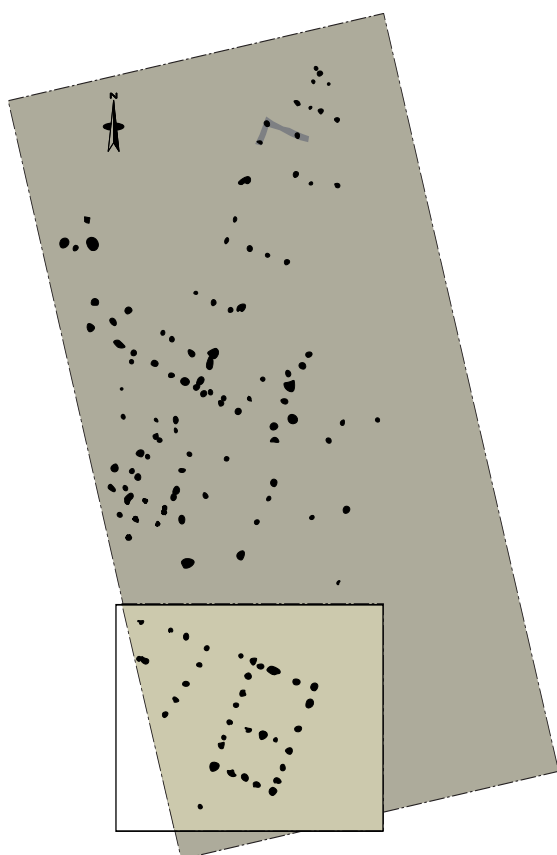


Figure 3 : SAINT-MARTIN, Mont Vernon, case d'esclaves (unité A)

des îles voisines car aucun atelier n'est actuellement connu à Saint-Martin. Les objets en verre sont tous importés : ils correspondent à des bouteilles anglaises dont des bouteilles « oignon », à des tessons de bouteilles « maillet », de verres à boire, d'une vitre et d'un flacon. Une perle en verre bleu à facettes datée du XIX^e siècle est de fabrication tchécoslovaque. Les verres français sont représentés par quelques rares éléments. Pour le mobilier métallique, il est signalé un half-penny de 1775 et des fers de houes hollandaises. L'essentiel des éléments correspond à des outils et à des éléments d'habserie. Il est à noter la présence d'un tesson de panse de chaudière en fonte et un fragment de cerclage en fer de tonneau, à mettre en rapport avec l'activité sucrière de l'habitation. Deux boutons en os et des traces de sciage sur certains ossements suggèrent une activité locale de tabletterie.

Les moyens de subsistance apparaissent largement tournés vers la faune européenne importée : la vache et le cochon domestiques, la chèvre et le mouton. Les ressources alimentaires locales semblent très peu exploitées, seulement 4 restes de poissons, quelques coquillages (essentiellement des burgos de petite taille collectés sur le médiolittoral rocheux).



Figure 4 : SAINT-MARTIN, Mont Vernon, plan de l'habitat

L'ensemble du mobilier montre que la plus grande part des éléments industriels et des objets de la vie quotidienne vient d'Europe et que les productions locales restent minoritaires. Il en est de même pour l'alimentation carnée, basée sur les espèces importées.

Saint-Martin, la partie française de l'île et Sint Maarten, actuel royaume des Pays-Bas, ont compté 92 « plantations » (Hartog, 1981) ou habitations. Sur les 35 habitations-sucreries que compte la partie française (Parisis, Parisis, 1994), il s'agit de la première intervention de fouille archéologique et les résultats obtenus ici montrent tout l'intérêt de ce type d'investigations, non seulement à l'échelle de l'île mais aussi à l'échelle régionale car les données issues de l'archéologie de la période coloniale sont encore peu nombreuses particulièrement en ce qui concerne l'étude des quartiers des esclaves.

Dominique BONNISSENT

Références :

Bonnissent, 2010 : Bonnissent D. : *Plantation Mont Vernon, 9, rue de Griselle, Ile de Saint-Martin, Petites Antilles, DOM*, rapport final d'opération du diagnostic archéologique, Bègles Inrap GSO, 2010, 37 p.

Hartog, 1981 : Hartog J. : *History of St. Maarten and St. Martin*, Philipsburg, 176 p.

Parisis, Parisis, 1994 : Parisis D., Parisis H. : « Le siècle du sucre à Saint-Martin français », in *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, numéro spécial 99-102, 1994, 208 p.

TROIS-RIVIERES Grand Anse, La Redoute d'Arbaud

Colonial

En avril 2010 une enceinte fossoyée quadrangulaire est découverte lors de prospections par le SRA sur la commune de Trois-Rivières dans le sud de la Basse-Terre. D'une superficie de 670m², elle est localisée dans une zone boisée à 200 mètres à vol d'oiseau de la mer et se situe sur une position topographique remarquable : perchée à 60 mètres d'altitude, elle domine le secteur. Au sud se trouve la baie de la Grande-Anse, et à l'est la vallée encaissée de la rivière du même nom. Cette situation nous a conduit à envisager la possibilité qu'il s'agisse d'un site militaire à caractère défensif.

Des recherches d'archives ont été menées parallèlement à une campagne de sondages archéologiques afin d'identifier la nature des vestiges.

Apports de la recherche documentaire et contexte historique

Les recherches effectuées dans le fonds du Dépôt des Fortifications des Colonies (DFC) conservé aux Archives nationales d'outre-mer a permis de trouver une carte et un mémoire datant de la fin du XVIII^e siècle qui nous livrent de précieuses indications. Ces deux documents font état des nouvelles fortifications mises en place à l'époque dans le sud de la Basse-Terre. Ces travaux font suite à la déclaration de guerre faite par la France à la Grande-Bretagne en 1778. Les territoires français étant étroitement imbriqués aux possessions anglaises dans la mer des Antilles, il était en effet nécessaire de renforcer les défenses afin de se prémunir des débarquements ennemis prévisibles.

La Grande Anse de Trois-Rivières, située à l'est de la ville de Basse-Terre, revêt une importance stratégique. Avec sa grande plage facilement accessible,

elle est le lieu le plus propice de toute la Côte-au-Vent à un débarquement. Dès le XVII^e siècle, des batteries côtières sont construites. La carte de 1779 découverte, représente les redoutes, retranchements et batteries nouvellement implantés. Ce renforcement des défenses traduit la nouvelle stratégie mise en place et explicitée dans le mémoire. Si l'ennemi réussi à mettre pied à terre et à déborder les batteries côtières, une seconde ligne de défense composée des redoutes et retranchements implantés sur les hauteurs doit permettre de poursuivre le combat. Ces redoutes appartiennent aux fortifications dites de campagne, appelées aussi fortifications passagères. Ce type de fortification est destiné à renforcer des positions devant être occupées momentanément, pendant la durée d'une guerre par exemple. D'ailleurs une carte établie en 1804 montre que dès cette époque les redoutes ne sont plus en activité. Leur construction est relativement rapide comparativement aux fortifications permanentes, et utilisent prioritairement des matériaux du type bois et terre.

Il apparaît que l'enceinte fossoyée découverte se situe très précisément à l'emplacement de la redoute d'Arbaud et que sa représentation sur la carte ancienne correspond aux vestiges découverts : un quadrilatère délimité par un large fossé. Des vestiges de murs observés de part et d'autre du fossé lors de la découverte de l'enceinte suggèrent un système de franchissement au nord, indiquant l'emplacement de la porte.

La carte de 1779 montre en effet une interruption du fossé au nord, représenté en noir. Le parapet protégeant l'ensemble du pourtour de la redoute est lui aussi représenté en noir mais n'a laissé aucun micro-relief sur le site.

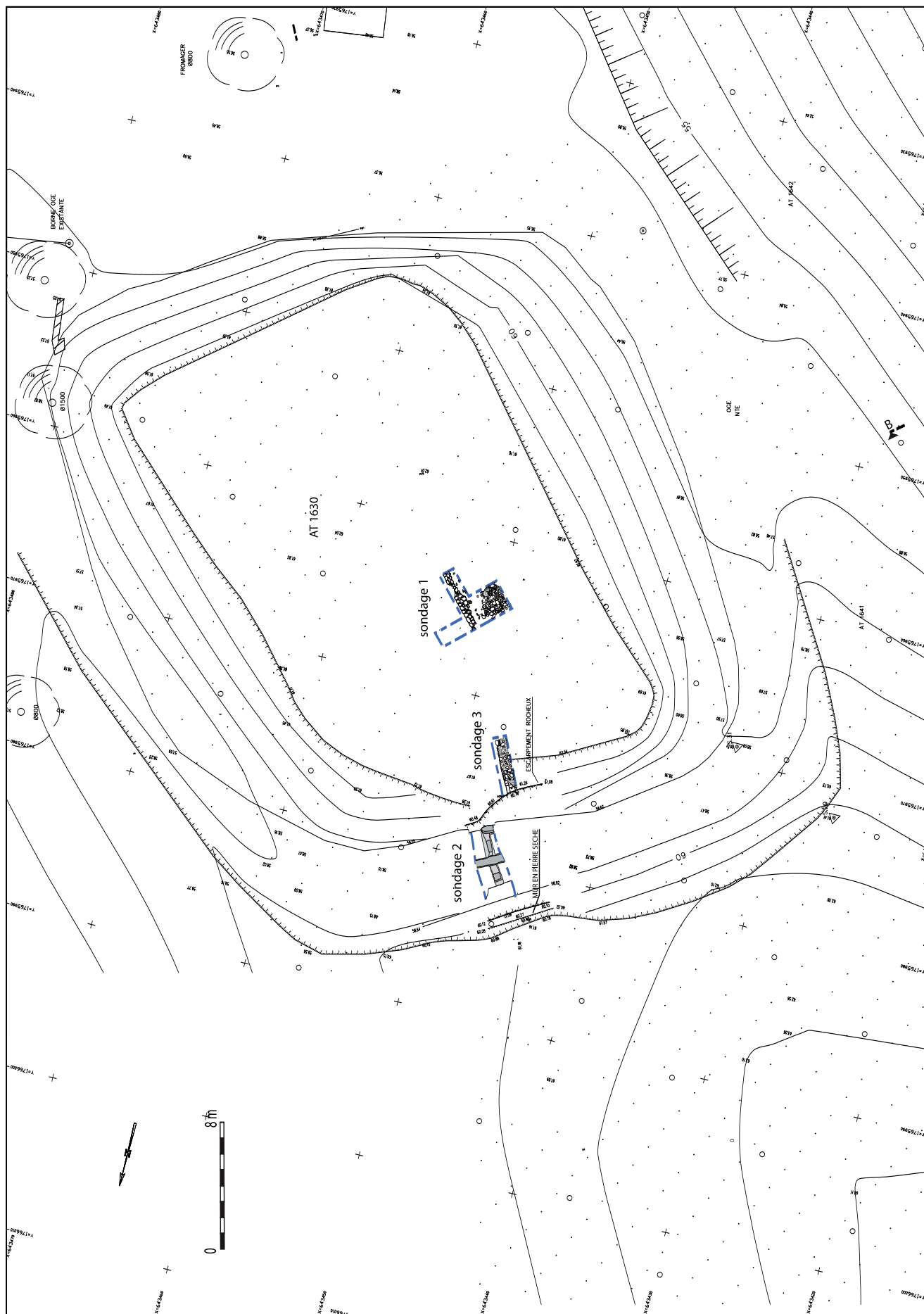


Figure 1 : TROIS-RIVIERES, La Redoute d'Arbaud, plan général de la Redoute d'Arbaud avec emplacement des sondages



Figure 2 : TROIS-RIVIERES, La Redoute d'Arbaud, dégagement de la plateforme à canon : plan incliné de gros galets.

Cette redoute défendue par plusieurs canons est renforcée au nord-ouest par une ligne de retranchement. Les prospections complémentaires menées ont permis de découvrir un chemin décaissé dans la pente ayant la même orientation que cette ligne de retranchement. Il s'agit probablement des vestiges des terrassements effectués pour asseoir le parapet.

Les sondages archéologiques

Trois sondages ont été réalisés en décembre 2010 afin d'étudier les vestiges et confirmer l'identification du site (fig.1). Ils se sont tous révélés positifs.

Le premier réalisé dans l'enceinte a permis de mettre au jour un plan incliné constitué de gros galets de rivière (fig. 2). Il fait la séparation entre un espace de circulation à l'est et un radier à l'ouest composé de nombreux éclats de pierres aux arêtes vives parfois mélangé à du mortier de chaux. De nombreux clous en fer forgés ont été découverts sur ce radier. Ces vestiges sont interprétés comme ceux d'une plateforme à canon : des madriers de bois reposaient vraisemblablement sur le radier, le plan incliné renforcé avec des pierres étant destiné à hisser plus facilement le canon. Ce genre de plateforme est en général de grande dimension mais pas très élevé dans le cas d'une batterie à embrasure : des ouvertures sont pratiquées dans le parapet afin de pouvoir tirer au travers. Des représentations de ce système se retrouvent dans les ouvrages du XVIII^e siècle traitant de la fortification militaire.

Le deuxième sondage a été implanté dans le fossé au nord de l'enceinte afin d'étudier son comblement et de confirmer la présence d'un système de franchissement (fig. 3 et 4). Un mur de pierres sèches existant sur le bord nord du fossé a été dégagé. Il s'agit d'un mur de soutènement dont un seul parement est visible, côté fossé, puisqu'il contribue les terres au nord. Il repose sur un remblai compact destiné à aplanir le sol. Le fossé a

été creusé dans le substrat rocheux à l'aide de pics comme le prouvent les traces encore nettement visibles. Le comblement du fossé, au pied du bord de l'enceinte, se compose de pierres de différents modules et des fragments de briques mélangées à du mortier de chaux. Cela laisse supposer que le parapet était maçonné dans ce secteur, comme le sondage 3 a d'ailleurs pu le démontrer.

Deux tranchées creusées dans le substrat rocheux ont été mises au jour dans le fond du sondage. La première, parallèle à l'axe du fossé, est interprétée comme une tranchée pour implanter une palissade défensive. Les archives confirment que la redoute d'Arbaud en avait une, et les ouvrages anciens sur les fortifications de campagne indiquent qu'elle est parfois installée au milieu des fossés.

La deuxième tranchée, perpendiculaire à l'axe du fossé, est destinée à l'implantation d'une rangée de poteaux soutenant une passerelle. Une seconde rangée de poteaux porteurs, non mise au jour, existe très certainement plus à l'ouest. L'utilisation de poteaux porteurs est rendue nécessaire par la distance de 8 mètres existante d'un bord à l'autre du fossé.

Le troisième sondage a été implanté à l'intérieur de la redoute, sur le bord du fossé, afin de retrouver la porte d'accès ouvrant dans le parapet. Les vestiges



Figure 3 : TROIS-RIVIERES, La Redoute d'Arbaud, sondage dans le fossé avec emplacement des poteaux porteurs du pont et de la palissade de fond de fossé.

du côté ouest de la porte, maçonneries à la chaux, ont pu être mis au jour. Il est possible que ce mode de construction soit propre à ce secteur stratégique et que le parapet de la redoute soit ailleurs constitué des terres extraites du fossé, comme c'est habituellement le cas pour les redoutes de campagne. Quoiqu'il en soit, l'absence de tout micro-relief sur le pourtour de l'enceinte et la faible élévation de la porte conservée (0,60 mètre) indique que le parapet a probablement été volontairement arasé après l'abandon définitif de la redoute. Il est à noter la découverte d'une pièce de bois prise dans la maçonnerie de la porte qui pourrait être un vestige de la barrière fermant l'accès. Sur le bord du fossé et perpendiculairement à son axe, le rocher présente un creusement rectiligne dans le rocher correspondant au négatif d'un madrier. Les mesures relevées montrent que le niveau du fond de ce creusement est équivalent à celui du sommet du mur de pierre sèche qui se trouve exactement en face, de l'autre côté du fossé. Cela démontre que la passerelle reposait, côté éperon, au-dessus du mur de pierre sèche destiné à asseoir solidement cet ouvrage en évitant l'érosion du bord du fossé.

La rareté du mobilier découvert lors de ces sondages s'explique par la nature de l'ouvrage qui n'a été utilisé qu'une vingtaine d'années. Les militaires ne devaient pas y être cantonnés en permanence mais seulement en cas de risque sérieux d'attaque. Il est à noter toutefois la découverte, dans le fossé, d'un boulet de canon de calibre 5 (non réglementaire) et d'une balle de mousquet. Certains auteurs du XVIII^e siècle indiquent comment évaluer le nombre d'hommes qu'une redoute peut accueillir à partir de la longueur de leur côté intérieur. D'après nos estimations, un maximum de 115 hommes environ pouvaient s'y tenir, ce qui correspond à un ouvrage de taille moyenne pour ce type de fortification. Si des ouvrages de fortifications passagères de la même époque ont été fouillés au Canada, ils sont restés extrêmement peu étudiés dans l'Hexagone, *a fortiori* dans les DOM. On dispose donc là d'une opportunité de faire progresser les connaissances sur ce type d'ouvrage, c'est pourquoi une seconde campagne de sondages est envisagée.

Tristan YVON

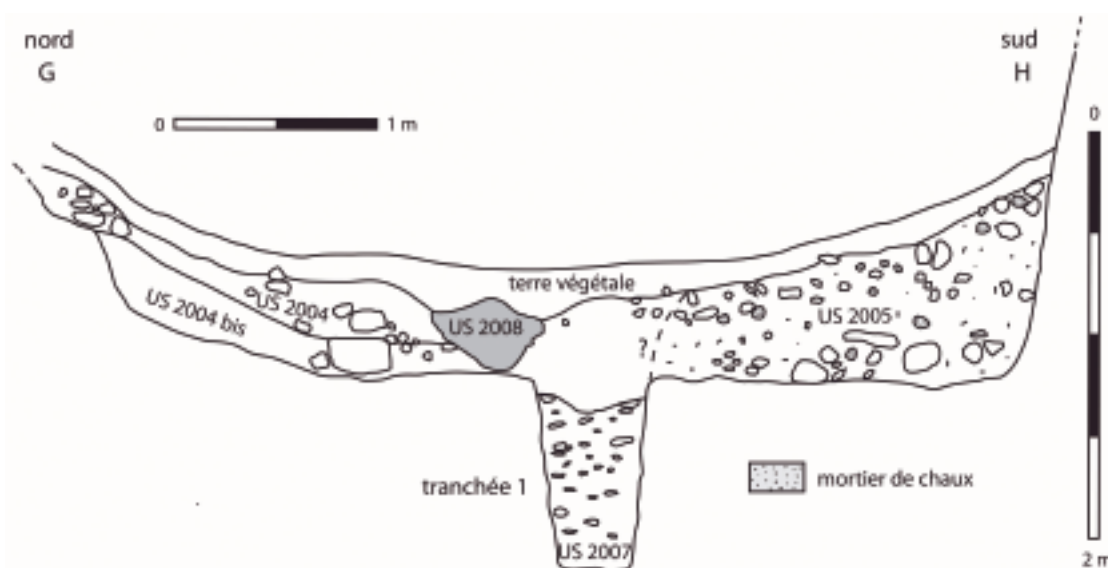


Figure 4 : TROIS-RIVIERES, La Redoute d'Arbaud, coupe du fond du fossé avec emplacement de la palissade.

L'habitation la Grivelière est située en Basse-Terre, sur la commune de Vieux-Habitants. En 1987, l'ensemble bâti est classé au titre des Monuments Historiques, puis il est acquis par la Région Guadeloupe en 1988. Depuis, il fait l'objet de campagnes de restauration à des fins touristiques. Dans ce contexte, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une campagne de fouilles sur plusieurs cases identifiées comme des logements pour ouvriers, voire peut-être d'anciennes cases d'esclaves (fig.1)

Plusieurs sources écrites permettent d'appréhender l'origine et l'évolution de cette occupation. Les prémices d'une valorisation de ce versant de la Grande Rivière datent de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les terres sont alors exploitées par deux petites habitations caféières comprenant des bâtiments agricoles (moulin à café et séchoirs ou boucans), des logements pour le personnel (case servant de maison principale) et pour les esclaves dont le nombre reste inconnu. Ces vestiges restent non localisés. En 1842-1843, les exploitations sont rachetées et regroupées par Auguste Perriollat pour former l'habitation la Grivelière. La culture du rocou

est alors privilégiée. A cette période, la main-d'œuvre pourrait s'élever à 150 esclaves. Leurs conditions d'hébergement demeurent ignorées. A partir de 1855, cette population est remplacée par 150 « travailleurs venus d'Inde » et une quarantaine de « chinois ». Probablement maintenus durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, ces effectifs nécessitent l'aménagement de onze cases. La localisation de ces logements, décrits en 1893 avec une couverture en tôle, fait seulement l'objet d'une hypothèse. Ils pourraient se situer dans la parcelle dénommée Nouvelle Ville, en amont de l'implantation actuelle. Les plus anciennes constructions observées à l'emplacement actuel de la maison principale et du boucan à tiroirs seraient attribuables à la famille Rollin ou à la société d'actionnaires relançant la production du café et du cacao au détriment du rocou. Les logements de travailleurs étudiés seraient seulement aménagés après 1922, la Grivelière étant alors devenue une propriété de la famille Pagesy.

Le plus ancien contexte observé en fouille est un dépotoir formé dans une irrégularité du terrain. La genèse de cette couche correspond à des colluvionnements par ravinement. Logiquement située en



Figure 1 : VIEUX-HABITANTS, la Grivelière, case de travailleurs.

amont, l'occupation a très certainement procédé à un épandage de ses déchets domestiques. Le mobilier collecté comprend essentiellement du verre et de la céramique caractéristiques du XIX^e siècle. Un tessou d'une faïence produite entre 1824 et 1836 à Choisy-le-Roi dans le Val-de-Marne offre un *terminus post quem* à la formation de ce dépotoir. Ce dernier ne peut donc pas correspondre aux rejets des premières habitations, mais il témoignerait éventuellement de la consommation de la population établie par Auguste Perriollat, d'abord les 150 esclaves, puis les 150 « travailleurs venus d'Inde ». L'absence de vestiges bâtis clairement attribuables à cette phase ne peut être imputable aux terrassements visant à établir les cases des travailleurs. En conséquence, l'hypothèse d'une délocalisation est privilégiée. Des prospections sont envisagées sur la parcelle dénommée Nouvelle Ville. Même si le toponyme se rattache uniquement aux onze cases supposées construites à la fin du XIX^e siècle, il est possible que la maison principale d'Auguste Perriollat se trouve en amont de l'habitation actuelle. Au cours du XX^e siècle, huit logements de travailleurs sont aménagés par la famille Pagesy sur des terrasses en contrebas de la nouvelle maison principale. La conservation de l'un d'eux a permis d'en étudier la structure. La case mesure 10,80 m de long et 4 m de large. L'intérieur est divisé en trois espaces de superficies égales. La charpente a été débitée avec une scie de long dans du bois rouge carapate. Les sections des pièces sont particulières à chacune d'entre elles. Dès la conception, le remploi de bois de construction est avéré. La substitution d'un poteau par un arbre est également significative du mode et de l'économie de construction. Cette pratique mérite d'être soulignée compte-tenu de l'insuffisance ou de l'incohérence qu'elle entraîne sur le nombre et la répartition des trous de poteau.

Les assemblages sont repérés d'ouest en est, sur les faces nord. Incisée au ciseau, la numérotation est en chiffres romains. Quatre poteaux principaux sont dressés sur des pieux de bois et maintenus au moyen d'une enture chevillée. Ils supportent une unique poutre faîtière. Les assemblages à tenons et mortaises chevillés sont confortés par des aisseliers. Des potelets corniers, intermédiaires ou d'huissier soutiennent des sablières entre 1,25 m et 1,75 m de haut par rapport au sol intérieur. Ces pièces horizontales sont composées de deux bois assemblés en trait de jupiter et chevillés. Les chevrons de versants opposés sont assemblés à mi-bois chevillés. Ils ne conservent aucun vestige d'une couverture antérieure à celle de tôles ondulées. Les élévations extérieures sont initialement couvertes de planches assemblées entre elles par un dispositif de rainure et languette puis clouées sur les poteaux. Seul l'un des pignons a bénéficié d'une couverture d'essentes. Les pentures des baies sont toutes dépareillées, confirmant l'aspect bricolé de la case. Un potager est le seul aménagement identifié à l'intérieur. Parmi les évolutions notables, plusieurs bases de poteaux putréfiées ou rongées ont été remplacées par des bois comparables ou substituées par un calage de pierres. Notons que ce second procédé aboutissant au comblement du négatif de poteau peut être une source d'erreur d'interprétation pour l'archéologue. En l'occurrence, six monnaies (frappées entre 1917 et 1958) dissimulées dans l'un des négatifs auraient pu être exploitées comme *terminus* de l'arasement de la case. Ainsi, l'étude de cette construction récente fournit une documentation pour les chantiers de restauration mais elle ouvre également sur plusieurs réflexions méthodologiques propres à l'archéologie.

Patrick BOUVART

Des prospections thématiques sont conduites depuis 2007 sur le littoral de la Guadeloupe et de ses dépendances dans l'objectif de rechercher, répertorier, et analyser les vestiges fortifiés de la défense côtière de l'archipel guadeloupéen à l'époque coloniale. En 2010, la quatrième campagne de prospections s'est portée sur le littoral de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Dès la colonisation en 1635, le voisinage des possessions britanniques et donc de la flotte anglaise occasionne le report des conflits européens dans l'archipel : guerre de Succession d'Espagne, guerre de Sept Ans, Révolution, Premier Empire... À ce titre, Saint-Martin et Saint-Barthélemy relèvent d'un registre un peu différent incluant d'autres acteurs, la présence hollandaise pour Saint-Martin et une période suédoise pour Saint-Barthélemy. Dans un contexte de rivalités économiques des produits issus de l'agriculture antillaise, mais également face aux menaces de la piraterie, les côtes sont pourvues de fortifications. Si dans un premier temps la construction d'un fort dans le centre commercial et politique de la colonie est la méthode privilégiée, rapidement cette conception centrée de la défense

montre ses limites face à des adversaires pouvant débarquer de toutes parts. Ainsi, au cours du XVIII^e siècle, une multitude de batteries d'artilleries sont édifiées sur les pourtours des îles.

Avant la phase de terrain, a été réalisée une étude des archives militaires, majoritairement conservées au Service Historique de la Défense à Vincennes et aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence. Les rapports d'inspections, cartes stratégiques et projets de fortifications permettent d'établir une cartographie des secteurs occupés par des constructions défensives. Si une première distinction historique permet de différencier projets et sites ayant existé, nous ne sommes pas à l'abri de cas - déjà rencontrés en Guadeloupe - où un ouvrage mentionné comme établi n'a en fait jamais été réalisé et où un édifice noté comme projet a été construit sans laisser de trace écrite. Ainsi, tous les sites mentionnés dans les archives sont prospectés, mais sont visités aussi toutes les positions qui offrent un intérêt du point de vue de la stratégie côtière, par leur topographie ou leur situation face à des passes maritimes.



Figure 1 : SAINT-BARTHELEMY, vestiges de la fortification sur les hauteurs de Gustavia

Pour cette mission, une trentaine de kilomètres de littoral a été prospectée. Huit édifices étaient mentionnés dans les archives concernant Saint-Barthélemy et neuf pour Saint-Martin. A l'issue de la prospection, c'est un total de neuf sites présentant des vestiges militaires qui a été enregistré : six à Saint-Barthélemy et trois à Saint-Martin. L'île de Saint-Barthélemy conserve un bâtiment méconnu et pour lequel une étude plus approfondie est envisagée, les ruines d'une forteresse attribuée à l'occupation anglaise qui occupent environ 8 000 m² sur le morne dominant Gustavia (fig. 1).

Toutes proportions gardées, le nombre de vestiges correspond globalement à ce qui existe en Guadeloupe sur une surface équivalente. Toutefois en termes de densité une chose est notable : alors qu'en Guadeloupe, et aux Saintes, les fortifications sont disséminées sur presque l'ensemble du littoral, dans les « dépendances du nord » le système défensif est strictement réduit à une défense des zones d'activités commerciales et politiques. En effet, ce n'est que autour de Marigot, Philipsburg (Saint-Martin) et Gustavia (Saint-Barthélemy) que se trouvent des éléments fortifiés. Même ceux qui sont un peu plus éloignés participent à la protection de

ces secteurs. Il semblerait donc (hypothèse d'interprétation) que le système de défense terrestre visait plutôt à se protéger de la piraterie, à assurer la marchandise, et moins à défendre la colonie de ces îles d'une prise ennemie. En effet, ces deux îles sont toujours revenues à la France par le jeu diplomatique et non par la solidité de leur système de défense. Toutefois, le contexte géopolitique et un éventuel appui de la flotte peuvent nuancer cette hypothèse. Les archives suédoises et néerlandaises apporteront peut-être un éclairage supplémentaire.

Enfin, de nombreux matériels d'artillerie sont présents sur les deux îles. De qualités et d'états de conservation variables, ils ont abondé l'inventaire des matériels d'artillerie de seize pièces. Le bon état de conservation de plusieurs canons a permis, non seulement leur datation et leur identification, mais surtout de déterminer leur lieu de production (fonderies) et donc leur provenance comme la fonderie de Ruelle notamment (en Charente), citée dans les archives, mais également des pièces britanniques de la Royal Artillery.

Jonhattan VIDAL

L'occupation durant la période Céramique ancienne (antérieure à la fin du IV^e siècle de notre ère) des Petites Antilles et Porto Rico a été initialement conçue comme culturellement homogène. Elle est en fait caractérisée par une importante diversité culturelle qui s'exprime à deux niveaux. Tout d'abord, depuis plusieurs décennies il est admis que ces premières occupations agro-céramistes sont rattachées à deux grands ensembles culturels distincts (séries ou sous-séries selon les chercheurs) : le Saladoïde cedrosan ancien et le Huecoïde ou Saladoïde huecan. Par ailleurs, différents travaux menés ces dernières années en particulier sur le Saladoïde cedrosan ancien ont permis de montrer qu'il existait aussi une certaine diversité culturelle au sein de ces grands ensembles. La complexité des productions culturelles (en particulier la céramique) associées à cette phase de l'occupation précolombienne de l'archipel permettant de pousser relativement loin ce travail de caractérisation, ce sont à terme des territoires culturels « élémentaires » qui finissent par se dessiner.

C'est ce travail que nous avons entamé depuis plusieurs années initialement en Martinique puis à la Dominique. Notre objectif est ainsi de tenter de mieux cerner la diversité culturelle des ensembles céramique anciens, qu'il s'agisse des relations chronologiques et spatiales ayant pu exister entre les deux ensembles culturels cedrosans anciens et huecans/huecoïdes ou des variations chronologiques et géographiques ayant existé au sein de ces ensembles. Ces recherches, largement inspirées par les apports conceptuels issus des travaux de l'école française de géographie sociale, s'articulent ainsi autour de la notion de territoire et tentent d'éclaircir le mode de relation à l'espace archipélagique antillais développé par ces groupes pionniers.

Ce type de recherche ne trouve sa légitimité que dans le cadre d'une approche géographique large permettant de sortir de la logique insulaire pour atteindre la perspective archipélagique qui était celle de ces groupes. Pour cette raison, nous avons choisi d'étendre nos travaux aux îles d'Antigua et Barbuda ainsi qu'à celles de l'archipel de Guadeloupe (Basse-Terre, Grande Terre et Marie-Galante). Complétées par l'intégration des données récentes issues des travaux menées par Dominique Bonnissent sur l'île de Saint-Martin et d'autres sites de Basse-Terre, les données obtenues devraient nous permettre de mieux comprendre cette première phase de l'occupation agro-céramiste antillaise. Pour l'année 2010, notre programme a consisté en l'étude de la série céramique saladoïde cedrosane ancienne des sites de Sea View à Barbuda et de Royall's à Antigua ainsi que pour l'archipel de Guadeloupe en une analyse des séries céramiques provenant des sites de la Rue

Schœlcher (Basse-Terre) et de Cocoyer Saint Charles (Grand-Bourg de Marie-Galante). Malheureusement, le mauvais état de conservation (érosion, forte fragmentation) de la série provenant de ce dernier site ne nous a pas permis de mener à bien le travail que nous avions envisagé. Nous avons enfin effectué une visite rapide du site de la Pointe d'Antigue (Grande Terre) identifié par Gérard Richard. Cette visite nous a permis de confirmer l'attribution d'une partie du site au Céramique ancien et d'en préciser la localisation et l'étendue.

Le site du 24, rue Schœlcher (Basse-Terre).

Les principales informations que nous avons obtenues en 2010 concernent donc le gisement du « 24, Rue Schœlcher ». La série céramique que nous avons analysée y a été recueillie au cours de l'opération de diagnostique menée en 2003 par Christine Etrich (Etrich, 2003). Il s'agit d'une petite série dont la valeur statistique reste limitée. Son excellent état de conservation associé à la présence de formes archéologiquement complètes constitue son principal intérêt. Enfin, cette collection a été récoltée au cours d'une opération archéologique répondant parfaitement aux exigences scientifiques actuelles. Nous étions donc en possession de toutes les informations contextuelles permettant de soutenir l'étude que nous avons entreprise.

L'occupation amérindienne du site semble pouvoir être divisée en deux phases : une occupation céramique ancienne (US 15 et 16) dont nous discuterons dans un instant de l'attribution culturelle et une phase céramique moyenne (principalement US 14) clairement rattachée à l'ensemble saladoïde cedrosan moyen (ou modifié). L'occupation céramique ancienne uniquement représentée par 380 pièces a été attribuée par Christine Etrich à l'ensemble Saladoïde cedrosan ancien avant qu'aient été connus les résultats des fouilles des sites de la Cathédrale et de la Gare Maritime de Basse-Terre. Cette attribution nous semble devoir être nuancée dans le contexte spécifique de l'occupation céramique ancienne de Basse-Terre mis en évidence par ces opérations. En effet, l'absence de fossiles directeurs du Saladoïde huecan et la présence de décors peints dans la série nous paraissent des preuves insuffisantes. Pour reprendre la conclusion de Dominique Bonnissent concernant le site voisin de la Cathédrale de Basse-Terre : « La poterie est ici représentative des premières phases céramiques, huecan et cedrosan saladoïde ancien qui sont encore difficiles à individualiser car elles ont un répertoire décoratif avec un fond commun important » (Bonnissent, Romon, 2004). En effet, dans les deux sites céramiques anciens de Basse-Terre (La

Cathédrale et la Gare Maritime) se retrouvent associés dans les mêmes unités stratigraphiques des éléments considérés comme des « fossiles directeurs » à la fois du Saladoïde huecan et du Saladoïde cedrosan. L'absence de « fossiles directeurs » du Saladoïde huecan dans le site de la rue Schœlcher ne doit pas automatiquement nous amener à distinguer ce gisement de ces occupations contemporaines et voisines. En effet, la série est quantitativement faible (380 pièces) et les éléments les plus caractéristiques du Saladoïde huecan ont une très faible représentativité statistique tant à la Cathédrale qu'à la Gare Maritime. Par exemple, l'analyse réalisée par Matthieu Hildebrand montre que les tessons zonés, incisés, ponctués (Z.I.P.) représentent environ 0,15 % des pièces recueillies dans les niveaux du site de la Gare Maritime où ils sont le mieux représentés (soit 1,5 pièces sur 1000). L'absence de céramiques de ce type à la Rue Schœlcher n'est donc pas statistiquement significative, d'autant que certains éléments donnent un caractère « huecoisant » à la série. Il s'agit tout d'abord du faible taux d'éléments décorés (12%) proche de celui de la Gare Maritime (7,8%). Toutes les séries saladoïdes cedrosanes anciennes que nous avons jusqu'à présent analysées en Martinique, Dominique et Antigua avaient un taux d'éléments décorés supérieur à 30%. Par ailleurs, la présence d'apex non ponctués, certains motifs incisés ainsi que l'absence d'écuelles carénées constituent une partie des éléments qui distinguent aussi la série de la rue Schœlcher des ensembles saladoïdes cedrosans anciens classiques.

De notre point de vue la série du 24, rue Schœlcher pourrait donc tout à fait s'intégrer, tant par la chronologie de son occupation que par le matériel qui a été retrouvé, à l'ensemble des sites céramiques anciens de Basse-Terre. À se demander si ces différentes opérations regroupées dans un cercle de 250 m de diamètre n'ont pas concernés la même séquence d'occupations précolombiennes ? Cet ensemble, de par sa position géographique à l'extrémité sud de l'aire saladoïde huecane et sa datation tardive, semble constituer un des éléments clefs pour la compréhension de la diversité culturelle de l'occupation céramique ancienne de l'archipel antillais. La poursuite de nos recherches et en particulier l'analyse de la collection recueillie par le Révérend Père Barbotin à Folle Anse (Grand-Bourg de Marie-Galante) devrait nous permettre d'affiner très rapidement notre analyse sur cette question.

Benoît BÉRARD

Références :

Bonnissent, Romon, 2004 : Bonnissent D., Romon T. (dir.) : *Fouilles de la Cathédrale de Basse-Terre*, document Final de Synthèse, Bègles, Inrap GSO, Basse-Terre, SRA Guadeloupe, 2004.

Etrich, 2003 : Etrich C. : Basse-Terre « 24 rue Schœlcher », rapport de diagnostic, Bègles, Inrap GSO, 2003.

CAVITÉS NATURELLES : ASPECTS GÉOLOGiques, FAUNiques ET ARCHÉOLOGiques EN GUADELOUPE

Précolombien
Colonial

Le programme collectif de recherche « Cavités naturelles de Guadeloupe » est un projet de recherche triennal programmé sur les années 2010-2012. Ce PCR prend la suite des opérations de prospections « Faune des Cavités » réalisées au cours des deux années précédentes (phase 1 : 2008 et phase 2 : 2009), élargissant la recherche dédiée à l'Histoire du peuplement animal de la Guadeloupe au Pléistocène et à l'Holocène à ses dimensions archéologiques et géologiques.

Le projet de recherche se développe ainsi autour de trois axes : 1) peuplement animal de l'archipel de Guadeloupe (dir. S. Grouard), 2) occupation amérindienne des grottes et abris-sous-roches (dir. P. Fouéré et P. Courtaud et, 3) sédimentogenèse karstique et évolution des parois de cavités naturelles (dir. A. Lenoble et A. Queffelec).

Ce projet transdisciplinaire a été mis en œuvre au cours de l'année 2010 qui forme donc la première année d'exercice, sur la base d'un financement tripartite : DAC, DEAL et Région Guadeloupe. Cinq

opérations de sondages ont été mises en œuvre au cours de cette première année. Ces sondages visent tant à rechercher des témoins d'une fréquentation amérindienne des cavités qu'à identifier des assemblages fauniques documentant l'histoire naturelle du peuplement animal de l'archipel. Outre ces travaux sur sites, des compléments de prospections ont été menés pour poursuivre l'inventaire et l'étude des cavités. Enfin, deux sites sur la commune de Capesterre de Marie-Galante, la grotte Blanchard et la grotte du Morne Rita, ont été instrumentés pour assurer une acquisition des données hygrothermiques nécessaires à l'étude du fonctionnement naturel des cavités.

Un des sites sondés s'est révélé stérile. Il s'agit de la grotte de l'Eglise, à Sainte-Anne (dir. A. Lenoble). Du point de vue archéologique, le sondage de l'abri de l'Anse à la Gourde à Saint-François (dir. S. Grouard), a mis en évidence une structure de combustion préservée au sommet d'un paléosol

enfoui sous une trentaine de centimètres de colluvions et dépôts de tempêtes. Un âge obtenu sur charbon issu de ce foyer (115 +/- 30 BP, Lyon-8468_GrA) situe l'occupation entre 1650 et 1950 ap. J.-C. Le sondage pratiqué à la grotte Papin, commune de Morne-à-l'Eau (dir. P. Fouéré) a, quant à lui, révélé la préservation d'un niveau archéologique précolombien. La céramique se rapporte pour l'essentiel au Néoindien récent, un tesson incisé hachuré découvert hors stratigraphie (ZIC) témoignant peut-être d'une présence plus ancienne (Néoindien ancien).

Le complément de prospection a également conduit à documenter deux nouveaux sites à indices de fréquentations amérindiennes. L'effort d'inventaire poursuivi depuis maintenant trois ans porte à plus de 300 le nombre de cavités recensées. Cette base de données a été jugée suffisamment étoffée pour conduire une première analyse de la distribution spatiale des cavités à fréquentation amérindienne. Cette étude géostatistique a été réalisée par C. Stouvenot. Le nombre d'indices de sites archéologiques et de sites avérés sous cavités s'élève à 26, soit un peu moins de 10% des cavités inventoriées. C'est une proportion élevée, comparable à celle documentée en Jamaïque. Un tel chiffre souligne l'attractivité du milieu souterrain pour les populations précolombiennes des Petites Antilles, à l'image de l'intérêt que ce milieu particulier a pu représenter pour les populations des Grandes Antilles.

Les cavités à fréquentation précolombienne se concentrent sur ou à proximité des plaines littorales.

Elles se distribuent sur la totalité du littoral des îles calcaires (fig. 1). Seuls font exception les secteurs de hautes falaises du nord de Marie-Galante et des plateaux nord de la Grande Terre ou encore la frange côtière joignant Le Gosier à Sainte-Anne. Dans le premier cas, la morphologie accidentée des côtes nord se prête en effet mal aux occupations des cavités, pour la plupart marines. Dans le second cas, il est difficile de ne pas voir dans ce défaut de représentation une conséquence de l'urbanisation de ce segment du littoral méridional de la Grande Terre. Ce constat nous a conduits à accentuer notre effort de prospection dans ce dernier secteur.

La comparaison de la distribution des cavités à fréquentation amérindienne et des habitats précolombiens ne fait pas apparaître de proximité particulière entre les cavités occupées et les habitats d'une période donnée. La raison en est que les plaines côtières qui ont fixé les sites néo-indiens sont assez réduites, sur les îles calcaires, pour qu'une cavité occupée soit finalement toujours proche d'habitat Néoindien aussi bien ancien que récent.

Si l'étude géostatistique ne donne pas d'information sur les périodes durant lesquelles les cavités sont fréquentées par les Amérindiens, cette question peut être abordée par la datation absolue du matériel organique recueilli en cavité, ainsi que par l'étude du matériel céramique collecté lors des prospections et des sondages. Il en ressort que sur les onze sites pour lesquels une diagnose chronologique et culturelle peut être proposée, dix relèvent du Néoindien récent. Seule la grotte Papin déjà mentionnée et la

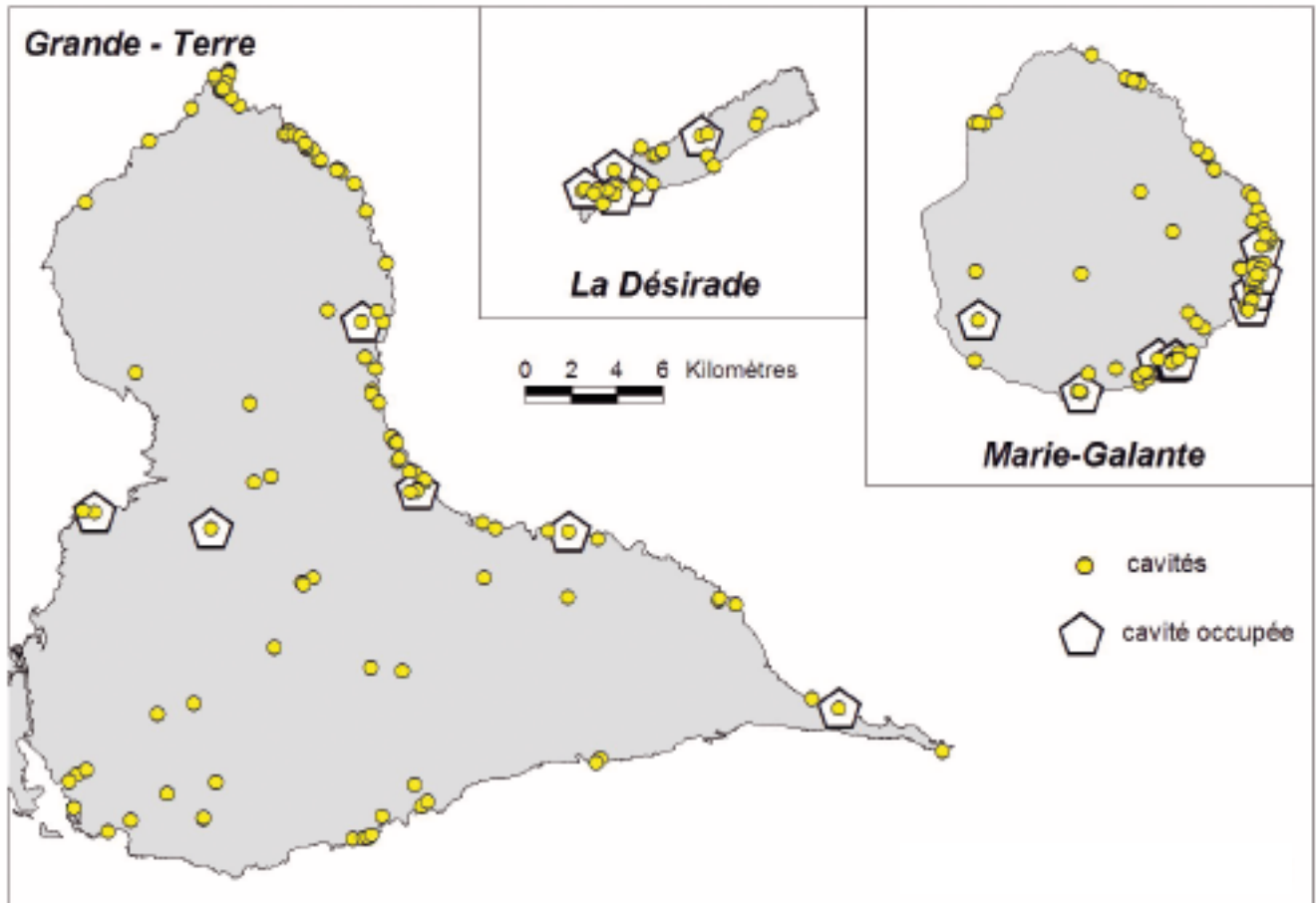


Figure 1 : GUADELOUPE, Carte de distribution des cavités naturelles et des cavités occupées (C. Stouvenot)

cavité du Morne Rita à Capesterre-de-Marie-Galante, qui avait livré à Pierre Bodu des céramiques peintes évoquant une phase avancée du Saladoïde, pourraient témoigner d'une occupation plus ancienne des grottes.

Le taux d'occupation des cavités et leur fréquentation quasi-exclusive au Néoindien récent sont deux arguments forts pour défendre l'hypothèse selon laquelle l'occupation des grottes n'est pas un

Du point de vue paléontologique, le sondage de la grotte Cadet 2 (dir. S. Grouard) visait à échantillonner les sédiments naturels fossilifères préservés à la suite de la fouille archéologique et anthropologique menée par P. Courtaud quelques années auparavant. Une stratigraphie détaillée des dépôts à restes osseux anciens a ainsi pu être établie, qui documente les 30 derniers milliers d'années jusqu'à l'utilisation de la grotte par les Amérindiens. Les

échantillons ont été tamisés à l'eau à maille de 0,5 mm puis sous binoculaire en laboratoire. La concentration d'ossements animaux varie entre 800 et 8000 restes par unité stratigraphique, avec un total de plus de 20 000 restes d'Anoures (grenouilles), de Squamates (lézards), d'Oiseaux, de Chiroptères et de Mammifères terrestres. La raréfaction des restes de Squamates dans les niveaux les plus anciens pose la question de la période d'arrivée de ce groupe et particulièrement des *Anolis* sur l'île. Le morphotype de grenouille observé (*Eleutherodactylus* sp. probablement *E. martinicensis*) est en revanche présent dès les niveaux les plus anciens il y a environ 30 000 B.P. Enfin, parmi les Chiroptères, l'identification d'un *Mormoops* sp. est très intéressante, car le Genre est actuellement absent des Petites-Antilles et uniquement présent à Trinidad et dans les Grandes-Antilles, mais enregistré

comme fossile à Barbuda.

Enfin, l'accent a été porté, au cours de cette première année d'exercice, sur l'étude du contenu faunique, malacologique et archéologique de l'abrisous-roche de Cadet 3, sondé par C. Stouvenot en 2004. Une séquence d'environ un mètre cinquante documente l'évolution des faunes de Marie-Galante sur les derniers quinze mille ans et enregistre les témoins d'une fréquentation amérindienne de l'abri à l'aube du dernier millénaire. La mise en œuvre de cette étude a également permis de tester l'hypothèse d'une occupation très ancienne de l'abri, au cours du troisième millénaire précédent notre ère. L'abondance de gastéropodes terrestres (*Amphibulima patula*), de crustacés et la présence d'indices de combustion (cendres et charbons) permettaient en effet de fonder cette hypothèse. Cette dernière n'a cependant pas trouvé confirmation avec l'étude détaillée des modifications et de

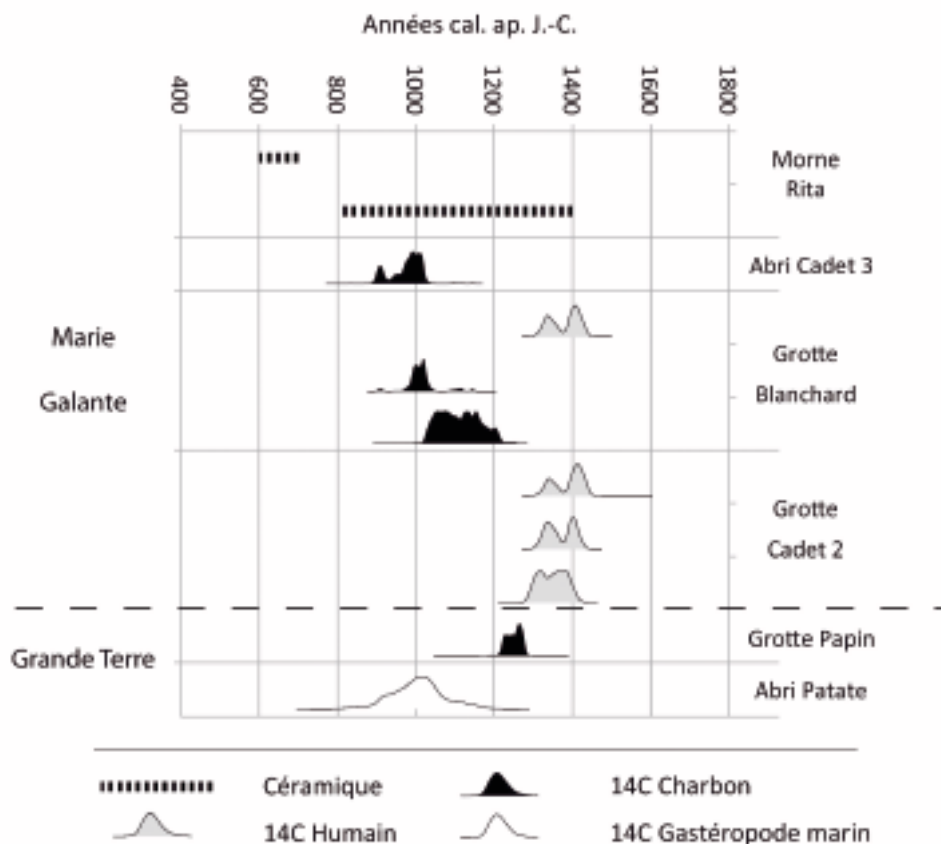


Figure 2 : âge des cavités à fréquentation amérindiennes. Les dates sont calibrées avec la courbe intcal09 pour les charbons, avec correction d'un effet réservoir moyen de 400 ans pour le gastéropode marin et avec correction proportionnée de ce même effet en considérant une teneur en carbonates marins de 37%, teneur déduite du rapport 13C/12C ou estimée.

phénomène spécifique aux Grandes Antilles, mais touche l'ensemble de l'arc caraïbe (fig. 2). Dans la mesure où, dans les îles de Porto-Rico ou d'Hispaniola, les auteurs mettent cette occupation des cavités en relation avec la structuration sociale des sociétés précolombiennes aux périodes céramiques récentes, la question se pose alors de savoir si un scénario identique a déterminé la fréquentation des cavités dans les Petites Antilles. Aborder cette question suppose toutefois une meilleure documentation de l'usage fait des cavités par les Amérindiens. Ce volet est l'objectif que poursuivra le PCR au cours des années à venir, en réalisant des sondages dans les cavités à potentiel archéologique ainsi qu'en s'adossant aux opérations de diagnostics et de fouilles de sites amérindiens majeurs telles que la grotte du Morne Rita et la grotte Blanchard, à Capesterre-de-Marie-Galante.

la distribution des restes de faune dont l'abondance dans ce gisement reste à expliquer. L'étude réalisée a surtout révélé une succession de plusieurs assemblages de faune vertébrée se succédant en stratigraphie où sont documentées la faune originelle de l'île au Pléistocène terminal, ainsi que les modifications de diversité biologique en relation avec le peuplement amérindien puis avec le peuplement colonial. Des espèces jusqu'ici inconnues sur l'île et aujourd'hui disparues ont par ailleurs été révélées par cette étude, telles que l'holotropide roquet (*Leiocephalus sp.*), un lézard décrit par les chroniqueurs mais inconnu jusqu'ici à Marie-Galante, ou encore le boa (*Boa sp.*), serpent dont la famille est actuellement présente en Dominique et à Sainte-Lucie, et qui est mentionné sub-fossile à Antigua et décrit aux périodes historiques en Martinique.

L'étude du fonctionnement naturel des cavités a, pour sa part, apporté des résultats préliminaires intéressants en mettant en évidence les relations qui existent entre régime thermique des cavités, néoformations

minérales en grotte et dégradation ou préservation des parois. De façon synthétique, il apparaît que deux types de fonctionnement s'opposent, celui des grottes à air chaud et celui des pièges à air froid. Ces fonctionnements déterminent la formation ou l'absence de genèse de sels sur les parois, cette dernière engendrant un émiettement de la roche qui, sur le long terme, conduit à une altération et un recul des murs. Ces résultats ont des implications importantes sur la préservation des gravures et peintures amérindiennes et un objectif de l'année à venir sera de travailler à l'hypothèse selon laquelle certaines cavités amérindiennes aujourd'hui vierges d'œuvres pariétales auraient pu être ornées par le passé.

Arnaud LENOBLE
Patrice COURTAUD, Pierrick FOUÉRIÉ,
Sandrine GROUARD, Alain QUEFFELEC

EVALUATION DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE DU MATÉRIEL DE MOUTURE, DE BROyage ET DE POLISSAGE DES SITES AMÉRINDIENS

Précolombien

L'opportunité nous a été donnée de réaliser en janvier 2010 une étude préliminaire sur le matériel de mouture, de broyage et de polissage des sites amérindiens de Guadeloupe afin d'en évaluer le potentiel. En effet, ce type de matériel reste souvent en marge des analyses de mobilier issu des fouilles archéologiques. Des études récentes sur des sites particuliers ayant été réalisées comme celle menée sur le matériel d'Anse à la Gourde et de Morel (Lammers-Keijsers, 2007), une première opération devait permettre d'appréhender ce type de matériel dans son ensemble.

La matériel apparaît en effet dans la bibliographie déjà dans la collection Guesde (Mason, 1885, p. 798) mais n'est ni situé géographiquement ni chronologiquement. Il sera ensuite décrit pour le site de Morel (Clerc, 1976) et celui de Folle Anse (Grand-Bourg de Marie-Galante) (Barbotin, 1973) pour la période cedrosan-saladoïde. Mais c'est véritablement à partir des années 1990 que la présence de ce matériel va apparaître de manière progressive dans les rapports. Citons par exemple Pierrick Fouéré qui décrit, pour le site dépotoir de la Gare Maritime de Basse-Terre, 17 pièces qualifiées de macro-outillage dont trois polissoirs à rainures et sept lissoirs pour la période huecan-saladoïde (Romon, Bertran et al., 2006, p. 98).

Le matériel que nous avons vu est réparti entre le musée Edgard Clerc et le dépôt archéologique du Moule. Si les réserves du musée présentent du

matériel exceptionnel par sa rareté dans les collections archéologiques (polissoir corallien, mortier et pilon précéramique,...), le dépôt est quant à lui très riche en matériel domestique ou artisanal plus courant (polissoir, lisseur, percuteur, molette, ...) (fig. 1).

C'est ainsi tout le panel des outils macrolithiques qui s'offre à de futures études plus poussées. Des enjeux se dégagent aussi comme la présence attestée ou non de meule pour des populations n'ayant pas de céréale, ou simplement l'établissement de variations typologiques de ce type de matériel dans les ensembles chronologiques. C'est tout le savoir technique d'une population qui reste ainsi à étudier.

Ghislain REYNAUD

Références :

Barbotin , 1973 : Barbotin M. : *Tentative d'explication de la forme et du volume des haches précolombiennes de Marie-Galante et de quelques autres pierres*, Actes du IVème Congrès de l'IACA Réduit Plage, Castries Saint Lucia, Saint Lucia Archaeological and Historical Society, 26 - 30 juillet 1971, Castries, p. 140-150.

Clerc, 1976 : Clerc E. : « Possibilité d'un peuplement précéramique en Guadeloupe », in Bullen R. P. (éd.), *Actes du VIème Congrès de l'ICA*, Point à Pitre, Centre Universitaire Antilles Guyane, 6 - 12 juillet 1975, Pointe-à-Pitre, p. 44-45.

Lammers-Keijzers, 2007 : Lammers-Keijzers Y. : *Tracing Traces from Present to Past - A functional analysis of pre-Columbian shell and stone artefacts from Anse à la Gourde and Morel, Guadeloupe, FWI*, Leiden University Press (Archaeological Studies Leiden University).

Mason, 1885 : Mason O. T. : *The Guesde Collection of Antiquities in Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, West Indies*, Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution showing the Operations, Expeditures, and Condition of the Institution for the year 1884, p. 731-837.

Romon, Bertran et al., 2006 : Romon T., et al. *Fouille préventive de la Gare Maritime de Basse-Terre* Guadeloupe, Bègles, Inrap GSO, 2006, 457 p.



Figure 1 : fragment de polissoir en andésite

Liste des abréviations

Chronologie

PRE	: Epoque précolombienne
COL	: Epoque coloniale
IND	: Indéterminé
OP NEG	: Opération négative

Nature de l'opération

DIAG	: Diagnostic
FPREV	: Fouille préventive
FP	: Fouille programmée
SD	: Sondage
SU	: Sauvetage urgent
PI	: Prospection inventaire
PT	: Prospection thématique
ETU	: Etude
PCR	: Projet collectif de recherche

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS	: Association
AUT	: Autre
BEN	: Bénévole
CNRS	: Centre national de la recherche scientifique
COL	: Collectivité territoriale
EN	: Education Nationale
HADES	: Bureau d'investigations archéologiques
INRAP	: Institut national de recherches
INRAP GSO	: Institut national de recherches Grand Sud-Ouest
LA3M	: Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée
MAS	: Musée d'association
MCT	: Musée de collectivité territoriale
MET	: Musée d'Etat
MUS	: Musée
NGG	: Niveau général de la Guadeloupe
SRA	: Service régional de l'archéologie
UNIV	: Université

Personnel du Service régional de l'Archéologie

2 0 1 0

NOM	TITRE	FONCTION
Anne-Marie FOURTEAU-BARDAJI	Ingénieur d'études	Responsable du service à partir du 06/08/2010
Christian STOUVENOT	Ingénieur d'études	Responsable du service jusqu'au 05/08/2010
Jocelyne PETIT	Adjointe administrative	Secrétariat à mi-temps
Tristan YVON	Technicien de recherche	Archéologie préventive Carte archéologique
Séverine LABORIE	Chargée d'études documentaires	Documentation, bibliothèque, dépôts de fouilles